

Un Airbus iranien abattu «par erreur»

■ LA TRAGÉDIE FAIT 290 VICTIMES



Le croiseur américain USS Vincennes qui a abattu l'Airbus iranien.

PARIS (d'après AFP et Reuter) — Un Airbus d'Iran Air, avec 290 personnes à bord, a été abattu par erreur, hier matin, par des missiles tirés par un bâtiment de la flotte américaine dans le Golfe et s'est abîmé dans le détroit d'Ormuz, a annoncé le chef d'état-major américain, l'amiral William Crowe.

Les autorités iraniennes avaient rendu la flotte américaine responsable de la destruction de l'Airbus — dont tous les passagers ont péri — dès l'annonce de la disparition de l'appareil, hier à 06 h 57 GMT, dix minutes après son décollage de Bandar Abbas, dans le sud de l'Iran. L'appareil, un Airbus A-300, devait se poser vingt-huit minutes plus tard à l'aéroport de Dubai. Il transportait au total 290 personnes : 66 enfants dont 9 âgés de moins de deux ans, 156 hommes, 52 femmes et 16 membres d'équipage.

Pour sa part, le président Ronald Reagan a qualifié cet accident de « terrible tragédie humaine » et a adressé ses condoléances aux familles des victimes.

De son côté, le premier ministre iranien, M. Hussein Musavi, a déclaré que les États-Unis « n'échapperont pas aux conséquences de l'acte qu'ils ont commis en abattant un avion civil iranien dans le Golfe », a indiqué dans la soirée l'agence ira-

nienne de presse IRNA captée par la BBC Londres.

Il a mis en garde les États-Unis contre le fait que leur « dernier crime contre le peuple iranien ne pourra que renforcer son horreur à l'encontre de Washington ».

« Notre réponse aux États-Unis se fera à long terme jusqu'à la victoire et à la reconnaissance des droits de notre nation » et « notre premier devoir aujourd'hui est de mettre en lumière le crime américain dans le

Voir page 8 : Un Airbus

L'erreur américaine sème la consternation dans le monde

(d'après AFP) — La plupart des gouvernements occidentaux ont déploré, hier soir, la destruction de l'Airbus d'Iran Air, avec 290 personnes à bord, abattu par erreur, hier matin, par des missiles tirés par un bâtiment de la flotte américaine dans le Golfe.

De son côté, l'Iran a décrété aujourd'hui journée de deuil national en mémoire des « martyrs » de l'Air-

bus iranien, selon Radio-Téhéran captée à Paris.

Dans un communiqué publié hier soir à Paris, le ministère des Affaires étrangères français a indiqué que le gouvernement « a appris avec consternation » la nouvelle de la destruction en vol de l'avion civil et que « toute la lumière doit être faite pour que soient élucidées les conditions dans lesquelles a pu intervenir une si

tragique méprise ». Le gouvernement britannique a déploré quant à lui les pertes de vies humaines ajoutant qu'il « accepte entièrement le droit des forces engagées » dans le conflit Iran-Irak à se défendre ».

Le président du Conseil italien, M. Ciriaco De Mita, a également réagi en indiquant que cette affaire « inci-

Voir page 8 : Consternation

AUJOURD'HUI



GRAF PRÈS DU GRAND CHELEM

Steffi Graf n'est qu'à une victoire du Grand Chelem de tennis féminin, après son succès à Wimbledon face à Martina Navratilova. Du côté masculin, la finale entre Stefan Edberg et Boris Becker a été reportée à aujourd'hui en raison de la pluie. Page 15

EXPOS9 BRAVES2

John Dopson permet 14 coups sûrs mais les Expos l'emportent néanmoins 9-3 contre Atlanta. Page 16

TOKYO AU SOMMET

La Bourse de Tokyo décline nettement les marchés européens et nord-américains depuis le krach d'octobre dernier. Page 11

Les conséquences de l'effet de serre Le Québec pourrait s'en tirer «relativement bien»

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

À cause de son climat et de sa position géographique, le Québec se tirerait « relativement bien » d'affaires si la communauté internationale n'arrive pas d'ici l'an 2030 à freiner l'effet de serre, causé par la consommation effrénée d'énergie des sociétés industrielles.

C'est ce que prévoient trois spécialistes canadiens d'Environnement Canada que LE DEVOIR a réunis autour d'une table ronde pour cerner les conséquences sur le Québec d'une

augmentation moyenne de la température mondiale de 4,5 degrés d'ici l'an 2030, soit l'équivalent de la hausse de la température du globe depuis la fin de la période glaciaire, il y a 20.000 ans.

Si l'économie québécoise, la foresterie et l'agriculture ainsi que le commerce de la province pourraient tirer quelque bénéfice d'un réchauffement de la planète, affirment les trois experts, la population et les entreprises québécoises devraient, comme tous les autres pays du monde, faire face au coût accru des denrées alimentaires provenant de

pays plus durement touchés et de leurs ressources naturelles, qu'elles monayeront à prix fort. Et le Québec ne doit pas sous-estimer l'envie de autres nations pour ses ressources, qui pourraient augmenter dans certains cas, car la Conférence de Toronto n'a pas hésité à évoquer le spectre de nouvelles guerres territoriales parmi les conséquences principales de l'effet de serre.

Les trois experts consultés par LE DEVOIR sont MM. J. S. Maimi, sous-ministre adjoint d'Environnement Canada, Pierre Dubreuil, chef des

Voir page 8 : Le Québec



Une baisse du taux d'occupation de 4 % dans les grands hôtels.

Un début de saison désastreux Les touristes se font attendre à Montréal

ISABELLE PARÉ

Pour les hôteliers du grand Montréal la saison touristique part d'un bien mauvais pied. Sauf en ce long week-end de l'Independence Day, les taux d'occupation sont à la baisse dans les hôtels montréalais et affichent leur pire performance depuis plusieurs étés.

« D'après ce qu'on entend chez nos membres, ça ne s'annonce pas drôle pour l'été. Nous avons connu une baisse des taux d'occupation de 4 % pour les deux derniers mois par rapport à l'an dernier », grommelle M. Michel Tremblay, vice-président de l'Association des hôtels du Grand Montréal, qui regroupe 42 hôtels montréalais.

Et d'après lui, la liste des réservations pour juillet et août ne permet guère aux hôteliers de prédire un été plus rose.

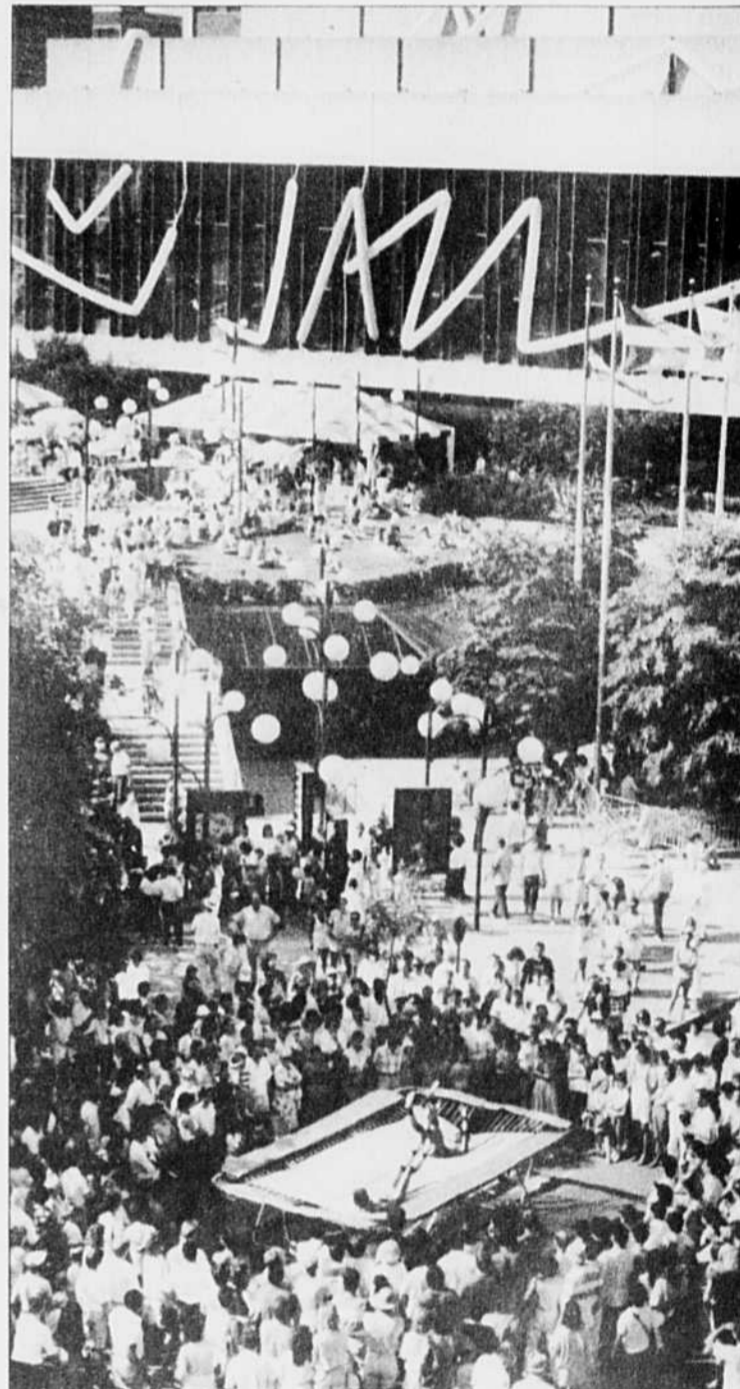
À l'hôtel Quatre Saisons, on constate aussi la désertion des touristes américains par rapport à l'an dernier et surtout à l'été 1986, où l'on avait atteint des taux d'occupation record.

Depuis le début de la belle saison, les chambres du Quatre Saisons ne sont occupées qu'à environ 85 % alors que les années précédentes, l'hôtel était plein à 95 ou 98 %, explique M. Claude Lahaise, gérant de la réception de l'hôtel.

Pour attirer les touristes, on y offre d'ailleurs des tarifs préférentiels,

Voir page 8 : Les touristes

LES MILLE AIRS DU JAZZ



Une partie de la foule, dimanche après-midi, devant la Place des Arts, le nouveau centre du festival

Le festival vogue vers des records

PAUL CAUCHON

Les Montréalais ont littéralement pris d'assaut les deux sites du festival de jazz en fin de semaine : le beau temps revenu après un début pluvieux vendredi soir, le festival s'acheminait hier vers un record d'affluence — hier en fin d'après-midi les organisateurs confirmaient la présence d'au moins 100.000 visiteurs sur les sites depuis vendredi, et croyaient pouvoir atteindre

150.000 visiteurs en fin de soirée (incluant près de 30.000 spectateurs en salles en trois jours).

La 9e édition du Festival de Jazz démarre donc sur les chapeaux de roue. Aucun incident majeur ne vient attrister l'événement, et pour le moment les spectacles semblent de haut niveau — même le sombre Miles Davis a salué la foule vendredi soir en enlevant ses lunettes noires, — moment qualifié d'historique.

Voir page 8 : Le festival

■ Voir nos autres informations — pages 8 et 9

Gobeil va désormais «faire des affaires» internationales

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — Le gouvernement québécois qui s'est longtemps préoccupé de la place du Québec sur la scène internationale veut s'y faire maintenant une place économique. En toute logique, il lui faut mettre désormais l'accent sur les « affaires » internationales.

Résumé en quelques mots, tel est le crédo qu'a exposé cette semaine

dans une entrevue au Devoir le ministre responsable du nouveau ministère des Affaires internationales du Québec, Paul Gobeil. Si on veut créer des emplois au Québec, il n'y a guère d'autres façons, fait-il valoir, que d'augmenter les exportations.

Assermenté il y a une semaine titulaire de ce portefeuille qui naît de la fusion des ministères des Relations internationales et du Com-

Voir page 8 : Gobeil



Le ministre Paul Gobeil (à droite), du nouveau ministère des Affaires internationales, et son sous-ministre Jean-Claude Villard.

Le nouveau guide 1988 des bons restaurants

GOURMANDISE CHRONIQUE

Josée Blanchette

Après le succès qu'a connu le premier tirage de *Gourmandise Chronique*, paru au printemps 1987, voici la nouvelle édition 1988 de ce guide pratique des restaurants anciens et nouveaux. Plus de 100 restaurants y sont répertoriés, par catégories, du restaurant « chic et cher » au petit bistro « apportez votre vin ». Une belle invitation aux doux plaisirs de la bonne table, avec, en prime, sept recettes des grands chefs.

vlb éditeur LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE

320 pages 12,95 \$



Lorraine Pagé veut solidarité et cohésion dans une CEQ élargie

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Lors de sa première grossesse, Lorraine Pagé a eu droit à « un fabuleux congé de maternité de 40 jours sans solde » devant être pris entre le 15 octobre et le 15 mai.

« Je militais déjà dans le mouvement syndicaliste mais ce fut là le véritable coup d'envoi de mon profond engagement syndical et social.

« J'ai alors été vraiment convaincue qu'il fallait s'impliquer et essayer de changer quelque chose dans tout cela.

C'est de cette manière que la première femme à accéder à la présidence d'une centrale syndicale au Québec explique comment et pourquoi elle a décidé de plonger au cœur de l'action.

Après « le grand de Mont-Laurier », c'est maintenant au tour d'une « fille de la rue Panet à Montréal » de diriger les destinées de la Centrale de l'enseignement du Québec.

Lorraine Pagé, 40 ans, qui vient de succéder à Yvon Charbonneau à la présidence de la CEQ et de ses 123,500 membres, est fière de ses origines et c'est en riant qu'elle parle de la rue Panet.

« Quand on sait ce que les gens mettent derrière le vocable rue Panet », explique-t-elle, riieuse, au cours d'une entrevue à la Presse Canadienne.

Plus sérieusement, Mme Pagé raconte qu'elle est issue d'une famille de la petite bourgeoisie dont le père a été comptable dans une compagnie de vêtement pour homme avant de devenir fonctionnaire fédéral à l'emploi de la Commission de l'assurance-chômage.

L'aînée d'une famille de six enfants doit beaucoup à « l'éducation de responsabilité » qu'elle a reçue de ses parents.

« J'ai grandi dans un milieu très ouvert, non conformiste jusqu'à un certain point où papa et maman étaient permissifs, nous inculquaient le sens des responsabilités et de l'initiative. Il n'y avait pas de place pour les préjugés », confie la petite femme blonde aux yeux pétillants.

Divorcée et mère de deux filles de 12 et 14 ans (Sonia et Karine), elle a obtenu son brevet A d'enseignante à l'École normale. « J'aimais les études et ma mère tenait à ce que les filles soient aussi instruites que les garçons. »

Mme Pagé est très reconnaissante



Lorraine Pagé

envers son prédécesseur qui, par ses paroles stimulantes, l'a beaucoup aidée à se hisser au sommet.

« Yvon m'a dit un jour qu'il envisageait de quitter la présidence de la CEQ en ajoutant que je devrais commencer à réfléchir à la succession », raconte-t-elle.

« Il a été très accompagnant, très sécurisant pour moi. Je suis bien consciente que je m'assois sur une grande chaise occupée par quelqu'un qui connaissait tous les rouages de la centrale. Je ne prétends pas encore arriver à son niveau, peut-être que j'y parviendrai après 14 années de présidence comme lui », ajoute-t-elle avec un rire communicatif.

Lorraine Pagé a commencé assez jeune à se rendre compte des problèmes de la société, des injustices et le milieu familial déjà contestataire a favorisé sa prise de conscience sociale.

« Ça m'a marquée et l'exemple de mon père et de ma mère m'a certai-

nement influencé dans mon implication syndicale et sociale, poursuit la présidente de la CEQ. Mais papa n'a jamais été syndicaliste militant. »

Dès ses premières années dans l'enseignement, Lorraine Pagé s'est lancée dans l'action syndicale parallèlement à son travail de professeur au secondaire et au primaire.

En 1984, elle a délaissé la profession afin de consacrer tout son temps à la présidence de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Avec l'éducation qu'elle a reçue à la maison et ses convictions sociales et syndicales, il était quasi-inévitable que Mme Pagé devienne vite une féministe engagée.

« Je suis féministe, dans le sens noble du mot, parce que je demeure profondément convaincue qu'il existe encore de la discrimination à l'égard de la femme; il y a toujours du travail d'éducation à accomplir pour réaliser l'égalité entre l'homme et la femme dans notre société », explique-t-elle.

« Mes idées se situent également plus à gauche car on ne peut être syndicaliste convaincue et féministe et se situer à droite, parce que la droite représente le conservatisme, le renforcement des privilèges de certains au détriment des autres, la préservation du statu quo. »

Mme Pagé n'a jamais milité activement ni détenu une carte de mem-

bre d'un parti politique mais, confiante-elle, elle aurait adhéré au Rassemblement pour l'indépendance nationale au début des années 60 « si j'avais été plus âgée ».

Femme d'action qui n'a jamais eu peur de ses opinions, elle n'a en aucun moment caché ses sentiments nationalistes et, pour elle, le dossier linguistique demeure crucial au Québec.

Mais, à plus court terme, deux défis importants se dressent déjà sur sa route: la prochaine ronde des négociations en vue du renouvellement de la convention collective dont la présente échoit à la fin de l'année, et l'intégration des nouveaux membres venus du secteur de la santé et des services sociaux.

La présidente de la CEQ croit que ses années de travail à l'Alliance et ses nombreux états de service à tous les niveaux du syndicalisme l'ont très bien préparé à faire face à la musique.

« Mon plus grand souci, c'est de bâtir une solidarité et une cohésion entre tous les groupes de nos travailleurs et travailleuses, mais la CEQ n'en est pas à son premier élargissement depuis sa fondation en 1942 et nous avons toujours réussi à traverser ces caps avec la même harmonie et la même unité. Ça devrait continuer ainsi », assure Mme Pagé d'un ton persuasif.

L'attentat à l'aéroport de Tokyo il y a trois ans

Ottawa demande à Londres d'extrader un Sikh

LONDRES (PC) — Le gouvernement canadien demandera aujourd'hui à un tribunal britannique d'extrader un ancien résident de Duncan en Colombie-Britannique, accusé d'avoir participé à un attentat terroriste sikh qui avait causé la mort de deux bagagistes à l'aéroport de Tokyo il y a trois ans.

Le Canada disposera de deux semaines pour présenter sa preuve qui devrait démontrer la participation de M. Inderjit Singh Reyat à l'attentat à la bombe à l'aéroport de Narita.

Au Canada, M. Reyat devra faire face à huit chefs d'accusation reliés à l'attentat. L'homme, qui travaillait

comme électricien d'automobile à Coventry en Angleterre, a été arrêté le 5 février.

Les avocats du gouvernement canadien ont déclaré au tribunal qu'ils avaient recueilli quelque 170 témoignages écrits en provenance tant du Japon que du Canada. Ils ont également l'intention de déposer « une somme considérable » d'expertises médico-légales à l'appui de leur dossier.

Selon la loi britannique, les Canadiens n'ont pas à prouver lors des audiences d'extradition que M. Reyat est coupable des accusations dépo-

Le sort du projet sur la radiodiffusion dépend de la date des prochaines élections

OTTAWA (PC) — Il sera impossible d'entériner le projet de loi sur la radiodiffusion avant la prochaine élection si jamais celle-ci a lieu avant Noël, estime le président du comité des Communies sur les communications.

« Tout dépend de la date de l'élection », a déclaré le député conservateur John Gormley, faisant écho aux inquiétudes de l'industrie de la radiodiffusion qui craint que le projet de loi ne meure sur les tablettes étouffé avant la tenue du scrutin fédéral.

« J'aurais confiance, si jamais l'élection avait lieu après Noël, que ceci (le bill) ait de bonnes chances de passer », a déclaré M. Gormley.

« Si jamais le premier ministre met un terme aux activités au cours des trois ou quatre prochaines semaines en vue d'une élection en septembre, visiblement nous ne pourrions pas. Et même s'il stoppait les activités en septembre pour novembre, j'aurais certains doutes », a-t-il ajouté.

M. Gormley, dont le comité a consacré près de deux ans à étudier l'industrie de la radiodiffusion et à soumettre des rapports au ministre des Communications Flora MacDonald, s'attend également à ce que le comité se voit confier la tâche d'examiner en détail le projet de loi.

Mais les membres du comité, qui a rédigé des centaines de recommandations appuyées à l'unanimité par les députés de l'opposition, ne sont pas tous satisfaits par le bill de Mme MacDonald.

Le député libéral Sheila Finestone et son homologue du NPD Lynn McDonald ont ainsi promis au ministre fédéral un long été aux Communies.

Toutefois, M. Gormley hésite à critiquer le projet de loi, même s'il reconnaît que le ministre a rejeté ou modifié certaines recommandations majeures du comité.

Mme MacDonald a déposé le projet de loi aux Communies le 21 juin dernier.

Un Académicien à la francophonie

Alain Decaux veut donner une véritable dimension universelle à la francophonie

YVES MARGRAFF
Collaboration spéciale

PARIS — Le nouveau ministre français chargé de la francophonie, Alain Decaux, bien qu'Académicien avec un grand A, se flatte surtout, et à juste titre, d'être un homme de communication. Celui qui a su apprendre ou réapprendre leur histoire aux Français, avec le même talent télé-

visuel que feu Fernand Séguin a mis au service de la vulgarisation scientifique au Canada français, semble bien décidé à donner sa dimension véritablement universelle à la francophonie.

Conscient que, jusqu'ici, les Français de France n'ont fait que déployer des efforts dispersés et souvent contradictoires en cette matière, Alain Decaux confie au DEVOIR qu'il est « tout à fait d'accord

avec l'analyse » de l'éditorialiste du Monde qui écrit notamment : « D'aucuns affirmaient que la francophonie était un fromage; elle fait en tout cas figure maintenant de saucisson, dont chaque tranche est si maigre qu'elle ne peut contenter personne. » Cet éditorial du grand quotidien du soir faisait suite à la déclaration de politique générale, sorte de discours du Trône, prononcé cette semaine devant l'Assemblée nationale par le premier ministre qui faisait notamment remarquer que « la France ne gagnerait la bataille de la langue et de la culture qu'en prenant rapidement les moyens d'éviter un complet délitement de (ses) industries et moyens de communication audiovisuels. »

En formant son deuxième gouvernement depuis l'élection présidentielle du mois de mai, Michel Rocard a largement puisé dans ce qu'on appelle ici « la société civile » à laquelle appartient Alain Decaux, mais aussi le célèbre cancérologue Léon Schwarzenberg (santé) ou l'athlète Roger Bambuck (jeunesse et sports), pour ne citer que ceux-là parmi les 23 non-socialistes d'une équipe de 49 ministres, ministres délégués et secrétaires d'État.

« Dire qu'il fut un temps », poursuit Le Monde, « où la France officielle était accusée par les Québécois et autres Tunisiens ou Sénégalais de négliger la francophonie ! Aujourd'hui, six ou sept organismes, dont trois ou quatre ministères du nouveau cabinet, sans compter les comités ou les commissions ad hoc et la pétillante des associations subventionnées, arc-boutent peu ou prou leur action nationale ou internationale sur la langue française. »

Le nouveau ministre délégué chargé des relations culturelles internationales et de la francophonie souhaite, précisément, nous a-t-il déclaré, « jouer un rôle de fédérateur » pour rassembler et, dès lors, « rentabiliser » ce que d'autres ministères pourraient ainsi faire de manière plus cohérente.

Faudra-t-il qu'on lui donne le contrôle des budgets ?, lui a demandé un confrère français. « Ce n'est pas une question de budget », a répondu d'emblée, et peut-être un peu imprudemment, l'immortel nouveau ministre. Il veut, davantage, être en mesure de « coordonner ». C'est du reste, apparemment, ce qu'il a déjà demandé à Michel Rocard avant même que nous l'interrogeons sur ce sujet lors de la grande réception « de l'ouverture » qui se tenait jeudi soir, dans les jardins de Matignon. Laurent Fabius et Pierre Mauroy, mais aussi Couve de Murville, semblaient y retrouver un gazon familier; Jacques Chirac brillait par son absence et Raymond Barre pratiquait, à la même heure, sur les écrans de la télévision, une prometteuse ouverture à sa façon !

Il ne nous a pas été loisible de demander à Michel Rocard s'il donnerait à Alain Decaux les moyens dont il devra disposer, ne serait-ce qu'en termes d'autorité, pour mener à bien la mission qu'il semble vouloir embrasser avec son habituel et communicatif enthousiasme. Le premier ministre, très entouré, n'a trouvé que le temps de nous lancer : « Surtout, je vous en prie, ne manquez pas de transmettre mes fidèles salutations à mes amis québécois... qui sont innombrables. »

Mission accomplie !

LES CAHIERS SPECIAUX DU DEVOIR

éducation

L'enseignement professionnel

- ▲ La situation au secondaire et au collégial - un bilan général avec statistiques!
- ▲ Les secteurs d'avenir.
- ▲ La mécanique et l'électro-mécanique: deux secteurs prometteurs.
- ▲ L'office franco-québécois pour la jeunesse a 20 ans
- ▲ Les multiples expériences reliées à la qualité du français dans la région de Québec
- ▲ Le bilan du syndicalisme chez les enseignants
- ▲ Les coopératives scolaires
- ▲ Un quizz sur le système d'éducation au Québec
- ▲ Qui se rend au doctorat et dans quels domaines?

A l'intérieur de ce cahier sera encarté un supplément spécial de 12 pages qui présentera les projets gagnants du concours "Le français, pour moi, ça compte". Un tirage supplémentaire de 15 000 exemplaires est prévu. Date de tombée publicitaire de cet encart: 30 juin 1988.

Date de tombée publicitaire: 5 août 1988
Date de parution: 19 août 1988
Informations: Christiane Legault (514) 842-9645

INVITENT 400 ADMIRATEURS DE LA RACE FELINE AU FILM ENCHANTEUR DONT LES HEROS SONT DES ANIMAUX

LE PLUS GRAND SUCCÈS DE L'HISTOIRE DU JAPON

Mercredi, le 13 juillet, à 19h30 au Cinéma Berri

Pour participer

■ Remplissez le coupon publié dans LE DEVOIR du 22 juin ou 5 juillet 1988 et retournez-le à l'adresse indiquée.

■ Le valeur totale des prix est de 2,600\$.

■ Le tirage aura lieu à midi le 6 juillet 1988 et 200 gagnants recevront par la poste 200 laissez-passer pour deux personnes.

■ Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible chez ALLIANCE VIVAFILM.

Concours « Les aventures de Chatran »
A/S Alliance Vivafilm
355, Place Royale
Montréal, Qc H2Y 2V3

Nom _____ App. _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____ Âge _____
Tél. (rés.) _____ (bureau) _____

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — indicatif 514..... 1-800-361-6059
indicatif 418..... 1-800-463-4747
indicatif 819..... 1-800-361-5699
indicatif 613..... 1-800-361-5699

Deuxième semaine de grève des techniciens

Bell connaît des coupures de service

ISABELLE FERLAND

C'est dans la ville de Saint-Jérôme que Bell Canada a noté dans la seule journée de samedi la plus grande concentration de bris de câbles durant les sept premiers jours de la grève des techniciens et des téléphonistes.

Les 11 câbles qui ont été sectionnés samedi ont paralysé 4 000 appareils téléphoniques, privant de téléphone 12 000 abonnés de Saint-Jérôme, soit près de la moitié de la ville qui compte environ 22 000 habitants.

Les 15 cadres affectés à la réparation des dommages ont passé la nuit entre samedi et dimanche à rétablir les services les plus urgents: celui du centre hospitalier d'Youville pour personnes âgées, celui du Palais de justice de Saint-Jérôme et celui de la prison, privée du même coup de système d'alarme. Durant la journée d'hier, c'était au tour des citoyens de retrouver un à un l'usage de leur téléphone. Ailleurs au Québec, dimanche a été assez tranquille: Bell Canada n'a pas observé d'incidents majeurs.

Alors que les employés de Bell entament aujourd'hui leur deuxième semaine de grève, le nombre d'actes de sabotage confirmés pour le Québec s'élève à un peu plus de 40. En Ontario, on a enregistré seulement quatre bris de câbles: à Toronto, Barrie et Pembroke, tandis que dans les Territoires du Nord-Ouest, aucun incident du genre ne s'est encore produit. Lors de la grève des techniciens de Bell, en 1979, 400 câbles ont été coupés en l'espace de deux mois, au Québec.

Ce sont surtout des câbles de fibre optique, acheminant les communications interurbaines, qui ont été sectionnés. Contrairement aux câbles conventionnels, qui sont en quelque sorte les petites rues qui mènent à chaque maison, les câbles de fibre optique sont les autoroutes qui lient les villes entre elles. Ainsi, beaucoup plus nombreux sont les abonnés privés de téléphone lorsqu'il s'agit du sabotage d'un câble de fibre optique.

Bell Canada soutient toujours qu'en aucun moment, la société a accusé directement le Syndicat des travailleurs et travailleuses en communication et en électricité du Canada (STCC) des actes de sabotage. Seulement, Bell soutient que « pour couper ces câbles, il faut connaître les réseaux. De la façon dont les câbles ont été sectionnés, à ras le sol, il est très difficile de les réparer », explique François Pagé, porte-parole de la compagnie.

Par ailleurs, les policiers ont décidé d'ouvrir des enquêtes, un peu partout au Québec, sur les incidents.

Dans le Grand Nord, des événements d'un autre ordre se sont produits. Cinq techniciens travaillant à Iqaluit (Frobisher Bay) sont arrivés samedi à Montréal après avoir été forcés par Bell Canada de quitter leurs maisons avec leur femme et leurs enfants. C'est que la compagnie, qui paie le logement et la nourriture des employés, venant de l'extérieur travailler dans le Grand Nord (ils sont 14 sur un total de 20 techniciens pour la région; les six autres sont Inuits), refuse de défrayer ces coûts durant la grève. Bell a donné le choix aux techniciens entre payer \$ 2 000 pour pouvoir continuer à occuper leur logement ou partir sur le premier avion, dont le trajet serait soustrait de leurs deux voyages annuels payés.

Les membres du STCC, qui ont accueilli les voyageurs à l'aéroport de Dorval, ont critiqué l'attitude de Bell Canada. Les syndiqués s'en sont surtout pris au fait que deux des femmes des techniciens, qui sont employées d'un autre syndicat de Bell Canada, aient dû louer une autre maison pour pouvoir rester là bas et qu'elles avaient été menacées de congédiement si elles partaient avec leur mari. M. Michel Leblanc, secrétaire du local 75 du STCC, dont sont membres les syndiqués de Frobisher Bay, affirme qu'il a dû négocier longtemps par téléphone avec les techniciens du Grand Nord pour les persuader de Bell de cette région, avaient plié sous les mêmes menaces que leur avait faites la compagnie et étaient demeurés au poste.

Les rebranchements des nouveaux services téléphoniques, ce qui préoccupe le plus les milliers de Québécois qui viennent de déménager, devraient se faire d'ici la fin de la semaine. Bell Canada ne peut pas donner de date d'installation aux abonnés qui requièrent l'aide d'un technicien à leur domicile, puisque ces derniers doivent d'abord répondre aux urgences, telles les bris de câbles.

De son côté, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) commence à s'impatisser. Dénonçant les actes de sabotage qui marquent la grève des employés de Bell, le CPQ a annoncé qu'il interviendra en début de semaine auprès des autorités fédérales pour que celles-ci décident d'une action à prendre dans le conflit.

Le cardinal Grégoire ne désespère pas du retour des «brebis égarées»

(LE DEVOIR) — Citant les cas des trois prêtres du diocèse de Montréal ayant réintégré l'Église catholique il y a quelques années après une incartade dans les rangs traditionalistes, le cardinal Paul Grégoire s'est dit prêt à accueillir à nouveau les brebis égarées, hier après-midi, à son retour de Rome.

L'archevêque de Montréal, élevé mercredi dernier au cardinalat, a rappelé avoir été témoin de «retours impressionnants» qui lui font aujourd'hui dire que rien n'est impossible.

À l'église Sainte-Cunégonde par

exemple, dans le quartier Saint-Henri, l'abbé Yves Normandin dit deux messes en latin par jour avec l'approbation du clergé. L'abbé Normandin est revenu au bercail en 1984 après neuf ans passés dans le sillage de Mgr Lefebvre. En rentrant, il a accepté la messe en latin de Saint-Pie-V, condition posée à sa réintégration.

Mgr Grégoire a toutefois précisé que la réintégration de ceux qui renonceraient à suivre l'archevêque excommunié cette semaine serait assortie d'une sorte de tutelle, dans

le cas de gens qui ont des responsabilités pastorales.

Question de les aider à adhérer pleinement aux principes de l'Église catholique, et à être en pleine communion avec le pape et les textes du Concile, rapportait André Lamoureux, attaché de presse de l'archevêché. On leur proposera donc certaines «étapes à franchir».

Les traditionalistes comptent peu de partisans au Québec. Ils disent eux-mêmes représenter un millier de croyants.

Le cardinal Grégoire a été ac-

cueilli à son retour de Rome par une cinquantaine de collaborateurs à qui il a fait part de ses impressions sur la semaine exceptionnelle qu'il venait de vivre. «Expérience, a-t-il dit, de fraternité, et d'universalité à travers le choix de cardinaux de tous les coins du monde».

Mais la «grande famille», au même moment, s'est vue tourner le dos par Mgr Lefebvre. «Quand quelqu'un quitte cette famille, c'est une grande épreuve, mais aussi une occasion de se serrer les coudes», a expliqué le cardinal.

Les cyclistes réclament de Picotte 500 mètres de piste pour rejoindre la Rive-Sud

MARTIN PELCHAT

Les amateurs de vélo à la recherche d'un lien cyclable entre l'île de Montréal et la Rive-Sud ont trouvé le chaînon manquant. Il s'agit du ministre québécois des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, Yvon Picotte.

C'est en effet de M. Picotte, chaînon manquant dans le mécanisme de prise de décision, que le mouvement *Le monde à bicyclette* attend le feu vert pour la construction d'un tronçon de piste cyclable entre le bout de l'île Notre-Dame et la piste de la voie maritime.

En attendant que se réalise cet autre chaînon manquant, cyclable celui-là, les cyclistes continuent de risquer leurs vies en empruntant les trottoirs du pont Jacques-Cartier, ou le pont Victoria via une dangereuse bretelle d'accès.

«Le lien est urgent, il y a beaucoup de morts et de blessés», explique Sébastien Bouchard, porte-parole du mouvement et organisateur de la manifestation tenue hier après-midi sur l'île Notre-Dame, là où par une brèche dans une clôture, des milliers de cyclistes accèdent chaque été illégalement à la bretelle d'accès

au pont Victoria. Hier, symboliquement, une centaine de manifestants ont répété ce geste.

Il y a quelques jours, c'est à cet endroit que Paul Gill a été interpellé par un gardien de sécurité du Club nautique de Montréal. Mais pour M. Gill, ça vaut mieux que de se risquer sur le trottoir du pont Jacques-Cartier, où il a eu deux accidents.

«La première fois, c'est au cours d'un face-à-face avec un autre cycliste. Il m'a fallu me tenir après le parapet pour ne pas tomber du pont», raconte-t-il.

«La situation est absurde!», lance Sébastien Bouchard. «Les Montréalais sont prisonniers sur leur île et les banlieusards ne peuvent se rendre au travail à vélo. Des pistes cyclables font presque déjà le lien entre le bout de l'île et la piste de la voie maritime. Il ne manque que 500 mètres.»

Un trottoir a effectivement déjà été soudé au pont des écluses de

Saint-Lambert, et au-dessus de l'autoroute 20, une passerelle cyclable permet de rejoindre la rue Riverside. Selon *Le monde à bicyclette*, les plans et devis pour la construction du lien ont été préparés dans le cadre du projet Archipel, et il en coûterait \$ 500 000 pour satisfaire les 150 000 à 250 000 usagers potentiels.

Les 500 mètres sur lesquels on pourrait aménager ce tronçon composé de pavage et d'une courte passerelle au-dessus du fleuve appartiennent au Club nautique, qui relève du ministère de M. Picotte, note Sébastien Bouchard.

En septembre, *Le monde à bicyclette* compte s'attaquer à la promotion d'un autre ouvrage: un axe cyclable sur le boulevard de Maisonneuve entre le pont Jacques-Cartier et le Forum. Afin d'en démontrer la nécessité, le mouvement espère rassembler au cours d'une démonstration 10 000 des 1,5 million de cyclistes de la grande région de Montréal.

Norton est réélu chef de Kahnawake

KANAWAKE (PC) — Le grand chef du Conseil de bande de la réserve Mohawk de Kahnawake, en banlieue sud-ouest de Montréal, a été réélu pour une quatrième fois à son poste lors d'un scrutin qui s'est déroulé samedi.

Le chef Norton l'a emporté contre une femme, Myrtle Bush, par 686 voix contre 553.

Mme Bush faisait campagne notamment en faveur d'une administration plus ouverte à la consultation.

L'élection d'une femme à la tête de la réserve de Kahnawake aurait

pu entraîner de profonds changements au sein de la réserve.

Mme Bush n'a jamais caché qu'elle s'oppose à la vente de cigarettes à rabais aux non-autochtones sur le territoire de la réserve amérindienne.

Cette forme de vente de cigarettes a été à l'origine, il y a quelques semaines, de l'intervention de la Gendarmerie royale du Canada sur la réserve de Kahnawake. Les autochtones sont exemptés des taxes provinciales et de la taxe d'accise fédérale.

M. Norton devra maintenant relever le défi de réunifier sa communauté, largement divisée sur l'affaire des ventes de cigarettes (46 % sont contre le commerce des cigarettes alors que 48 % l'approuvent à la condition toutefois qu'il soit contrôlé) et sur son leadership.

M. Norton refuse toutefois d'admettre une telle division de sa communauté.

«Je ne crois pas que la situation soit si grave, a-t-il dit dimanche lors d'une entrevue téléphonique. Les gens ne sont pas divisés sur la vente des cigarettes et ils ne se batront pas pour ça.»

À la suite de l'intervention armée massive du corps de police fédéral, une partie de la Rive-Sud avait été complètement bloquée à la circulation routière, les Mohawks de la réserve ayant protesté de cette façon contre l'intervention de la police sur un territoire que les protestataires considèrent infranchissable, juridiquement parlant, par d'autre forme de gouvernement que le leur.

Prévues à tous les deux ans, les élections de samedi visent aussi à désigner les onze autres membres du conseil de bande de la réserve.

Montréal a reçu en congrès les adeptes de l'Islam

(PC) — Le Canada compte plus de 300 000 adeptes de l'Islam, répartis en petites communautés, et qui sans trop faire de bruit répandent la parole de Mahomet et réussissent à convaincre des catholiques, des juifs et des protestants d'échanger leur Bible pour un livre du Coran.

C'est ainsi que cinq fois par jour, comme le font un demi-million d'hommes et de femmes dans 60 pays du monde, ces Canadiens — dont 35 000 Québécois — se tournent vers la Mecque pour prier Allah.

La communauté islamique canadienne est toutefois formée principalement d'immigrants, provenant de divers pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient, et forme une mosaïque multiculturelle étonnante.

Ce week-end à Montréal, une centaine d'entre eux, délégués de leurs communautés locales d'Ontario, d'Alberta ou de Nouvelle-Écosse aussi bien que du Québec, étaient réunis pour le 15e congrès annuel du Conseil des communautés musulmanes du Canada. Parmi les délégués se trouvait

une majorité de femmes, et une bonne proportion de jeunes.

Ces congrès ont pour but notamment de permettre aux musulmans du Canada d'échanger sur les façons d'adapter les comportements dictés par leur religion à la société nord-américaine, a indiqué hier le président du conseil, M. Iqbal Ali.

Car l'Islam et le mode de vie occidental sont aux antipodes.

Le Coran, qui leur tient lieu de code de conduite, interdit par exemple qu'un musulman puisse bénéficier de revenus d'intérêt sur l'argent qu'il possède. Il interdit l'alcool — totalement —, la drogue, la sexualité en dehors du mariage, et prévient qu'un voleur se fera trancher la main s'il est pris.

«L'Islam est un mode de vie, explique M. Iqbal Ali, un médecin établi en Ontario. Dans l'Islam, la religion, la culture, l'économie ne sont pas séparés. La foi musulmane est incarnée dans la vie de tous les jours. On n'est pas musulman que le dimanche matin», dit-il.

Pour extraire le cuivre

Des bacilles pourraient être mises à l'oeuvre dans les résidus miniers

CAMILLE BEAULIEU

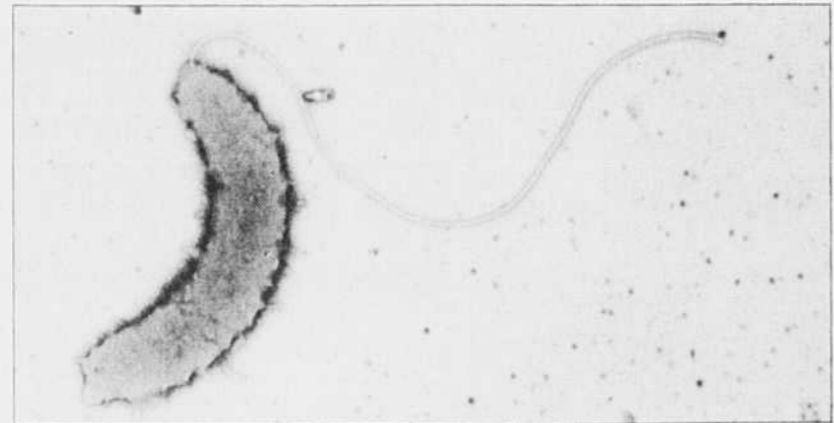
ROUYN-NORANDA (PC) — Synonymes d'une industrie lourde et polluante aujourd'hui, les mines de demain ressembleront peut-être davantage à des boulangeries ou à des fromageries qu'aux forges de Vulcain. Mieux encore: depuis que le ministre de l'Environnement Clifford Lincoln a révélé au début de juin que Québec devra investir au moins \$ 120 millions pour assainir les principaux parcs à résidus miniers de la province, l'opération pourrait même s'avérer rentable grâce à de nouvelles technologies.

Dans un cas comme dans l'autre, ces nouvelles perspectives pour l'avenir de l'industrie minière reposent sur la récente découverte de nouveaux types bactériens de la famille des thiobacilles, effectuées au département de microbiologie de la faculté de médecine de l'université Laval.

Médusés et fascinés, une vingtaine de géologues et d'industriels miniers assistaient en avril dernier à Rouyn-Noranda à la conférence d'un petit homme rondouillard et barbu qui bouleversait purement et simplement toutes leurs notions de gestion minière: le Dr Roger Guay, microbiologiste. D'entrée de jeu, le nouveau venu avait obtenu des résultats optimum et plafonner maintenant en laboratoire; il devait donc passer au stade de l'expérimentation pilote sur terrain. Le Dr Guay lançait ce soir-là un appel à tous: il allait avoir besoin du libre usage des mines et des parcs à résidus miniers pour poursuivre ses recherches.

L'industrie minière connaît déjà bien la Thiobacillus ferro-oxidans, une bactérie qui, en oxydant les sulfures métalliques, produit du sulfate ferrique et de l'acide sulfurique, la responsable au premier chef des émanations acides, de la pollution provenant des résidus miniers.

«C'est elle la cause de nos problèmes. Mais on a découvert récem-



Voici l'aspect d'une de ces bactéries grossies 50 000 fois au microscope

ment plusieurs types bactériens différents qui coexistent dans l'environnement minier... On est en train d'en étudier une, découverte il y a quelques mois, qui solubilise le cuivre. Son utilisation potentielle pourrait permettre de récupérer le cuivre dans les parcs et les gisements à faibles teneurs. C'est un exemple de bactérie spécialisée, qui s'attaque au cuivre. On pourrait éventuellement lui adjoindre d'autres types de bactéries s'intéressant à d'autres métaux, comme le zinc, le nickel, le cobalt.»

Ces micro-organismes tirent leur énergie de réactions d'oxydoréduction avec les substances minérales. En contre-partie, ils excrètent des métabolites qui dissolvent certains minéraux, éliminant la gangue sulfurée qui recouvre les métaux, ou carrément ingèrent eux-mêmes des métaux qu'on peut par la suite aisément récupérer. Bref, des bactéries qui effectuent, en silence, sans pollution, le plus gros du travail d'extraction. La méthode, la lixiviation bactérienne, est déjà connue depuis l'antiquité et utilisée de façon empirique. Les recherches du Dr Guay visent à en identifier, domestiquer et spécialiser les agents.

En simplifiant à l'extrême, la tech-

nologie utilisée consistera, sous certaines températures, à laver les minerais dans les galeries et les déchets miniers dans les parcs, pour récupérer ensuite les métaux dans les eaux résiduelles. Une méthode économique, qui permettra l'exploitation de gisements à faibles teneurs et de parcs à résidus actuellement inexploités. Déjà certains promoteurs en Abitibi, plus au fait des derniers développements scientifiques, ont commencé à acheter les droits d'exploitation de certains parcs à résidus.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

Résultats

Tirage du: 88-07-01

1 gros lot de 5 millions \$

(numéro décomposable)

NUMÉRO	LOTS
1 8 3 4 9 1 5	5 000 000 \$
8 3 4 9 1 5	100 000 \$
3 4 9 1 5	5 000 \$
4 9 1 5	500 \$
9 1 5	50 \$
1 5	20 \$

Chacun des numéros ci-dessous se décompose comme suit:

7 chiffres dans l'ordre	1 000 000 \$
6 derniers chiffres	100 000 \$
5 derniers chiffres	5 000 \$
4 derniers chiffres	500 \$
3 derniers chiffres	50 \$
2 derniers chiffres	20 \$

7 lots de 1 million \$

(numéros décomposables)

1165857	2729197	3272365	1319317	3231290	1379179	2570979
165857	729197	272365	319317	231290	379179	570979
65857	29197	72365	19317	31290	79179	70979
5857	9197	2365	9317	1290	9179	0979
857	197	365	317	290	179	979
57	97	65	17	90	79	79

5 Mercedes *

(numéros non décomposables)

2778084	3462519	3053875
2699553	1926606	

* Chaque voiture est échangeable contre un lot de 80 000 \$.

5 Porsche *

(numéros non décomposables)

1385766	2440260	1580373
3382472	1012510	

* Chaque voiture est échangeable contre un lot de 80 000 \$.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'image vague et confuse de Michael Dukakis le rend vulnérable aux attaques

DAYTON, Ohio (Reuter) — Bien peu d'Américains connaissent véritablement le futur candidat démocrate à la Maison-Blanche Michael Dukakis, à la grande inquiétude des responsables du parti.

Les sondages témoignent de son image vaguement positive mais floue dans l'électorat.

Les experts politiques soulignent que cette image confuse rend le candidat démocrate vulnérable aux attaques dans la campagne qui s'annonce contre son adversaire républicain George Bush.

Il y a deux semaines, Dukakis devançait confortablement le vice-président de 15 points. Mais de récents sondages montrent qu'il ne dispose plus aujourd'hui que d'une avance de cinq points, selon l'Institut Gallup, voire trois points selon ABC.

Cette érosion dans l'opinion a coïncidé avec les attaques du président Reagan, de Bush et d'autres républicains qui n'ont pas ménagé le gouverneur du Massachusetts en campagne la semaine dernière dans le Sud ravagé par la sécheresse.

Dukakis a été décrit comme un « libéral à tous crins » par Reagan, un candidat favorable aux dépenses budgétaires et à l'augmentation des impôts ou encore tellement laxiste au sujet de la délinquance qu'il a approuvé dans son propre État un projet visant à libérer des assassins pendant le week-end.

Ces attaques du camp républicain ne font que commencer, annoncent les observateurs.

L'image de Bush est en effet tellement négative qu'il n'a d'autre ressource que de passer à l'offensive et de noircir encore davantage celle de son rival.

En un an, Bush est passé, selon Gallup, d'une cote de 67 % à seulement 50 % au mois de mai, contre 66 % à Dukakis.

Les sondages montrent également que l'image du vice-président a pâti du scandale de l'Irangate et qu'il est généralement perçu comme « faible et peu intéressé par les préoccupations des Américains ».

Un conseiller républicain a expliqué lors d'une interview télévisée qu'il était difficile de changer cette image désastreuse et que la seule solution consistait à harceler Dukakis.

« Nous allons partir en campagne avec un « bat » de baseball pour frapper encore davantage Dukakis. Cela promet une campagne très, très violente, bruyante et désagréable pour beaucoup de gens », a-t-il assuré.

Les conseillers de Bush sont persuadés que les électeurs finiront par se tourner vers le candidat républicain quand ils auront compris que Dukakis est, comme ils l'affirment, beaucoup trop libéral pour la plupart des Américains.

Les spécialistes des sondages comme les conseillers de Bush estiment que le soutien dont jouit le candidat démocrate est friable et peut donc être facilement grignoté.

Les sondages montrent également que l'un des points faibles de Dukakis est la politique étrangère, alors que Bush a pour lui d'avoir été le premier ambassadeur américain en Chine et directeur de la CIA.

Pour compenser ce handicap, certains démocrates laissent entendre que le gouverneur du Massachusetts pourrait choisir comme candidat à la vice-présidence le sénateur de l'Ohio John Glenn, l'ancien astronaute.

Dukakis a été chaudement applaudi à Dayton en se montrant aux côtés de Glenn et en suggérant que celui-ci pourrait le seconder dans la course à la Maison-Blanche. Il a toutefois précisé que son choix n'était pas arrêté.

Après huit ans de mandat Reagan, Dukakis cristallise une aspiration diffuse au changement de la part des Américains, selon le directeur de l'Institut Gallup.

Mgr Tutu propose sa médiation

L'explosion d'une voiture piégée fait 2 morts et 29 blessés à Johannesburg

JOHANNESBURG (AFP) — Au moins deux personnes, deux hommes blancs, ont été tués et 29 blessés par l'explosion d'une voiture piégée samedi après-midi devant le plus grand stade de Johannesburg, où venait de se terminer quelques minutes plus tôt un match de rugby, a-t-on appris de source policière.

Parmi les blessés figurent 23 Blancs (dont trois femmes), deux Noirs et un Indien.

L'engin a explosé vers 17 h 15, alors que des milliers de spectateurs, des Blancs pour la plupart, quittaient ce stade, l'Ellis Park.

Le porte-parole de la police du Witwatersrand (région de Johannesburg), le lieutenant Pierre Louw, a précisé que le véhicule piégé était stationné exactement en face d'un car scolaire. On ignore s'il y avait des enfants à bord de ce bus au moment de l'explosion.

L'engin, apparemment de forte puissance, a provoqué de très importants dégâts près du stade, situé dans un quartier extrêmement modeste qui est habité, en dépit de la loi sur l'habitat séparé en fonction des races, par de très nombreux non Blancs.

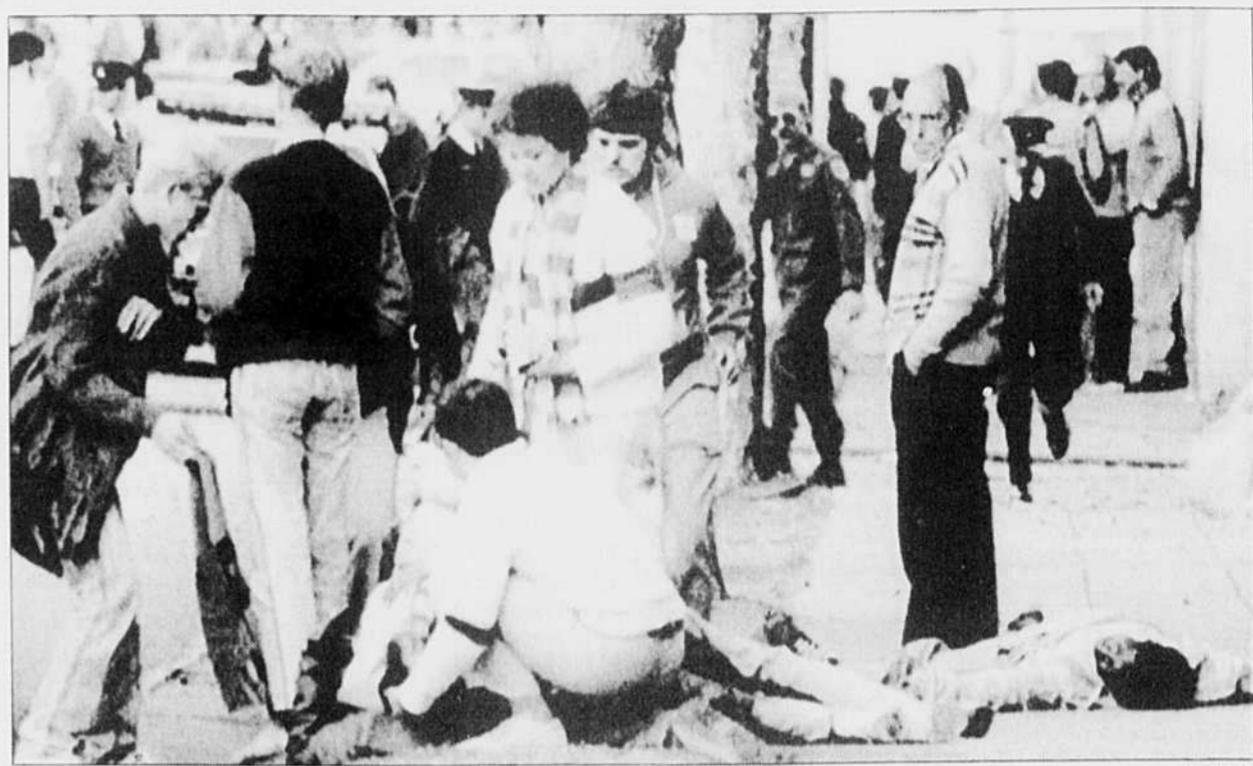
L'archevêque anglican sud-africain Desmond Tutu a condamné hier l'attentat à la voiture piégée et a proposé sa médiation entre le gouvernement et les principales organisations anti-apartheid interdites.

Le ministre sud-africain de la Loi et de l'Ordre, M. Adriaan Vlok, avait accusé le Congrès national africain (ANC-illégal) d'être à l'origine de l'explosion.

Mgr Tutu, dont les relations avec les autorités de Pretoria se sont nettement détériorées cette année, a offert de rassembler le gouvernement d'une part, l'ANC et le Congrès panafricain (PAC interdit) de l'autre, pour des négociations.

« Je déplore cette explosion », a déclaré l'archevêque anglican, ajoutant que tous les Sud-Africains, « noirs et blancs », voulaient pouvoir vivre sans la peur constante d'être victimes de la violence.

Cet attentat, l'un des trois plus meurtriers survenus cette année en



Des gens se portent au secours des victimes de l'explosion d'une voiture piégée qui a fait 2 morts et 29 blessés, des Blancs pour la plupart, à l'extérieur du plus grand stade de Johannesburg où venait de se terminer un match de rugby.

Afrique du Sud, survient deux jours après l'explosion d'une mine-ventouse dans un restaurant du centre de Pretoria, qui avait fait 14 blessés.

Les deux décès portent à au moins 19 le nombre de personnes tuées dans des attentats depuis le début de l'année. L'attentat le plus grave avait fait quatre morts le 3 juin à Roodeport, dans la banlieue ouest de Johannesburg. Le 17 mars, une voiture piégée avait tué trois personnes à Krugersdorp, à 30 km à l'ouest de Johannesburg.

Tous les attentats commis en Afrique du Sud sont imputés par les autorités au Congrès national africain (ANC, clandestin), le principal mouvement de guérilla qui combat le régime de Pretoria.

Selon des témoins, l'explosion a provoqué quelques incidents raciaux, lorsque des Blancs s'en sont pris aux

quelques Noirs se trouvant dans les environs en les invectivant.

Un commerçant a assuré qu'un Blanc, apparemment en état d'ébriété et encore sous le choc de l'explosion, avait essayé de frapper l'un de ses employés noirs.

Au début du mois, dans des interviews au *Times*, de Londres, et au *New York Times*, des responsables d'Umkhonto we Sizwe (la « Lance de la nation »), la branche militaire de l'ANC, avaient annoncé une intensification de leur campagne d'attentats dans les villes, juridiquement blanches.

Ces propos et l'endroit où se sont produits les derniers attentats ont amené certains analystes à avancer que l'ANC avait modifié sa ligne de conduite qui est, en théorie, de ne viser que des cibles liées à la police et à l'armée, afin d'épargner les civils.

Le 22 juin, une mine-ventouse placée dans une salle de jeux électroniques du centre de Johannesburg fréquentée par des enfants, dont de nombreux noirs, avait blessé dix personnes. L'une d'entre elles, enceinte de jumeaux, avait perdu ses deux bébés.

La voiture piégée de samedi visait indiscutablement une cible « blanche », le public des matches de rugby étant à 99 % composé de Blancs. Mais les personnes habitant à côté du stade, dans des maisonsnettes dont beaucoup sont en ruines, sont presque toutes des Noirs.

Le quartier de Doornfontein, dans le centre de Johannesburg, où se trouve l'Ellis Park, est, en effet l'une des nombreuses zones « grises » de la ville, c'est-à-dire un quartier officiellement blanc, mais en fait multiracial.

AVIS PUBLICS

PRENEZ AVIS que MARIE LAURAINÉ PIERRETTE VAUDRY, domiciliée et résidant au 4805 Duhamel, app. 3, à Montréal, District de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil afin de changer son nom en celui de MARIE LORRAINE PIERRETTE VAUDRY.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 juin 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BIKINI VILLAGE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 22ème jour de juin 1988, sous le numéro 680940.

Ce 27ème jour de juin, 1988 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 juin 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BIKINI VILLAGE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 22ème jour de juin 1988, sous le numéro 327424.

Ce 27ème jour de juin, 1988 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

LES IMMEUBLES PISAN INC PRENEZ AVIS que LES IMMEUBLES PISAN INC., une compagnie constituée en vertu de la Partie I de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la Ville de Montréal, demandera à l'inspecteur des institutions financières de la province de Québec, la permission de se dissoudre selon les dispositions de la Loi sur les compagnies. DATE ce 27ème jour de juin 1988. LAFALEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ. Procureur de la compagnie.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM PRENEZ AVIS que RONALD ROSS HEATER, domicilié et résidant au 974, rue Saint-Ferdinand, dans les Cîtes et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de RONALD ROSS RASO. MONTREAL, ce 28 juin 1988 GOULET, ST-PIERRE ET THERRIEN. Procureurs du requérant.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 mai 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ENTREPRISES JACKA VERRECCHIA (J.V.A.) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 13ème jour de juin 1988, sous le numéro 4033442.

Ce 16ème jour de juin, 1988 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 mai 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à NEW STYLE WOODWORK INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 15ème jour de juin 1988, sous le numéro 4033446.

Ce 27ème jour de juin, 1988 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

2550-6767 QUÉBEC INC. par acte daté du 20 juin 1988, et enregistré le 23 juin 1988 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4039823 a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee / International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toutes sources, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTEE / INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-006078-883

COUR SUPÉRIEURE ENRICO ROCCO COMPIERCHIO, et MARIA ANTONIA LEMBO demandeurs c. COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST, défendeur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-013661-846

COUR SUPÉRIEURE IMMOBILIÈRE CERIDOR INC. demanderesse c. LIONEL DUPUIS, GISELE DESJARDINS, JEAN-PIERRE CAMPEAU ROBERT GAUDET, défendeur.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 mai 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CONSTRUCTION HARDWARE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 15ème jour de juin 1988, sous le numéro 4033445.

Ce 27ème jour de juin, 1988 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 mai 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CONSTRUCTION HARDWARE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 15ème jour de juin 1988, sous le numéro 4033445.

Ce 27ème jour de juin, 1988 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

2550-6767 QUÉBEC INC. par acte daté du 20 juin 1988, et enregistré le 23 juin 1988 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4039823 a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee / International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toutes sources, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTEE / INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

AVIS À IMMOBILIÈRE CERIDOR INC. 4222, boul. Dorchester Ouest Westmount (Québec) H3Z 1V2

PRENEZ AVIS que par jugement rendu en date du 24 mai 1988, vos procureurs Mes Byers Casgrain ont obtenu l'autorisation de cesser de vous représenter dans la présente cause.

Vous êtes donc mis en demeure, par la présente, de vous constituer un nouveau procureur dans les dix (10) jours de la publication du présent avis.

À défaut par vous d'obtempérer à cette mise en demeure dans les dix (10) jours, les défendeurs, après avoir fait enregistrer défaut par le Prototaire, pourront demander le rejet de votre demande, sauf recours.

Veuillez agir en conséquence.

LAVAL, le 10 juin 1988. GAUTHIER DION PROCUREURS DES CO-DÉFENDEURS LIONEL DUPUIS ET GISELE DESJARDINS

PAR ORDRE DE LA COUR Le mis-en-cause Notaire Me Louis Lefebvre, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée à son intention au greffe au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame, Montréal.

Faute par le mis-en-cause de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 15 juin 1988 Michel Martin, notaire-adjoint Me Sergio Tucci, avocat 201, rue St-Zotique MONTRÉAL (Québec)

PAR ORDRE DE LA COUR Le mis-en-cause Notaire Me Louis Lefebvre, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée à son intention au greffe au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame, Montréal.

Faute par le mis-en-cause de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 15 juin 1988 Michel Martin, notaire-adjoint Me Sergio Tucci, avocat 201, rue St-Zotique MONTRÉAL (Québec)

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-001506-881

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT COLLEEN (COLINE) DUPONT, Partie demanderesse c. SERGE MURRAY, Partie défenderesse

WESTMOUNT

APPEL D'OFFRES

Le bureau du greffier de la ville, situé au 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, Québec, recevra des soumissions jusqu'à midi (12h00) le vendredi 15 juillet 1988, lesquelles seront ouvertes le même jour à 12h15, relativement à ce qui suit:

FOURNITURE D'UN LOGICIEL DE COMPTABILITÉ INTÉGRÉ INCLUANT:

GRAND LIVRE GÉNÉRAL
ÉTATS FINANCIERS
COMPTES À PAYER
ÉVALUATION DU CÔÛT DE TRAVAUX
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

Le cahier des charges pourra être obtenu au Bureau des Achats 4333 rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, à compter du lundi 4 juillet 1988.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Robert C. Wilkins
Greffier de la ville

montreal

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPELS D'OFFRES

PAVAGE, TROTTOIRS, BORDURES ET CONDUITS SOUTERRAINS POUR ÉCLAIRAGE, LA OU REQUIS

SOUSSION 7360 GROUPE «57» Avenue Clanranald, c/o, d'un point au nord de la rue Vézina à un point au nord de la rue David Lewis.

Rue David Lewis (45-29), du Croissant Bernard Merrier à l'Avenue Clanranald.

Croissant Bernard Merrier (45-30), d'un point au sud de la rue David Lewis à la rue David Lewis.

Rue Tommy Douglas (45-31), d'un point au sud de la rue David Lewis à la rue David Lewis.

Rue Abraham-De-Sola (45-32), de la rue Tommy Douglas à l'Avenue Clanranald.

SOUSSION 7361 TRAITEMENT DE BOUCHES-FISSURES SUR DIFFÉRENTES RUES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

SOUSSION 7362 ÉGOUT COMBINÉ ET CONDUITE D'EAU SECONDAIRE Rue Groil, de la rue Jeanne-Mance à la rue St-Urbain.

SOUSSION 7360 à 7362 TRAVAUX DE VOIRIE MUNICIPALE

Date d'ouverture des plis: Le 13 juillet 1988
Obtention des documents au: Module Voirie et Circulation 700 St-Antoine Est Bureau 1440 — tél. 872-3280

Contre un dépôt de (NON REMBOURSABLE): 35 \$ (chaque soumission simple) 35 \$ (chaque soumission groupe)

Sous forme de chèque visé à l'ordre du: Directeur des Finances de la Ville de Montréal

SOUSSION 7363 RÉPARATION À DIVERS PONTS ET TUNNELS

Date d'ouverture des plis: Le 20 juillet 1988
Obtention des documents au: Module Voirie et Circulation Ponts et Tunnel 700, rue St-Antoine est Bur. 1440 — tél. 872-3322 35 \$

Contre un dépôt de (NON REMBOURSABLE): 35 \$

Sous forme de chèque visé à l'ordre du: Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 120, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville Le 4 juillet 1988

Le greffier de la Ville Maurice Brunet

Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées, à l'Administrateur régional, politique et l'Administration des marchés, Travaux publics Canada, Région de la Capitale nationale, Place du Portage, Phase IV, 140 promenade du Portage, Hull, Québec, (adresse postale) OTTAWA (Ontario) K1A 0M3 seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans à l'adresse ci-dessus, (téléphone 997-5667) sur versement du dépôt exigible.

NUMÉRO: 702780 — POUR SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA

Addition au laboratoire des minerais radioactifs, Unité d'hygiène de travail, Edifice No. 17, Parc Tunney, Ottawa, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumissions aux bureaux des Associations de la construction d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: Mardi le 26 juillet 1988

Dépôt: \$50.00

BUREAUX DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour construction électrique et mécanique, doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 196, avenue Bronson, Ottawa, Ontario, au plus tard à 15 heures le 22 juillet 1988, conformément aux dispositions du document intitulé les Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles de gouvernement Fédéral) en date du 7 août 1981.

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure locale

BCS.86030.F le mardi 19 juillet 1988	LAE.80010.F le mardi 19 juillet 1988	LCP.88073.F le mardi 19 juillet 1988
58 MODEMS POUR CIRCUITS DE LIASONS HERTZIENNES ET DE CÂBLES TÉLÉPHONIQUES	ÉQUIPEMENT DE VÉRIFICATION DES CÂBLES SOUTERRAINS À ÊTRE INSTALLÉ DANS UN CAMION SPÉCIAL	UNITÉS FONCTIONNELLES ET RELAIS DE TENSION
Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 100 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 10 000 \$
Prix du document: Gratuit	Prix du document: Gratuit	Prix du document: Gratuit

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services Service Achats et Contrats 855, rue Ste-Catherine est 3^e étage Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 289-5903

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec. La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner. Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats et Contrats Jean-Yves Bureau

Evitez la fumée Pour mieux respirer

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Les Arméniens sont déçus

MOSCOU — Les Arméniens ont été déçus par le rapport de M. Mikhaïl Gorbatchev à la conférence du PCUS excluant tout « redécoupage des frontières » mais ont noté avec satisfaction le changement de ton du nouveau chef du parti azerbaïdjanais, a déclaré hier un porte-parole des militants arméniens réunis hier à Moscou.

Les Arméniens de la région azerbaïdjanaise du Nagorny-Karabakh, qui observent une grève depuis le 23 mai pour exiger leur rattachement à l'Arménie, ont encore durci leur mouvement au lendemain du discours de M. Gorbatchev, après avoir en partie repris le travail à la veille de la conférence, a précisé M. Korun Nagapetian devant quelques 300 personnes au cimetière arménien.

Par contre, la condamnation des « événements tragiques de Soumgait » prononcée par le premier secrétaire du PC d'Azerbaïdjan Adoul-Rakhman Vezirov lors de la conférence « est un élément nouveau et positif », a-t-il affirmé.

32 personnes dont 26 arméniens ont été tués fin février lors des massacres dans la ville azerbaïdjanaise de Soumgait, mais un recensement arménien officieux, parvenu hier à l'AFP, cite les noms de 33 victimes arméniennes.

La prise de position du chef du Kremlin contre une modification des frontières en URSS, c'est-à-dire implicitement contre le détachement du Nagorny-Karabakh de l'Azerbaïdjan, n'a cependant pas donné lieu à de nouvelles manifestations de masse à Erevan, la capitale de l'Arménie.

Un renforcement de la présence de « forces militaires » y a été signalé durant la semaine de la conférence, selon des habitants joints au téléphone, qui ont précisé que des hélicoptères ont survolé la ville vendredi matin.

Vendredi soir, un rassemblement — « bien moins important » que ceux ayant précédé à la mi-juin la réunion du Parlement arménien, selon des témoins — s'est tenu place de l'Opéra. Des appels à la grève n'auraient pas été retenus par les participants qui ont surtout réclamé une commission d'enquête sur une affaire de fuite de gaz dans une usine, que des rumeurs attribuent à un acte criminel azerbaïdjanais, selon les mêmes sources.

Une réunion sur la Défense civile, groupant les chefs militaires et politiques des trois républiques de Transcaucasie (Azerbaïdjan, Arménie et Géorgie) a été signalée le 24 juin par le quotidien de l'armée soviétique, *L'Étoile Rouge*. Cette réunion n'a pas un caractère routinier, soulignent des analystes occidentaux à Moscou.

Une des sept résolutions de la conférence, qui doivent être publiées aujourd'hui, porte sur les relations inter-ethniques. La commission de rédaction de cette résolution aurait accepté une proposition arménienne d'inclure une référence à un changement de la constitution sur les nationalités, a indiqué pour sa part à l'AFP l'écrivain arménien Silva Kapoutikian, déléguée à la conférence.

Les Arméniens en espèrent une issue à l'impasse constitutionnelle autour du Nagorny-Karabakh après les votes contradictoires sur son statut adoptés à la mi-juin par les Parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan.

Un processus de révision de la constitution doit commencer, conformément à une résolution de la conférence, lors de la session d'automne du Soviet suprême. Mais ce processus, concernant « les constitutions de l'URSS et des Républiques fédérées, nécessitera un certain temps », a déclaré pour sa part samedi M. Anatoly Dobrynine, secrétaire du Comité central du PCUS, cité par TASS.

Gorbatchev plus fort, l'URSS paraît bien engagée sur la voie des réformes

MOSCOU (Reuter) — L'image d'un Mikhaïl Gorbatchev calme et sûr de lui, plus puissant qu'auparavant à la tête du Kremlin, s'est imposée après quatre jours de débats ouverts qui ont secoué l'Union soviétique.

Et le pays lui-même, en proie à la « gabegie » après soixante ans de pouvoir absolu, paraît solidement engagé sur la voie d'une démocratie communiste nouvelle manière.

« Ce n'est pas seulement un dégel mais c'est déjà le printemps et peut-être même l'été ». Ce commentaire émis pendant la conférence du Parti communiste est celui de Vladimir Lakhine, journaliste et critique littéraire en vue et partisan des réformes dès la première heure.

« L'ombre de Staline s'estompe et nous devons en remercier Gorbatchev », a déclaré l'écrivain Anatoly Rybakov.

Des groupes de gens se sont spontanément retrouvés ce week-end dans le centre de Moscou pour discuter de l'avenir des réformes après la conférence nationale du parti qui s'est achevée jeudi.

Certains Moscovites ont même lu à haute voix dans la rue des passages des discours prononcés pendant les débats.

« Après tant d'années, les gens s'intéressent à nouveau à la politique, a expliqué un enseignant d'une quarantaine d'années. Pour la première fois de ma vie, je pense que ce pays peut aller quelque part ».

Gorbatchev « a certainement conquis le cœur des gens », a indiqué un observateur occidental en poste à Moscou depuis longtemps. « Mais ce qui est important, c'est qu'il a montré combien il était un fin politicien ».

« Il a fait la preuve qu'il avait réussi à réaliser le consensus politique dont a besoin tout dirigeant politique, surtout s'il souhaite entre-

prendre des réformes mais qu'il a besoin de se rallier les conservateurs », a estimé un diplomate asiatique.

« Il a montré ce que signifie gouverner au centre ».

Dans son discours de clôture, Gorbatchev a déclaré que « la glasnost a été l'une des héroïnes de la conférence ».

C'est en effet grâce à la glasnost (transparence) que les Soviétiques ont réalisé la semaine dernière qu'un véritable débat politique était en cours.

Réformateurs et conservateurs se sont succédés à la tribune du Palais des Congrès de Moscou, habitué de-

puis des décennies à des débats léni-fiants sur le « socialisme triomphant ».

Gorbatchev a su conduire les débats fermement mais poliment, évitant parfois un orateur à en dire davantage que ce qu'il souhaitait ou soulignant certains passages.

Le dernier jour, avec l'approbation évidente de Gorbatchev, Boris Eltsine, l'ancien chef du parti de Moscou, s'est exprimé à la tribune en demandant la mise en route d'un programme de réformes plus rapides.

Eltsine a apporté une réponse longue et intense au numéro deux du Kremlin Egor Ligatchev, chef de file des conservateurs qui s'était défendu auparavant de l'existence d'un tel

clan. Dans un discours final habile, le secrétaire général du parti a critiqué l'attitude d'Eltsine lors d'un incident qui a entraîné sa disgrâce au mois de novembre.

Mais il s'est gardé de mettre l'ancien chef du parti de Moscou à l'index et a évité de se ranger du côté de Ligatchev.

Gorbatchev devrait prendre en avril prochain la tête de l'État soviétique dans une fonction réformée.

« Personne n'imagine un autre candidat que lui pour ce poste, a indiqué un haut responsable soviétique. Depuis la semaine dernière, il n'y en a qu'un ».

Un chantier controversé provoque des affrontements à Jérusalem-Est

JÉRUSALEM (Reuter) — L'armée israélienne a tiré des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc pour disperser des centaines d'Arabes qui manifestaient hier à Jérusalem-Est contre des travaux d'excavation dans le quartier musulman.

Le chantier, de deux mètres de large seulement, a rapidement mis le feu au poudre. Les dirigeants de la communauté musulmane y ont vu une tentative illégale d'empiéter sur l'esplanade du Temple, où se dresse la mosquée al-Aksa, troisième lieu saint de l'Islam, mais les responsables israéliens ont affirmé agir dans la légalité.

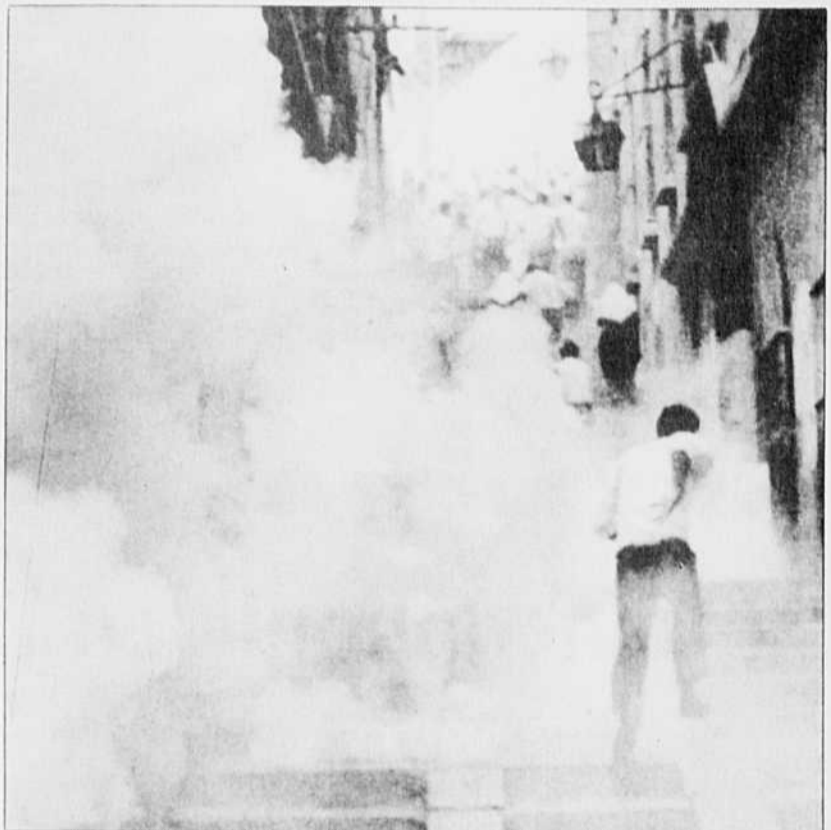
Au moins six personnes incommodées par les gaz lacrymogènes ont reçu des soins à l'hôpital Mokassed, tandis qu'un médecin du quartier musulman traitait une vingtaine d'autres Palestiniens intoxiqués par les gaz ou blessés par des balles en caoutchouc. De source policière, on a indiqué que quatre Palestiniens avaient été arrêtés.

Parmi les blessés figurent Abou Feras Achaya, directeur du WAKF, l'autorité religieuse musulmane à qui appartient le terrain, et le docteur Amine Khatib, membre du haut conseil islamique.

Les manifestations ont éclaté vers 7 h hier matin lorsque les ouvriers du ministère des Affaires religieuses, encadrés par des soldats et des membres de la police des frontières, ont entamé les travaux d'excavation pour mettre au jour un aqueduc du IIe siècle avant Jésus-Christ à la hauteur de la porte de Ghaouanmeh, une des entrées de l'esplanade.

Des responsables du WAKF ont tenté de s'opposer aux travaux tandis que des manifestants, alertés par les haut-parleurs des mosquées, se massaient dans la via Dolorosa toute proche, ont rapporté des témoins palestiniens et israéliens.

« Sans nous avoir prévenus, un groupe de juifs fanatiques a affirmé vouloir creuser un trou pour réparer l'aqueduc », a déclaré Achaya à Reuter. Je leur ai demandé s'ils en avaient la permission, je leur ai dit de nous le montrer. Ils n'avaient pas



Un manifestant prend la fuite dans un nuage de fumée après l'intervention de l'armée israélienne dans Jérusalem-Est pour chasser des Arabes qui manifestaient contre des travaux d'excavation.

de papiers ». Uri Minzer, porte-parole du ministère des Affaires religieuses, a soutenu de son côté que le WAKF avait été informé des travaux. « Le WAKF avait connaissance de notre intention d'ouvrir ce chantier technique. En revanche, ils ne connaissent pas la date des travaux. Nous ne leur avions pas dit car nous voulions éviter ce rassemblement », a-t-il dit.

Le tunnel, long de 30 mètres, se trouve à environ 300 mètres de l'esplanade du Temple, qui est sacrée pour les juifs comme pour les musulmans. D'une profondeur de 14 mètres, il part du Mur des lamentations et fait surface à la porte de Ghaouanmeh.

« Nous pensons que le chantier visait à ouvrir une voie de passage sous la mosquée afin de permettre à des groupes juifs fanatiques de se déplacer sous ce lieu saint, a affirmé le haut conseil islamique dans un communiqué. Cet incident souligne à quel point Israël manque d'égards pour la religion islamique ou l'opinion internationale ».

Les autorités israéliennes ont assuré que le passage ne serait pas ouvert au public.

Après les manifestations d'hier matin, des représentants du WAKF, de la municipalité et du ministère des Affaires religieuses sont convenus de suspendre les travaux d'excavation dans l'attente d'un accord. Un policier a par ailleurs été légèrement blessé par le jet d'une pierre en dehors de la vieille ville, a rapporté la radio des forces armées. Trois Palestiniens ont été arrêtés.

La radio a annoncé que la plupart des écoles de Jérusalem-est avaient été fermées à la suite de heurts entre policiers et étudiants de l'école Rachidiyeh.

Dans le nord de Jérusalem, trois passagers israéliens d'un bus ont été blessés par des jets de pierres.

Dans la bande de Gaza occupée, un véhicule militaire a été la cible d'un cocktail Molotov sur un important axe routier de la ville de Gaza. Selon l'armée, il n'y a pas eu de blessés.

Faisant face à de fortes résistances

Rocard ne dispose plus que d'une marge de manoeuvre fort étroite

PARIS (AFP) — La politique d'« ouverture » et de compromis avec les forces centristes engagée par le premier ministre socialiste français Michel Rocard, est confrontée à de fortes résistances à gauche comme à droite, ne laissant au chef du gouvernement qu'une marge de manoeuvre étroite, estimaient hier les analystes politiques.

M. Rocard, 57 ans, a dû venir lui-même devant l'instance dirigeante du Parti socialiste (PS) réunie samedi à Paris, pour tenter d'apaiser ses troupes, inquiètes devant l'entrée au gouvernement de quatre autres membres de l'ancienne opposition de droite.

Le nouveau gouvernement Rocard, issu des élections législatives du 12 juin dernier, compte en effet autant de socialistes que de non-socialistes dont huit libéraux-centristes.

Les socialistes avaient été particulièrement choqués de voir un ancien ministre du président Valéry Giscard d'Estaing, M. Jean-Pierre Soisson, peu suspect jusqu'ici de sympathie pour la gauche, hériter du poste hautement symbolique de ministre du Travail.

« Que serait le gouvernement si le parti qui est son principal soutien devait afficher sa méfiance ou sa distance ? », a demandé M. Rocard, conscient qu'il ne dispose à l'Assemblée nationale que d'une majorité relative de 276 députés socialistes sur 577.

Le nouveau président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, un proche du président François Mitterrand, est venu au secours de M. Rocard pour tenter de convaincre les socialistes que c'étaient des centristes qui rejoignaient le PS et non pas l'inverse.

M. Rocard, qui bénéficie toujours de la faveur de l'opinion française (65 % d'opinions favorables, selon un dernier sondage) même si sa popularité commence à s'effriter, peut se targuer d'avoir d'ores et déjà réussi à dégager un consensus politique sur deux dossiers importants.

C'est le cas, en grande partie, de l'impôt sur la fortune. Le projet final concernera quelque 120.000 détenteurs de capitaux à partir de 4 millions de FF (\$ 600.000) tout en évitant de pénaliser les entreprises. Un point de désaccord subsiste toutefois sur le barème et les taux de cet impôt, objet de divergences de vue entre M. Rocard et le ministre socialiste des Finances Pierre Bérégovoy. Il devrait être tranché au début de la semaine prochaine.

La méthode Rocard a surtout fait ses preuves sur le délicat dossier néo-calédonien où, après une longue série d'affrontements sanglants, un accord a pu être signé entre partisans et adversaires de l'indépendance de ce territoire français du Pacifique-Sud.

Ce consensus reste toutefois fragile, les indépendantistes ayant fait savoir samedi à Nouméa qu'il n'y a pas d'accord entre eux sur ce texte.

M. Rocard sait que sa marge de manoeuvre est étroite et qu'il doit avancer avec prudence. Toutefois, l'un de ses plus gros atouts, à l'heure actuelle, vient des divisions de la droite, dont deux des principaux leaders — l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing et son ancien premier ministre Raymond Barre — affichent ouvertement leurs désaccords.

M. Barre, pour sa part, refuse de pratiquer une « opposition systématique » à l'égard des socialistes et se déclare prêt à former avec eux une coalition de gouvernement sur la base d'un programme précis et négocié.

L'ancien premier ministre, qui a déjà été associé par M. Rocard aux discussions sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, a rencontré discrètement, peu après le second tour des élections législatives, le président Mitterrand, a-t-on appris de source sûre. Cet entretien, dont on ignore encore la teneur, a été sévèrement critiqué hier par d'anciens alliés politiques de M. Barre.

Celui-ci compte déjà au gouver-

nement deux alliés de poids en la personne des ministres centristes Jean-Pierre Soisson et Jean-Marie Rausch, qui ont tous deux été mis au ban de l'Union pour la démocratie française (UDF), le parti de M. Giscard d'Estaing, après leur entrée au gouvernement.

M. Giscard d'Estaing, en revanche, se situe clairement dans l'opposition et souhaite reconquérir le pouvoir en s'appuyant sur l'UDF dont il vient d'être élu président. L'ancien président de la République, qui occupe avec constance le devant de la scène politique, entend aussi ravir le leadership de l'opposition au parti néo-gaulliste RPR, qui après l'échec de son candidat aux présidentielles, l'ancien premier ministre Jacques Chirac, traverse une sérieuse crise interne.

La coopération entre la CEE et le Comecon: un facteur de paix et de sécurité en Europe

VOULIAGMENI, Grèce (AFP) — Les participants à la conférence « la CEE rencontre le Comecon », réunis ce week-end à Vouliagmeni (30 km au sud d'Athènes) ont achevé hier leurs travaux en se prononçant pour une « coopération approfondie et élargie » entre l'Est et l'Ouest capable de créer des « liens mutuels dépendants » pour vaincre la division de l'Europe.

Cette conférence organisée à l'initiative du groupe socialiste du Parlement européen, une semaine après la signature de reconnaissance mutuelle entre la CEE et le Comecon, a constitué « un modèle » pour la construction d'une « Europe commune », souligne un communiqué final. Pour les participants, la coopération économique entre les deux blocs autrefois antagonistes constitue « une mesure de confiance importante ».

« On a jeté les fondements de la coopération qui doit mener à la paix et à la sécurité en Europe », a déclaré à l'issue des débats le vice-président du groupe socialiste, M. Christos Papoutsis.

La déclaration de reconnaissance a été « une étape historique importante » pour l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest de l'Europe, ajoute par ailleurs le communiqué. A Vouliagmeni, les deux parties ont procédé à « un échange de vues, commun et général, sur les possibilités de développement mutuel de relations économiques bénéfiques » pour les deux parties.

Puis précisément, les participants ont discuté des conditions et perspectives de l'extension de la coopération entre la CEE et le Comecon, de la création de sociétés mixtes, des possibilités de transferts de technologie, de la coopération dans les domaines de l'énergie, des transports et de la protection de l'environnement, ainsi que des problèmes auxquels se heurtent le développement des échanges entre les pays à économie de marché et les pays à économie de marché.

La réunion de Vouliagmeni a été « un élément très positif et a permis de nous connaître mieux, ce qui est

très important pour la coopération future », a souligné devant la presse, à l'issue de la conférence, le secrétaire adjoint du Comecon, M. Stephan Zawodzinski.

La signature de la semaine dernière a été « un premier pas important, mais nous avons encore beaucoup à faire », a-t-il déclaré. « Ce sera difficile et il faudra faire preuve

de bonne volonté », a dit M. Zawodzinski en ajoutant que « pas à pas, nous arriverons à progresser ».

Il a une nouvelle fois insisté sur la nécessité de définir « dans un premier temps un petit nombre de secteurs prioritaires de coopération » et de procéder « une approche réaliste » de la coopération dans « des domaines définis ». Il a par ailleurs

proposé « un examen très sérieux » de la coopération entre les deux parties dans le domaine des transports.

Le délégué de l'Union soviétique, M. Guerguei Petrov, a insisté de son côté sur l'importance pour son pays de la création de joint ventures avec les pays de l'Ouest, et de la coopération pour la modernisation des entreprises soviétiques.

loto-québec		laMini		Quantitama		INTER PLUS		
Provincial Tirage du 88-07-01		Tirage du 88-07-01		Semaine du 88-06-27		Tirage du 88-07-01		
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS	3	4	NUMÉROS	LOTS	
3320222	1 000 000 \$	7 2 5 1 6 2	50 000 \$			476675	2 500 000 \$	
320222	10 000 \$	2 5 1 6 2	5 000 \$	LUNDI	532	2266		
20222	1 000 \$	5 1 6 2	250 \$	MARDI	144	5695	76675	2 500 \$
0222	100 \$	1 6 2	25 \$	MERCREDI	618	5740	6675	250 \$
22	25 \$	6 2	5 \$	JEUDI	949	8945	675	25 \$
222	10 \$	7 2 5 1 6	1 000 \$	VENDREDI	815	9292	75	10 \$
Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.		7 2 5 1	100 \$	SAMEDI	967	3631		
		7 2 5	10 \$					
649 Tirage du 88-07-02		SELECT Tirage du 88-07-02						
26	32	33	35	38	44	NUMÉROS MOBILES		
		No complémentaire: 12				72644 2 500 \$		
GAGNANTS	LOTS					4739 250 \$		
6/6	1	4 292 676,70 \$				857 25 \$		
5/6+	7	127 714,70 \$						
5/6	270	2 532,00 \$						
4/6	14 938	88,00 \$						
3/6	273 365	10 \$						
VENTES TOTALES: 17 761 091,00 \$		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 600 000,00 \$		VENTES TOTALES: 1 568 786,00 \$		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 600 000,00 \$		
Prochain tirage: 88-07-06								

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'« ERREUR » AMÉRICAINE

APRÈS AVOIR nié la tragique évidence, Washington a finalement reconnu qu'un de ses navires de guerre avait abattu un avion civil dans le golfe Persique, au cours d'une escarmouche avec des vedettes iraniennes. Invoquant tantôt une méprise du *Vincennes*, tantôt l'imprudence de l'Airbus iranien, les autorités américaines cherchaient péniblement, hier, à se tirer d'une des pires bourdes du Pentagone.

Ni l'enquête annoncée par le président Reagan, ni les excuses aux victimes ne sauraient cependant atténuer la gravité de l'« erreur » qui vient de se retourner, de brutale façon, contre l'intervention des États-Unis dans la guerre du Golfe. Sans parler de l'invasibilité d'une administration qui met des heures pour savoir ce qu'elle fait et ce qui se passe dans une zone de guerre où sont en jeu la vie de ses gens et sa crédibilité.

Seule une enquête — mais qui peut en tenir une qui soit complète et impartiale ? — pourrait permettre de savoir comment un bâtiment aussi sophistiqué que le *Vincennes* a bien pu prendre un gros avion civil pour un chasseur F-14. Mais n'était-il pas déjà prévisible qu'une tragédie semblable pouvait tôt ou tard survenir dans cette région ? Washington s'en prend à Téhéran pour avoir laissé voler un appareil civil dans une zone de combat : le risque de méprise et donc l'obligation de prévoir les « erreurs » du genre n'étaient pas moindres du côté américain.

Surtout que les États-Unis ne se bornent pas à une opération de police dans le Golfe. En laissant l'Irak attaquer les pétroliers qui s'approvisionnent en Iran et en prétendant dissuader l'Iran d'attaquer les tankers qui s'alimentent de l'autre côté, les États-Unis se sont en fait alignés sur Bagdad. Ils rendent plus difficile les mesures iraniennes tout en laissant impunies les attaques iraniennes, même quand elles frappent des bâtiments civils.

En prêtant sa protection à tous les pavillons « neutres », Washington allait multiplier les occasions d'accrochage et d'« accident » avec les vedettes navales et les appareils aériens mêlés au conflit. Ironiquement, c'est pour avoir été victimes d'une « erreur » irakienne que les bâtiments américains, devenus prudent, ont lancé des missiles dont un devait toucher le malheureux avion iranien et ses 298 passagers.

Il est vrai que l'Irak attaquait à nouveau des pétroliers occidentaux ces jours-ci, mais l'Irak se vantait tout autant de frapper des « cibles importantes » dans les eaux du Golfe et même jusqu'en Iran, où une douzaine d'ouvriers coréens ont été tués dans le récent bombardement, sans avertissement, d'une usine en construction.

Déjà la semaine dernière, le commandant américain pour les opérations du Golfe n'allait-il pas jusqu'à déclarer que les États-Unis étudiaient les moyens de détruire, en Iran même, des silos de missiles, ces fameux *Silkworms* qui mettraient les navires de la région à portée des Iraniens ? Manifestement, les militaires américains se préparaient à une escalade.

Qu'ils aient dès lors confondu un avion civil avec ce qui aurait pu être un appareil militaire déguisé n'est pas impossible. Il régnait en effet qu'on ait de sang-froid envoyé tant d'innocents à la mort. Mais cet élément d'explication confirmerait aussi que, loin d'être un facteur de modération, la présence américaine dans le Golfe ajoute aux dangers d'une plus grande crise.

Paradoxalement, les États-Unis auront ainsi donné à l'Iran une arme de propagande de première valeur dans cette phase difficile de sa longue guerre avec l'Irak. Il sera malaisé pour Washington de jouer maintenant au gendarme des voies internationales de navigation. En plus, les États-Unis ont peut-être fourni au régime Khomeiny le « coup » spectaculaire dont il avait besoin pour rallier sa population à la guerre.

Car la méfiance de l'étranger et la haine des États-Unis, successeurs des impérialistes britanniques, font partie intégrante de la psychologie iranienne d'aujourd'hui. Ces sentiments sont du reste largement partagés par les populations arabes même si leurs gouvernements sont, pour la plupart, hostiles à l'Irak et à sa révolution islamique. Pour désamorcer cette mentalité et les conflits qu'elle alimente, il ne suffira pas d'éviter les erreurs militaires dans le Golfe. Washington devra changer sa politique.

Heureusement, la détente internationale et la diplomatie nouvelle de l'URSS sont de nature à empêcher qu'une tragédie comme celle de l'Airbus iranien en entraîne d'autres.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

La francophonie en tranches

LE DISCOURS du premier ministre de France, mercredi 29 juin, au Palais-Bourbon, a été en grande partie axé sur la politique intérieure, laissant le domaine étranger à l'initiative de l'Élysée. M. Michel Rocard a cependant évoqué la francophonie, thème à la fois hexagonal et diplomatique; il a ainsi souligné que la France ne gagnerait « la bataille de la langue et de la culture qu'en prenant rapidement les moyens d'éviter un complet déclin de nos industries et moyens de communication audiovisuels ».

Dire qu'il fut un temps où la France officielle était accusée par les Québécois et autres Tunisiens ou Sénégalais de négliger la francophonie ! Aujourd'hui, six ou sept organismes, dont trois ou quatre ministères du nouveau cabinet, sans compter les comités ou les commissions « ad hoc » et la multitude des associations subventionnées, arc-boutent peu ou prou leur action nationale ou internationale sur la langue française.

« Action » est d'ailleurs un bien grand mot : « intentions » serait plus exact. Et comment pourrait-il en être autrement quand une administration doit passer le plus clair de son temps à se prémunir contre les inévitables empiètements de sa voisine, et vice versa.

Après le manque d'intérêt, qui fut longtemps réel, le risque de dispersion a aussi été perçu par nos partenaires étrangers. « Assez de paroles, des actes ! La France doit agir, sinon la francophonie restera un conglomérat d'énergies non utilisées », déclarait récemment au mensuel parisien « Arabes » le cinéaste égyptien Youssef Chahine, que M. Mitterrand a nommé

membre du Haut Conseil de la francophonie.

M. Jacques Chirac avait créé, en 1986, le secrétariat d'État à la francophonie, mais il avait eu le tort de rattaché à Matignon, et non pas au Quai d'Orsay, un département aux tâches essentiellement extérieures. Il s'ensuivit des embrouilles courtoises avec le Commissariat général de la langue française, voué principalement à un travail dans l'Hexagone. Le spectacle atristant de la diplomatie française, hésitant entre cinq ou six attitudes lors de la conférence ministérielle francophone de Bujumbura, en 1987, semblait avoir convaincu Paris de la nécessité de rationaliser son dispositif en matière de francophonie.

Or, on a maintenant un ministre de la coopération, M. Jacques Pelletier, ayant pour domaine l'Afrique noire et une partie des Caraïbes, deux zones où a cours le français; un ministre délégué à la francophonie au Quai d'Orsay, M. Alain Decaux, un secrétaire d'État, toujours au Quai d'Orsay, M. Thierry de Beaucourt, chargé des relations culturelles internationales, lesquelles ne sont pas concevables sans une part de francophonie; sans compter le ministre des Affaires étrangères et ceux de la Culture, de l'Éducation ou des DOM-TOM, qui ne peuvent pas ne pas avoir leur mot à dire lorsqu'il est question de langue française.

D'aucuns affirmaient que la francophonie était un « fromage »; elle fait en tout cas figure maintenant de « saucisson », dont chaque tranche est si maigre qu'elle ne peut contenter personne.

— LE MONDE

Enough is enough

D'IMPROVISATIONS en lâchetés, Brian Mulroney est en train de laisser dériver son propre parti dans le virage de la modernité et du progressisme que sa victoire électorale et les responsabilités du pouvoir lui avaient fait prendre.

La semaine dernière aux Communes, les Libéraux avaient beau jeu de ressusciter l'image du parti des « mange-Canayens », des concepts « antédiluviens » qui l'inspirent, des fossiles de « dinosaures » qui se dessinent en filigrane sur les actes de mise en candidature. On en ritait en fait si, comme dans les années 60 et 70, ce parti-là était voué à l'opposition, aussi marginal que les poseurs de bombes de Westmount.

Mais le parti de Brian Mulroney est un parti de gouvernement, qui veut faire passer le Canada à travers une série de réformes économiques, sociales et culturelles majeures. Un jour de plus de silence gêné, et le chef du Parti conservateur nous fera croire qu'il a besoin de ce genre de terroristes intellectuels pour sauver quelques circonscriptions dans l'Ouest du pays ou le sud de l'Ontario.

De ce parti-là, le Canada n'a pas besoin. Robert Stanfield l'avait compris, lui qui renvoya le maire Jones à Moncton. Et il ne suffit pas que Brian Mulroney envoie quelque obscur porte-parole gémir dans l'oreille du *Globe & Mail* pour qu'on se convainque qu'il se dissocie des éléments radicaux de son caucus. Un vrai chef, ça se tient debout et ça donne des ordres.

On a oublié, dans ce qui relève de plus en plus du burlesque, que le projet de loi C-72 concernant le statut et l'usage des langues officielles du Canada, est le fruit d'un triste marchandage avec les adversaires de la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise.

Ce marchandage a été concocté, dans le secret de deux nuits de négociations, entre un premier ministre du Québec décidé à faire de la su-

renchère avec le Parti québécois d'une part, et des chefs de gouvernements provinciaux d'autre part, qui se moquent tellement de leurs minorités, aborigènes ou linguistiques, qu'ils ont été incapables de faire le plus petit pas avec elles.



Michel VASTEL

▲ Lettre d'Ottawa

Entre les deux, entre Robert Bourassa d'une part et les Don Getty et autres Bill Vander Zalm d'autre part, se dresse un arbitre, Brian Mulroney, et une brochette de ministres « canadiens » qui se font gloire d'être nés à l'engagement politique au cours d'une campagne référendaire.

Le projet C-72, fallait-il s'en rendre compte, a soulevé dans l'Ouest des réactions plus virulentes que tout ce qu'on avait connu depuis la fin des années 60. Brian Mulroney peut toujours, sincèrement sans doute, tenter de bâtir a posteriori une logique de la générosité « typiquement canadienne », cela ne résiste pas.

Le débat sur le projet de loi a malgré tout permis de découvrir des hommes de grand courage : les Doug Lewis, les Don Mazankowski, les John Fraser qui se tiennent debout, résolument, même si les réactions qu'ils représentent — la ceinture orangiste de l'Ontario, l'Alberta dernière terre d'asile des dinosaures, Vancouver — abritent encore tout ce qu'il y a de plus rétrograde au Canada. Si Brian Mulroney n'a pas le courage de faire taire ses députés d'arrière-ban, il pourrait au moins avoir le leadership de se tenir debout avec ses propres ministres. En ne disant rien, ou en laissant ses propres députés présenter des amendements

dont certains sont une insulte à la raison et à l'Histoire, Brian Mulroney trahit ses ministres et récompense bien mal leur sens de la solidarité.

Jamais on n'aurait cru qu'un parti de gouvernement s'associe avec des propositions aussi farfelues que celles de :

— Faire de l'anglais la seule langue des champs de bataille (merci quand même pour les soldats du Royal 22ème et du Régiment de la Chaudière, morts sur les plages de Normandie !);

— Faire de toute la région de la Capitale nationale d'un pays très officiellement bilingue, y compris l'Outaouais dont on comprend, une région strictement unilingue;

— Nier les droits de la minorité anglaise du Québec en décrétant que « là où le nombre le justifie », il doit y avoir au moins 20 % de citoyens parlant la langue minoritaire;

— Exiger la prééminence de l'anglais là où linguistes et grammairiens se disputent l'interprétation de la version française.

Ces 136 amendements ne sont que tactiques dilatoires pour un petit noyau de récalcitrants que le chef du parti n'ose mettre au pas, de peur d'y laisser son fauteuil de premier ministre. Cela fait 14 mois que l'Accord du lac Meech a été paraphé par onze chefs de gouvernement, et cela fait un an que le projet C-72 a été déposé. L'instant de grâce qui flottait sur le Canada au début du mandat de Brian Mulroney et de Robert Bourassa est maintenant passé et il y a fort à parier que ni l'entente constitutionnelle, ni la réforme de la politique des langues officielles, ne survivront intactes à une campagne électorale.

Est-ce donc pour cela que Lucien Bouchard, « en tant que ministre, en tant que député et en tant que Québécois, n'a rien à dire » ? Et le Canadien, monsieur Bouchard, le Canadien, lui, n'a-t-il donc rien à dire, lui non plus ?

Denrée périssable

LIRE les journaux avec quelques jours de retard, c'est un drôle de petit jeu drôle. La denrée quotidienne est tellement périssable que l'exercice porte à réfléchir, parfois à rire. Ou à pleurer.

« Le PQ s'est juré que « l'épicière libérale » à la Mercedes ne lui enlèverait pas Roberval » (LE DEVOIR, 17 juin). On sait ce qu'il advint trois jours plus tard. Il y a un épicière de plus dans l'État Proviso. Ou au volant du char de l'État. Pas fou, le peuple; vaut mieux rouler (ou se faire rouler) en Mercedes qu'en Coccinelle. Moins dur pour le coccyx !

« Le président haïtien s'envoie des fleurs ». Trois jours plus tard, ce titre du DEVOIR eût pu être à peine modifié : « On envoie dans les fleurs le président haïtien ». A putsch encore liède on lit ces lignes de l'AFP : « Le pouvoir civil et l'armée ont donné de concert une leçon de patriotisme et de démocratie », a estimé hier le président Leslie Manigat à propos de la solution pacifique de la crise qui l'avait opposé au commandant en chef de l'armée, le général Namphy. Après avoir rendu hommage aux forces armées d'Haïti pour avoir fait leur devoir, Manigat a indiqué que « le pays se trouvait dans une période



Rolande ALLARD-LACERTE
Collaboratrice
▲ Faire part

de « rodage » démocratique et institutionnel ».

Entre Manigat et manigance, entre rodage et rodeur, il n'y a qu'un pas (de l'oe) !

« La Guinée-Bissau refuse de devenir un dépôt ». La région Cantley-Gatineau aussi mais ça ne fait pas le titre des journaux nationaux. Que de luttes épuisantes mènent les citoyens du coin aux prises avec des dossiers polluants et puants. Leur curé en tête, ils font de désespérés appels au ministre de l'Environnement. Décidément, on manque, en ce pays, de Louis-Gilles Francoeur.

« L'avenir en berne » (LE DEVOIR, 17 juin) coiffe un troublant article de Jean-Marc Léger évoquant la dénatalité et le taux élevé de suicides chez les jeunes. La conclusion fait frémir. Se pourrait-il

que « se résignant à une apparente fatalité, le peuple québécois ait décidé de mettre son avenir en berne et de sortir de l'Histoire sur la pointe des pieds » ?

Page voisine, Paul-André Comeau signe un éditorial intitulé : « Distincte, la société ? ». Si on se pousse et on ne repousse pas, on ne pourra même pas lire, dans quelques années cet autre titre : Éteinte, la société distincte.

Denrée périssable, le peuple ? S'il faut partir, que ce ne soit pas sur la pointe des pieds. Hélas ! nos artistes, qui ont tant chanté le pays, commencent à déchanter...

À Radio-Québec, le soir de la Saint-Jean, Renée Claude, après avoir interprété *Mon pays* de Claude Léveillé, expliquait : « Ce n'est pas une chanson nationaliste. Faut pas la prendre au pied de la lettre mais dans son sens métaphysique. Ça pourrait se chanter en Russie, en Norvège ». Faites comme chez vous. Ne manquez plus que le classique « Excusez-la ». Comme disait Zacharie Richard, le même soir, à Radio-Canada : « Merci d'avoir venu ».

Et si l'autre désormais inexorablement glisser vers la chanson d'ailleurs, je suggère *Le rêve passe...*

LETTRES AU DEVOIR

■ Exemple

Lettre à Mme Danielle Jasmin

EN RÉPONSE à votre lettre du 26 mai au DEVOIR, la Direction générale des communications d'Environnement Canada considère que votre initiative est encourageante. Elle démontre que nos efforts d'établir une prise de conscience du sérieux problème des pluies acides a eu un impact positif.

Vos intentions sont très appréciées et nous espérons qu'un plus grand nombre de Canadiens suivront votre exemple. Vous trouverez ci-joint une série de publications qui, j'en suis sûr, sauront vous intéresser.

Dans l'éventualité où vous désirez recevoir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à :

L'Informathèque, Environnement Canada, Les Terrasses de la Chaudière, 10, rue Wellington, Hull (Québec) K1A 0H3.

Le numéro de téléphone est le suivant : (819) 997-2800.

Bonnes vacances !
— PHIL GIBSON
directeur des communications
Pluies acides
Ottawa, le 21 juin.

■ L'article 51

Lettre à M. Claude Ryan

AU COURS de 1987-88, le Comité de parents de l'école St-Gilles a eu à mener deux dossiers importants. Le premier portait sur l'intégration de deux classes d'enfants mésadaptés socio-affectifs à l'école; le second, sur le choix d'un directeur pour l'école.

Ces deux questions sont soumises à l'article 51 de la loi sur l'instruction publique : le Comité d'école doit être consulté s'il en fait la demande.

Déçu par la façon dont la Commission scolaire Chomedey de Laval consulte les parents, je sollicite l'appui de votre ministère pour favoriser une application plus systématique de la loi sur l'instruction publique.

Les faits sont les suivants :
— Le 20 mai 1987, nous étions informés, au cours de l'avant-dernière réunion du Comité d'école avant les vacances, qu'une décision d'implanter deux classes d'enfants mésadaptés socio-affectifs dans notre école était prise par le réseau scolaire. La direction et les enseignants de l'école en étaient informés en même temps.

Cette manière de faire était tout à fait contraire aux dispositions de l'article 51 alinéa 8 de la loi qui prévoit une consultation du Comité d'école pour l'intégration à l'école d'enfants présentant des troubles d'apprentissage et d'adaptation.

— Le 20 janvier 1988, au cours d'une réunion du Comité d'école, le directeur nous annonçait son intention de demander sa mise à la retraite à la fin de l'année. Nous écrivions alors au Directeur général de la Commission scolaire pour connaître les modalités de consultation des parents sur le choix d'un directeur.

La Commission nous informait alors qu'il existait une politique interne d'affectation des cadres. Nous faisons parvenir néanmoins à la Commission nos attentes.

Nous avons appris informellement le 14 juin le choix de la Commission. Sans explications supplémentaires, ce choix semble suivre de façon administrative la politique d'affectation des cadres du réseau scolaire Chomedey de Laval. Cette politique, telle qu'appliquée, est encore tout à fait contraire aux dispositions de la loi. Elle ne témoigne d'aucun esprit de consultation.

La plupart des membres de notre Comité d'école y siègent depuis plusieurs années avec une implication et un sérieux exemplaire. Nous sommes à même de faire valoir un point de vue constructif et éclairé.

Dans la perspective des efforts de démocratie scolaire de votre ministère, je demande votre intervention dans l'administration du réseau scolaire Chomedey de Laval, afin que les parents y soient effectivement consultés.

— JEAN-MARC DELACOSTE
secrétaire du Comité d'école
Montréal, le 20 juin.

■ Sa rue

« DONNER le nom de Jean Lesage à cette artère routière de grande importance pour le développement du Québec est un geste de reconnaissance envers un homme politique qui a marqué l'histoire récente du Québec », déclara M. Robert Bourassa, le 22 juin, lors de l'inauguration de l'autoroute Jean-Lesage.

En s'inspirant du premier ministre, je peux bien déclarer : Donner le nom de Fernand Seguin à une modeste rue de Montréal est un geste de reconnaissance envers un grand vulgarisateur scientifique québécois qui a marqué l'histoire récente du Québec.

Je suggère que l'on donne le nom de Fernand Seguin à la rue Wolfe. Pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups ? Honorer la mémoire d'un grand Québécois et nous débarrasser de Wolfe qui n'a rien fait de bon pour le Québec.

— JULES LEBEAU
St-Jérôme, le 27 juin.

■ Temps de guerre

LE CONGRÈS de Toronto nous a proposé des actions pour combattre l'effet de serre. Mais, devant l'ampleur du problème, je trouve qu'on a peur de nommer les causes véritables : les moyens de transport et toutes ses industries connexes.

Il est clair que l'auto de type moteur à explosion-brûleur d'hydrocarbures doit être retirée des routes. Ce moyen de transport doit fonctionner avec un autre type de moteur. Que les compagnies et industries de l'auto apportent la solution — ces entreprises en ont les moyens et les infrastructures.

La solution doit être rapidement mise en place : en dedans de cinq ans.

La situation demande ingéniosité, créativité et efficacité : à la guerre comme à la guerre. Plus vite, nous éliminerons les brûleurs d'hydrocarbures (auto, train, bateau, avion) plus vite la nature se remettra.

Il faut la même détermination, le même courage... comme en période de guerre. Le problème auquel nous devons faire face ne souffre pas de demi-mesures.

Il faut nous déplacer dans l'espace autrement qu'avec le moteur qu'on a. C'est un appel à l'industrie automobile : avez-vous en mains des brevets offrant une alternative ? Il y va de l'intérêt économique et sanitaire de met-

tre à notre disposition d'autres moyens de nous transporter.

Il est malsain de continuer ainsi. Il serait catastrophique de penser pouvoir continuer pendant 25 ans. En temps de guerre, on fait des pieds et des mains afin que la victoire soit dans notre camp. Face au problème de serre, il faut avoir le même esprit.

C'est à l'Amérique qu'appartient la solution. Mettons-nous à la tâche, attaquons le problème à sa base, trouvons la solution. Le temps presse — le temps est à l'orage — la nature est saturée. C'est un défi de taille. S'il manque à l'Amérique la volonté et le cœur à l'ouvrage pour relever ce défi, que la solution alors vienne d'Asie.

— MARC-ANDRÉ ROY
Montréal, le 28 juin.

■ Papineau franc-maçon

J'AI LU un peu narquoisement l'article flamboyant sur Louis-Joseph Papineau franc-maçon (LE DEVOIR, 23 juin). Bon, et puis après ? Tout le monde l'était, pourquoi pas lui ?

Si toutes les idées « libérales » de l'époque et de ce grand homme (que j'admire et à qui je pardonnerais n'importe quoi à cause de son petit-fils le très grand Henri Bourassa), si toutes ces idées avaient triomphé, c'est bien dommage, mais l'extraordinaire fécondité de nos familles, phénomène principalement religieux, aurait disparu, comme aujourd'hui, dans un grinçant ricanelement laïque.

Les quatre ou cinq cent mille Canadiens qu'il y avait alors seraient peut-être aujourd'hui six ou huit cent mille, certainement pas six millions et demi, et ils parleraient anglais de Boston à Calgary, tout comme les Français de Saint-Louis du Missouri ou les Louisianais.

Ce qui a mis sur terre la nation d'aujourd'hui, ce n'est pas le romantisme oratoire, mais suicidaire, de 1837, c'est le simple et bien humble amour de nos femmes pour le bon Dieu, pour l'Église et pour les belles tabléées heureuses créées à coups de sacrifices mystiques.

Si j'ai aimé fanatiquement Papineau et le souvenir des Patriotes lorsque j'étais jeune (à 19 ans, en 1937, j'ai écrit et fait jouer au collège une pièce émue en leur honneur), plus tard la vie adulte, la guerre de 1939, l'amour, puis les nombreux enfants m'ont fait comprendre à quel désastre final nos maîtres politiques et militaires nous ont fait échapper en 1837-1838.

Hélas ! ce désastre, le même, nous y sommes plongés aujourd'hui. L'idéologie à triomphé, et tant pis pour la nation, qu'elle a stérilisé. On juge l'arbre à ses fruits...

— LOUIS BILODEAU
Sillery, le 24 juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= \$3,25 par semaine
le samedi seulement = \$1,00

Pour information :
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149\$ par année
Pour information: 815 6 mois
(514) 844-5738 425 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155\$ par année
au Canada 855 6 mois
455 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le Québec neutralisé

■ Anti-politique d'abord

ON LE répète, nous sommes à la fois une majorité et une minorité. Mais un certain gommage de cette double réalité à visiblement un but : que nous n'exercions ni une politique de majorité, ni une politique de minorité, et que nous perdions la notion de l'une et l'autre.

On nous convainc de gouverner le moins possible dans le sens de nos intérêts en tant que majorité. Et comme minorité, on nous amène, aisément d'ailleurs, à abandonner l'esprit de revendication, la volonté de contester le pouvoir dominant, de le défier, de conquérir sur lui des pouvoirs, de protéger le plus possible ceux que nous avons déjà. C'est un exploit.

C'est une entreprise de profonde neutralisation. Elle a pour fin de pervertir notre sens politique en nous faisant oublier à la fois, comme majoritaires, la dynamique du plus fort, et comme minoritaires, la volonté — également dynamique — du plus faible. La mystification est complète.

On persuade le plus fort de peu exercer son pouvoir; on persuade le plus faible que nous sommes aussi de ne rien exiger de majeur, de décisif, de ne rien exiger, bref d'être sage et bien tranquille. Alors nous en venons à ne plus vouloir



bouger, ni comme dominants, ni comme dominés.

On tend donc à nous priver à la fois de nos deux ordres de moyens. Ils se conditionnaient l'un l'autre, s'augmentant réciproquement : étant faibles quoique majoritaires, nous avions à une double raison de vouloir gouverner et de tenir à ce gouvernement; étant forts, parce que majoritaires, nous pouvions et voulions corriger notre faiblesse. On veut que nous nous annulions nous-mêmes, et comme forts, et comme faibles. Voilà le message subliminal des maîtres actuels de l'ordre établi.

En nous éloignant de ces réalités, qu'est-ce qu'on fait ? On nous prive de notre force politique. À sa place règnent toutes les illusions qui le remplacent — pour être poli, pour ne pas dire autre chose. L'illusion à la place de la réalité :

abandon, laisser-faire, optimisme sans objet, plutôt que volonté et sentiment d'urgence : perdre du temps, laisser le temps courir, qui joue contre nous. Quel scandale si nous nous mettions à être politiques à nouveau ! Mais le climat paraît exclure cela, car il y a climat, et c'est plus pernicieux encore.

Cette atmosphère flotte partout. Dans le gouvernement actuel, évidemment, tant fédéral que provincial. (Cela donne par exemple l'accord du lac Meech, qui est une camelote, d'ailleurs équivoque et dangereuse pour nous, à échanger contre une signature que nous donnons sans nécessité pour une constitution qu'on nous impose mais à laquelle il n'est aucun besoin même pratique-pratique de souscrire. À quel esprit éveillé ferait-on croire qu'un acquiescement formel, en matière de droit constitutionnel, ne lie pas davantage et plus irrémédiablement qu'un état de fait imposé jusqu'à un certain point du dehors ?)

Ce climat règne dans le gouvernement, dis-je, mais dans l'opinion aussi, dans la faiblesse des opinions courantes, un peu partout, dans la perplexité ambiante, dans le journalisme mou.

Un irréalisme politique de fond est devenu la chose à entretenir. Il s'appelle, il s'est toujours appelé faire fi de son propre pouvoir, de son propre manque de pouvoir.



Cela s'appelle aussi ne pas se ressaisir, ne pas être son propre maître, ne pas vouloir, ne pas prévaloir. Il y a un autre nom pour cela : c'est une anti-politique. À notre usage exclusif.

Regardez-la d'un peu plus près. L'anti-politique de l'un, qu'est-ce que c'est ? C'est évidemment la politique des autres.

— PIERRE VADEBONCOEUR
Montréal, le 22 juin.

■ L'avenir des nations

RENÉ LÉVESQUE aimait à dire que l'écologie des peuples passait par la libération des nationalités. Nous sommes à une époque de combat pour la préservation des espèces animales et végétales. Il va de soi qu'à fortiori il faut aussi

tâcher de conserver les spécificités et distinctions humaines.

Le 21e siècle sera celui de la préservation et de l'épanouissement des nationalités à tout point de vue. L'humanité perdrait beaucoup trop en richesse humaine à vouloir uniformiser les cultures nationales sous une culture dominante. Elle le sait.

C'est la raison pour laquelle l'autodétermination des peuples est souhaitable. Qu'ils soient Kurdes, Catalans, Basques, Arméniens, Tamouls, Lattomiers, Québécois ou autres ! L'avenir de l'humanité réside dans la diversité, le respect et l'interaction de ses composantes.

Il restera à souhaiter qu'un véritable pouvoir international (une « police internationale » préconisée par Albert Einstein) s'installe pour aider à régler les différends et éviter les excès guerriers.

Ainsi, indépendantiste québécois, je lutte pour l'inter-nationalisme et ma vision, loin d'être un « repli-sur-soi » consiste en un désir d'ouverture sur le monde.

Ne plus avoir à demander de permission pour pouvoir assister à une conférence internationale; ne plus devoir se faire représenter par d'autres dans les cercles internationaux; voilà une façon adulte et enrichissante d'apporter sa contribution à la vie des nations !

— ALAIN RABY
Saint-Jean-Port-Joli, le 22 juin.

La santé des travailleurs

■ À retardement

LOUIS Laberge se scandalise, avec raison mais à retardement, du fait que les dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (Loi 17) ne couvrent pas les travailleurs et les travailleuses oeuvrant sous juridiction fédérale (Cas Bell Canada, L.E. DEVOIR, 10 juin).

Je dis « à retardement », parce que ça fait longtemps qu'on sait ça, et on n'avait pas besoin de la Cour suprême pour nous le dire. Dans le volumineux mémoire que Louis Laberge a lui-même présenté, en septembre 1979 à la Commission permanente du travail et de la main-d'oeuvre (sur le projet de loi 17) on peut lire ceci pour ce qui a trait aux « travailleurs oeuvrant dans les secteurs de juridiction fédérale » :

« [...] Il est intéressant de noter, et nous le soulignons à votre Commission, que la loi de la Saskatchewan « Occupational Health and Safety Act », contient une disposition spécifique concernant les travailleurs oeuvrant dans les secteurs de juridiction fédérale. Il s'agit de l'article 36 de cette loi :

Act binds Crown. The Crown in right of Saskatchewan and the Crown in right of Canada insofar as it may submit to the operations of this Act, are bound by the provision of this Act.

« Nous savons, par ailleurs, que plusieurs provinces, y compris le Québec, ont conclu des ententes avec les autorités fédérales pour l'administration et la surveillance, dans leurs territoires respectifs, de certaines fonctions administratives dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail.

« Nous croyons que le Québec doit revendiquer, quelles que soient les circonstances que l'avenir nous réserve, que tous les travailleurs oeuvrant au Québec soient couverts par la loi québécoise, et que tous les employeurs au Québec, y compris le gouvernement fédéral et ses agences ainsi que tout autre employeur dans un secteur sous juridiction fédérale, y soit soumis. Il ne s'agirait pas là d'un précédent puisque c'est ce qui existe présentement pour ce qui est des lois sur la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles. Dans la logique des choses, le même principe devrait s'appliquer aussi dans le domaine de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Il s'agirait simplement de l'application du vieux principe qu'exprime l'expression « the law of the land... »

« Dans l'intervalle, et dans l'état actuel des choses, la FTQ insiste fortement pour que le Québec prenne l'initiative de réclamer la négociation d'une entente fédérale-provinciale (ou négociation dans un grand nombre d'autres domaines, même actuellement) pour la coordination et l'administration par les provinces, notamment par le Québec, des lois et règlements sur la santé et la sécurité du travail. »

À ma connaissance, ni la FTQ, ni la CSN, ni aucune autre centrale syndicale ou « comité » des accidentés n'a revendiqué de telles négociations. Et pourtant, on en était tout à fait conscients dès 1979, et même bien avant 1979 !

Quant à se scandaliser du fait que Bell Canada se soit rendue en Cour suprême pour frustrer des travailleuses d'un droit « naturel », je dirais à mon ami Louis Laberge que lorsqu'on demeure dans une maison de verre, il faut éviter de lancer des pierres au voisin. Sauf erreur, il est membre du conseil d'administration et du comité exécutif de la CSST.

Or, c'est un secret de polichinelle que cet organisme se rend régulièrement en Cour suprême lorsque des jugements de la Cour supérieure et de la Cour d'appel contredisent ses « politiques » et qu'elle attaque même en justice les décisions des organismes d'appel institués par sa propre loi.

J'admets que ça peut parfois être nécessaire. Ce qui est inadmissible, cependant, c'est que la décision d'aller devant les cours de justice n'est jamais soumise au conseil d'administration. Probablement pas même au comité exécutif. C'est au niveau du contentieux que ça se décide avec, on présume, l'approbation du président (de la présidente, par les temps qui courent).

Louis Laberge donne l'exemple des lois sur la réparation, un domaine où c'est « the law of the land » qui prévaut dans toutes les provinces canadiennes. C'est vrai, et ça existait bien avant la Loi 42, n'en déplaise à M. Laberge. Ce qu'il faut savoir, cependant, c'est que les fonctionnaires fédéraux ont déjà, tout prêt, tout bien figolé, le projet d'une loi fédérale en matière de réparation des lésions professionnelles.

Il ne manque que la volonté politique, et cette volonté a bien failli s'exprimer lors de l'adoption de la loi 42, trop généreuse envers les victimes et trop « tatillonne » envers les employeurs (y compris les ministères fédéraux) au gré de ces fonctionnaires. Il y a donc péril en la demeure aussi du côté de la réparation des lésions professionnelles.

— EMILIE BOUDREAU
Montréal, le 10 juin.

Hommage à Fernand Seguin

■ Le vieil arbre n'est plus

COMME un grand arbre, présent depuis si longtemps, on ne le voyait plus. On le prenait pour acquis... jusqu'à ce que sa disparition laisse un grand trou dans le paysage.

Il était devenu moins visible, c'est vrai. Il ne se dressait plus seul, en plein champs, comme au début. Il n'était plus le point de référence obligé pour tous les francophones qui veulent apprivoiser le monde mystérieux de la science.

Autour de lui, sous son ombre, les graines qu'il semait avec abondance ont pris racine. D'autres arbres ont poussé : une centaine de journalistes québécois font maintenant carrière dans l'information scientifique. Nos politiciens sont devenus les apôtres du « virage technologique ». Des millions de Québécois et de Québécoises ont maintenant intégré le savoir scientifique à leur façon d'être.

Le vieil arbre était donc moins visible. D'ailleurs, la foudre lui avait fait perdre plusieurs branches : des embolies à répétition l'avaient laissé gravement handicapé. Paralysé. Et pourtant, Fernand Seguin persistait à écrire. À penser, surtout.

Avec le temps, il était devenu philosophe... Il était aussi beaucoup plus critique à l'égard de la science et des chercheurs. De sa hauteur, il pouvait voir les tendances de la technologie et il nous lançait ses interrogations : Qu'attendons nous de la science ? Des bombes, ou des orchidées ? Toute la puissance entre nos mains de riches, ou du pain pour tous les hommes de la terre ?

Maintenant, le vieil arbre n'est plus. C'est à d'autres de prendre la relève. Chercheurs, journalistes, citoyens de toutes les classes sociales, à nous d'apprivoiser la science et de

construire le monde dont on rêve.

C'est ce que Fernand voulait.

— GILLES PROVOST
Association des communicateurs scientifiques
Montréal, le 26 juin.

■ Merci

FERNAND Seguin n'est plus ! Son oeuvre demeure et ce précieux cadeau continuera à rappeler la profondeur d'une âme qui divulguait son savoir avec une facilité parfois déconcertante. Merci Fernand !

— LÉANDRE FAGUY
Sillery, le 22 juin.

■ Vulgarisateur

DE LA bombe à l'orchidée, avez-vous intitulé votre dernier livre. De vous, nous ne retiendrons que l'orchidée car votre oeuvre portera fleurs et fruits. Les valeurs que vous véhiculiez et l'attachement que vous démontriez à la vie en inspireront plus d'un.

Enfant, il m'arrivait de regarder vos interventions télévisées. Mon intelligence d'alors ne me permettait pas de saisir entièrement la teneur de vos propos, mais je me souviens nettement d'avoir été plus d'une fois émue par votre acharnement à vulgariser, sans pour autant les rendre simplistes, les divers mécanismes de cette science que nous appliquons, hélas trop souvent, sans conscience.

Bien humblement, j'avoue que j'ai souvent rêvé en secret de suivre vos pas. J'ai plutôt emprunté une voie plus facile, déjà tracée par bien d'autres, alors que vous avez été un précurseur dans votre domaine. Vous êtes cependant toujours demeuré une source d'inspiration dans mon travail. Tous les jours, je m'efforce de communiquer mes connaissances

à mes clients, adultes comme enfants. Lorsque j'y parviens, je soupire de satisfaction.

J'espère que nous connaîtrons bientôt un vulgarisateur scientifique aussi désireux que vous de partager son savoir et surtout, sa sagesse, son espoir et sa foi en la vie.

— MARIE-JOSEE BISSAILLON
orthodontiste
Montréal, le 21 juin.

■ Très tôt

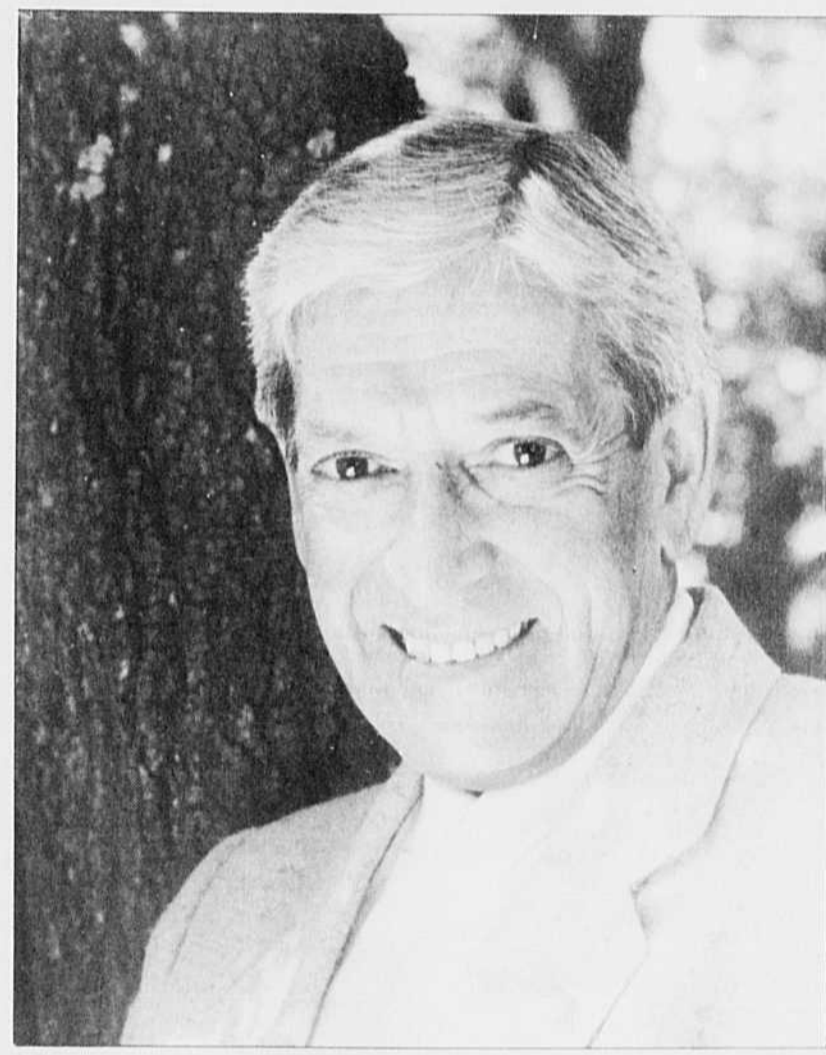
FERNAND Seguin n'est plus. Chacun rappelle comment cet homme très simple savait, au moyen d'entrevues très particulières et aussi du simple dialogue, faire comprendre à un vaste auditoire des problèmes, qui à prime abord, semblaient bien compliqués.

Mais sait-on qu'avant d'intéresser des milliers de radiophiles et de télé-spectateurs, Fernand Seguin s'est adressé, alors qu'il était professeur de biologie à l'Université de Montréal, à des auditoires plus limités comme ceux de la salle de cours ou du laboratoire de travaux pratiques ?

Avant même de devenir professeur, il avait plaisir, comme étudiant très intelligent et toujours le premier à comprendre le problème, à communiquer sa nouvelle connaissance à ses compagnons et compagnes.

Le docteur Préfontaine avait remarqué très tôt chez lui ce goût qu'il avait de communiquer et il l'invita, alors qu'il n'avait pas encore obtenu son baccalauréat, à participer à l'enseignement de la biologie comme moniteur aux travaux pratiques d'abord, comme chargé de cours ensuite, et enfin comme professeur.

Très tôt, son désir de communiquer ses découvertes s'étendit au-delà de la salle de cours et il donna sa première communication scientifique (le dosage de l'aminopyrine) le



« Comme un grand arbre, présent depuis si longtemps, on ne le voyait plus »

8 octobre 1945 au 13e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

Par la suite, les membres de l'ACFAS eurent le plaisir de l'entendre dans différents congrès annuels. L'ACFAS lui doit aussi d'avoir organisé, présidé et animé plusieurs colloques, entre autres celui de 1961 qui avait pour thème la vulgarisation scientifique. À cette occasion

l'ACFAS lui attribua la médaille Archambault en reconnaissance de ses qualités de vulgarisateur des sciences.

En mai, l'ACFAS décernait à Fernand Seguin le titre de membre émérite de l'ACFAS.

— JEAN-MARIE DEMERS
archiviste de l'ACFAS
Montréal, le 21 juin.

■ Pravda

Réplique au Syndicat de la rédaction (« À propos d'une chronique », 15 juin)

FIDÈLE lecteur du DEVOIR, je suis de plus en plus indisposé par la ligne éditoriale et le traitement de l'information qui se pratiquent au journal depuis quelques années, et qui en font trop souvent une médiocre « Pravda ».

Je me suis donc réjoui lorsqu'ont commencé à paraître les « Contrepoints » hebdomadaires de M. Guy Brouillet : LE DEVOIR avait un urgent besoin de ce genre d'opinions intelligemment divergentes.

Mais, depuis le 15 juin, je dois déchanter : le Syndicat de la rédaction du DEVOIR, par l'entremise de M. Jean-Pierre Proulx, veut mettre fin à cette très timide *glasnost* en protestant contre l'article de M. Brouillet, *L'Afrique du Sud, ce pelé, ce galeux* (7 juin) qui a le malheur de ne pas suivre la « ligne officielle » et la « langue de bois » systématiquement réprobatoire qu'on utilise généralement pour parler de l'Afrique du Sud.

Prudents, le Syndicat et M. Proulx jouent sur deux tableaux : d'abord, une condamnation sans équivoque des propos de M. Brouillet qui sont tenus pour «... injurieux, scandaleusement anti-démocratiques... » ; ensuite, pour empêcher cette condamnation d'être perçue comme une simple divergence d'opinion, on la subordonne aux meilleurs intérêts du journal : «... contraire aux objectifs et caractères fondamentaux du DEVOIR, [...] principes démocratiques qui inspirent ce quotidien, [...] LE DEVOIR ne peut risquer de paraître entériner des conceptions pareilles... »

Surtout, on souhaite que ce « collaborateur de l'extérieur » soit bien identifié comme n'appartenant pas à « la maison » et qu'il soit tenu loin de la page éditoriale !

L'Afrique du Sud, bis

Je n'aime pas qu'on me dise quoi et qui lire, ni comment penser, ni qu'on me désigne les « bons » et les « méchants » selon les canons d'un nouveau conformisme : je suis assez grand pour faire la part des choses, comme d'ailleurs l'ensemble des lecteurs du DEVOIR.

L'immaturation intellectuelle que masque la « démocratie orientée » du Syndicat de la rédaction est profondément navrante et inquiétante pour l'avenir.

— FRANÇOIS DUMAS
Montréal, le 21 juin.

■ À la Croc

JE TIENS à féliciter LE DEVOIR d'avoir accordé une place de choix en ses pages à M. Guy Brouillet. Après tout, les thèses que soutient cet intellectuel à la Croc sont celles de Monsieur Tout-le-monde. Et seule une infime minorité d'hommes intelligents et anonymes ose les réfuter.

J'attends avec impatience son énoncé sur l'épineux problème des minorités dites visibles. Me permettrai-je de citer San-Antonio : « Si tous les...s volaient, il ferait nuit. » Même en plein jour.

Vive la liberté d'expression !
— HENRI NOËL
Boucherville, le 23 juin.

■ À l'endroit

UN RÉCENT article paru dans la Chronique « Contrepoint » du DEVOIR sous le titre « L'Afrique du Sud, ce pelé, ce galeux » captait l'attention de ceux qui connaissent et aiment l'Afrique lui portant un intérêt vigilant.

Un tel titre avait de quoi faire hausser les épaules à ceux qui pouvaient pressentir un texte accusateur, plein de hargne, de morgue et de suspicion.

Or voici que ce n'était pas le cas et que l'article fort intelligent, d'un ton mesuré, s'appliquait avec aisance, à faire saisir les tenants et les aboutissants d'une situation complexe, à établir objectivement des constats et à dégager les points de jonction possibles entre des parties en apparence inconciliables que certains, Dieu seul sait pourquoi, voudraient irrémédiablement.

Sans passion, sans affirmation gratuite, sans avancées qui ne soient vérifiables le texte de M. Guy Brouillet visait sans nul doute à faire réfléchir sereinement. Il n'imposait aucune vision superficielle et manichéenne d'une situation suffisamment dramatique en soi.

Une première prise de position du syndicat des journalistes du DEVOIR nous a surpris par l'assaut frontal qu'elle lançait contre ce texte, sans jamais d'ailleurs préciser, à l'exclusion d'un seul point, à quel passage de l'article, à quel corps de phrase s'appliquaient les termes « injurieux » et « scandaleusement anti-démocratiques ». Nous ne reconnaissions dans ce texte collectif ni l'esprit, ni la manière de plusieurs journalistes du DEVOIR que nous estimons à titre personnel. Mais voici que l'offensive reprend par une lettre ouverte du 23 juin intitulée « Banaliser l'apartheid pour maintenir le statu quo ».

La forme même et le ton de la lettre de M. Paul Bélanger, que je n'ai pas l'honneur de connaître, ont quel-

que chose de pontifiant et d'agaçant : « Ce que M. Brouillet ignore... » « M. Brouillet aurait dû savoir... » « Il devrait savoir... »

L'auteur cite la « célèbre mission du Commonwealth » qui ne remarque aucune amélioration en Afrique du Sud, mais passe sous silence la récente mission de parlementaires français issus de plusieurs horizons politiques qui conclut très exactement le contraire.

Quant il est question de l'ANC ne voit-il pas que cet organisme « non violent » « non marxiste » « profondément démocratique » devient un chaud et fraternel partisan des grandes retrouvailles.

Les récentes prises de position du Président Houphouët-Boigny, ce vieux sage africain, vis-à-vis de l'Afrique australe ramènent à leurs justes proportions de telles assertions.

Quant aux Nations unies et à leur « caution morale » elles sont largement exploitées par l'auteur qui les prend et reprend à témoin dans son texte, alors que si l'on juge un arbre à ses fruits... !

Aborder certains sujets tabous même avec respect et circonspection, en essayant de toucher à l'essentiel, d'employer le ton juste, de chercher à y voir clair passe pour suspect, au premier abord, puis pour une intolérable immixtion dans une chasse-gardée, par ceux qui en vivent.

Essayez donc de traiter de l'auto-généricité du Cambodge, de la situation en Afrique du Sud, de l'utilisation faite par le gouvernement d'Éthiopie de l'aide alimentaire internationale, des raisons profondes

de la misère et de la maladie en Afrique, des connivences officielles, intolérables, avec le terrorisme international, de l'intégrisme primitif et féroce des ayatollas d'Iran ou des forces mauvaises qui, toutes tendances confondues, saignent le Liban et vous comprendrez vite où vous venez de mettre le doigt.

Vous pouvez parler, écrire, de toute façon, vous ne serez pas entendu.

— GEORGES ROBERT
Conseiller auprès du Fonds international pour la recherche contre la faim (Genève)

Vice-président de l'Agence des Cités unies pour la Coopération Nord-Sud (Genève)

Côte-St-Luc, le 26 juin.

■ Renouveau

L'ÉCHEC des politiques de la gauche extrémiste est devenu évident pour le plus grand nombre, en particulier pour ceux qui l'ont vécu en Europe ou en Afrique.

Chez nous, les incurables, qui ne voient toujours que d'un oeil, ignorent les massacres, les famines et la misère qui se propagent au Mozambique, au Sri Lanka, en Éthiopie, en Angola et en combien d'autres pays affligés de régimes totalitaires de gauche.

Quant à l'Afrique du Sud et son régime imparfait, tout le monde peut constater qu'elle est un actif, au moins économique, pour le continent noir et le monde, et qu'elle nourrit sa population sans être au crochet des pays voisins, au contraire !

Contrairement à nos soi-disant progressistes, je m'intéresse davantage au DEVOIR depuis que je puis y lire les solides articles de M. Guy Brouillet. Pour moi, ils sont le signe d'un possible renouveau à ce journal — qu'il soit de droite ou d'une gauche moins intolérante.

— ADRIEN GINGRAS
Brossard, le 21 juin.

POUR OBTENIR DES CANDIDATEIS DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR 842-9645

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le Québec

services scientifiques de la division de l'environnement atmosphérique, et un de ses adjoints, Gérald Vigeant.

Puisque les pôles absorberont l'essentiel du réchauffement de la planète, la température du Québec ne devrait augmenter en moyenne que de 2,5 degrés Celsius, prédisent-ils. En somme, Montréal se retrouverait d'ici 50 ans avec la température de Toronto, ce qui diminuera sensiblement la facture énergétique en hiver tout en l'augmentant un peu en été puisqu'on fera appel davantage à la climatisation.

L'avantage est néanmoins aléatoire car une augmentation « moyenne » de 2,5 degrés peut se traduire en réalité par des canicules accentuées de 10, voire de 15 degrés Celsius, ce qui pourrait augmenter les décès de personnes âgées, comme on le prévoit aux États-Unis.

Dans ce scénario, l'hiver québécois serait écourté d'un mois à un mois et demi dans la vallée du Saint-Laurent. Les centres de ski des Laurentides survivraient grâce aux canons à neige mais la saison serait plus courte... La disparition du ski en Ontario et dans les États américains de l'Est pourrait cependant justifier le développement du ski alpin dans les montagnes de la Gaspésie et les monts Otis, au nord du Saguenay-Lac Saint-Jean, qui pourraient devenir les derniers bastions de ce sport dans l'Est américain.

L'agriculture québécoise profiterait elle aussi d'un allongement d'un mois de la saison chaude. Des cultures différentes pourraient être envisagées dans la région de Montréal, voire celles d'arbres fruitiers. Et, souligne M. Vigeant, des régions comme la Gaspésie, le lac Saint-Jean et l'Abitibi pourraient connaître un développement agricole important.

Mais les avantages de la température pourraient ici aussi être annulés par les pics de chaleur ou de froid, des gels plus sévères, par exemple, pouvant frapper jusqu'en juin les cultures en train de sortir de terre. Le réchauffement des régions doit en effet s'accompagner d'écartés parfois accrus des températures extrêmes. Actuellement, aucun modèle mathématique ne peut établir avec certitude de scénarios extrêmes.

Pas plus qu'ils ne peuvent prédire si le réchauffement du Québec s'accompagnera d'une hausse ou d'une baisse de l'humidité moyenne car les modèles ne peuvent prédire les routes que suivront les nouveaux corridors aériens porteurs de pluie.

Les modèles généraux présentés à la Conférence de Toronto, la semaine dernière, prédisent de « façon générale » que les précipitations devraient se concentrer dans les régions nordiques, ce qui augure bien pour le Québec mais plutôt mal pour le « grenier » alimentaire de l'Ouest canadien et du Mid-West américain, probablement voués à des sécheresses chroniques.

Personne ne peut donc dire actuellement si une saison plus chaude profitera réellement à l'agriculture ou à la productivité des forêts car les bénéfices du réchauffement pourraient être annulés par une sécheresse accrue ou, pire, diminuer les rendements actuels.

Si les précipitations venaient à se confiner aux régions nordiques, comme cela est possible, la vallée du Saint-Laurent pourrait se retrouver avec un micro-climat beaucoup plus sec au détriment de l'agriculture et du rendement des forêts.

M. Maini, le sous-ministre responsable des forêts à Ottawa, estime que le Québec serait mal avisé de se lancer — comme le veut l'industrie forestière — dans de coûteux programmes de drainage forestier. Les forêts québécoises risquent, dit-il, de souffrir de pénuries d'eau d'ici une génération en raison du réchauffement, qui s'est amorcé depuis 10 ans. Et l'agriculture, située en aval des cours d'eau alimentés en eau par les sols forestiers — qui agissent comme des réservoirs souterrains géants — pourrait subir de graves préjudices des étages précoces engendrés par ce drainage.

Les spécialistes prévoient que les forêts de résineux migreront plus au nord, en cas de réchauffement, au rythme de 100 kms pour chaque réchauffement d'un degré Celsius. Mais ce phénomène, explique M. Maini, pourrait bien être moins prononcé au Québec que dans les Prairies car les essences résineuses comme le sapin et l'épinette survivent actuellement d'un bout à l'autre du continent, jusque dans le milieu des États-Unis.

« Nous avons la technologie pour faire face à des feux de forêts plus nombreux, explique M. Maini. Mais il faudrait commencer maintenant à planter des résineux dont les semences ne proviennent pas de nos plants sauvages mais de sous-espèces plus adaptées aux futures conditions climatiques. Quant aux insectes, comme l'arpenetuse, qui n'a jamais vraiment proliféré au Québec en raison du froid, elle pourrait cependant faire ici dans quelques années les dommages qu'elle cause à toutes les essences implantées plus au Sud. »

Le bilan financier d'Hydro-Québec profitera des économies de chauffage que le Québec réalisera en hiver et de la dépense accrue d'énergie électrique requise par les climatiseurs, qui proliféreront vraisemblablement. Ce phénomène pourrait chaharder les prévisions de la demande et rendre inutiles les coûteux harnachements actuellement prévus, qui visent à répondre d'abord aux pics de consommation d'hiver.

Mais le réchauffement, qui augmentera l'évaporation dans les grands réservoirs, pourrait modifier le niveau des barrages tout comme

des précipitations accrues dans les régions nordiques pourraient forcer la société d'État à revoir sinon sa gestion des barrages mais aussi leur résistance à des précipitations fortement accrues.

Le réchauffement du climat provoquera, selon les experts canadiens, une baisse importante du niveau des Grands Lacs. Le débit du fleuve serait diminué de 10 à 15 %, précise M. Dubreuil, ce qui pourrait poser des problèmes pour la navigation à certains endroits et de pollution à d'autres puisque les contaminants se retrouveront dans moins d'eau.

Le problème serait différent dans les régions touchées par les marées car le relèvement des mers — 0,5 à 1 mètre — en raison de la fonte des pôles hausserait le niveau du fleuve dans les zones soumises à l'influence des marées. Ces marées, actuellement ressenties jusqu'à Trois-Rivières, pourraient bien devenir visibles jusque dans la région métropolitaine. Ou pas loin.

La faune du fleuve, des lacs et des forêts serait fortement perturbée par le réchauffement du climat. Les salmonidés, qui ont besoin d'eau froide, perdraient du terrain au profit des espèces acclimatées aux eaux chaudes. Un climat plus doux pourrait faire augmenter rapidement notre population de cerfs de Virginie, actuellement de 60,000 têtes, au niveau records de certains États américains. Mais l'original aurait tendance à migrer plus au nord vers les zones réservées aux caribous, dont on ne peut vraiment prédire l'avenir en raison des changements radicaux qui vont en principe perturber son habitat.

Plusieurs de ces processus biologiques pourraient être entravés par la diminution de la couche d'ozone, un phénomène apparenté à l'effet de serre.

L'augmentation du rayonnement ultra-violet qui résulte de la destruction de la couche d'ozone augmentera non seulement de 4 % le nombre de cancers de la peau chez les Québécois pour chaque diminution de 1 % mais elle frappera aussi, et de façon inconnue, les espèces animales et végétales, paralysant dans certains cas leur reproduction ou les rendant plus vulnérables aux maladies ou aux insectes.

◆ Les touristes

une chambre pour \$ 120 au lieu de \$ 220, certains jours de la semaine. Elle saurait toucher davantage les hôtels de luxe, mais même dans les petits hôtels meilleur marché comme Le Baccarat ou le Motel Universel, on constate un très lent début de saison.

Du côté de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie, on affirme n'avoir pas connu une saison aussi basse depuis des lustres. Comme dans la majorité des hôtels contactés, pour le mois de juin, on enregistre une baisse d'environ 10 %. Pour l'instant, les hôteliers se croisent les doigts, espérant reprendre le dessus aux cours des mois de juillet, d'août et septembre.

« Nous savons que les hôteliers ne prévoient pas une aussi bonne saison que l'an dernier », a aussi confirmé de son côté M. Luc Pinsonneau, directeur des communications pour l'Office des Congrès et du Tourisme de Montréal (OCTM) et organisateur de la campagne de promotion estivale de plusieurs hôtels de Montréal.

En effet, malgré le million de dollars investi dans cette campagne de promotion déployée en Nouvelle-Angleterre, au Vermont et à Chicago pour le profit des hôtels montréalais, les américains ne semblent pas répondre à l'appel.

Les vendeurs de tours organisés américains auraient rempli 30 % moins d'autobus à destination de Montréal pour la belle saison comparativement à l'an dernier.

« Si on parle de notre marché primaire, soit le New Jersey, l'État de New-York, le Rhode Island et les Massachusetts, il y a moins de tours organisés qui viennent à Montréal cet été », soutient Mme Maryline Desrochers-Benson, directrice des ventes pour le secteur Tourisme à l'OCTM.

En effet, au lieu d'avoir 45 autobus pour la saison, les principales compagnies de tours organisés avec qui l'Office fait affaire n'ont réussi à en remplir qu'une trentaine, ajoutée-elle.

Aussi, devrait-on s'attendre à voir moins d'autobus Peter Pan, Tauck Tours, Paragon Tours, etc., ronronner devant le parvis de l'Église Notre-Dame au cours des prochains mois.

Même au Musée Mc Donald Steuard de l'île Ste-Hélène, on déplore aussi un début de saison désastreux. D'ordinaire très couru des touristes américains, le musée connaît une nette baisse de fréquentation par rapport aux années antérieures.

Même son de cloche, chez les restaurateurs qui eux mettent plus l'absence de touristes américains sur le compte du mauvais temps et le manque de leadership de l'administration municipale.

« La vraie saison commence au début juillet. Mais on peut dire que les dix dernières semaines ont été désastreuses à cause du temps qui s'acharne sur nous. Toutes les terrasses marchent au ralenti », déplore un restaurateur de la Place Jacques-Cartier, qui maintient que 80 % de sa clientèle estivale est composée de touristes américains.

Le co-propriétaire du restaurant Alexander, M. Yvon Creton, constate lui aussi que ses revenus sont à la baisse depuis trois semaines par rapport à l'an dernier.

« Il faut arrêter de tout mettre sur le dos du mauvais temps. C'est l'inaction de la Ville qui finit par se répercuter sur nos affaires. Aucune activité n'était prévue pour le 24 juin et pour la fête du Canada dans le Vieux-Montréal. C'est jour de fête, mais il n'y a rien de prévu pour les touristes. La Ville ignore complètement leurs besoins, tout est mort la fin de semaine. Alors les touristes vont à Toronto », fustige le restaurateur.

Selon l'Association des hôtels du Grand Montréal, c'est le manque d'agressivité des campagnes publicitaires conjugué à dévaluation du dollar américain qui explique en partie l'absence des touristes américains.

« Toronto peut compter sur un budget de \$ 5 millions pour sa promotion 'Venez-vous amuser'. Il faut plus de concertation et surtout plus d'argent parce qu'on s'attaque au même marché », estime M. Tremblay, de l'AHGM.

Pourtant au comptoir de renseignements touristiques du Vieux-Montréal, les demandes d'informations vont pourtant bon train et proviennent à 80 % de touristes américains.

Pour ce qui est des grands hôtels, M. Tremblay croit aussi que les touristes américains se tournent de plus en plus vers d'autres formes d'hébergement, telles le Bed & Breakfast.

« Les gens cherchent peut-être autre chose. Quelque chose de plus personnel, à l'extérieur de la Ville. Mais on ne peut mettre le doigt sur une seule raison pour expliquer la baisse de fréquentation », tient-il à préciser.

Au comptoir de renseignements touristiques, la moitié des demandes d'hébergement concernent les Bed & Breakfast.

À Montréal, dans les grands hôtels les plus abordables, il faut s'attendre à payer au moins \$ 75 pour une chambre. « Pourtant, ce n'est pas plus cher qu'à Toronto », assure M. Tremblay.

La logne semble donc faire tache d'huile parmi les hôteliers, les restaurateurs et certains commerçants. On se perd en conjectures pour tenter d'expliquer la désertion des américains. Bonne performance du dollar canadien, élections américaines, absence d'expositions de marque, mauvais temps, manque de publicité et jeux olympiques (!), toutes les raisons y passent.

L'an dernier, les 12,121 chambre disponibles dans les hôtels du grand Montréal étaient occupées à plus de 75 % pour le mois de juillet. Au mois d'août, le taux d'occupation frisait 86 %. On s'attend cette année à une baisse oscillant entre 4 % à 10 %.

◆ Gobeil

merce extérieur, M. Gobeil a ainsi justifié le virage économique qu'il a annoncé au moment de sa nomination. Plus qu'avant, il faut mettre l'emphase sur les « affaires », sur l'exportation de nos produits, dit-il en soulignant que l'étranger est le seul débouché possible pour nos produits. À son avis, le nom du nouveau ministre est non sans raison « Affaires internationales ».

La nouvelle orientation que prend la politique internationale du Québec ne se veut pas pour autant une négation du passé. Au point de départ, il est entendu, dit M. Gobeil, que personne n'aura la prétention de transformer en ambassades les délégations du Québec à l'étranger. Du même souffle, il ajoutera que « par contre on va être là pour continuer à se faire connaître comme peuple québécois ».

La différence entre l'action passée et l'action future du Québec à l'étranger en sera une d'emphase mise sur l'intensification des relations commerciales du Québec. L'action politique, culturelle et sociale (coopération), d'assurer le nouveau ministre qui parle de « statu quo progressif ».

À son avis, les choses évolueront normalement, qu'il s'agisse par exemple d'ouvrir de nouvelles délégations ou encore de poursuivre l'aide aux pays en voie de développement. Dans la mesure de ses moyens, le Québec a un rôle social à jouer de ce côté, conviendra-t-il d'ailleurs à ce sujet.

Faute de remettre en question les grandes orientations de l'action extérieure du Québec, ce que pourra confirmer un énoncé de politique qui sera publié à la fin de l'année, M. Gobeil n'entend pas pour autant se priver de remettre en question les actions, les gestes, les modes de fonctionnement et d'organisation de son ministère. Fidèle à sa réputation, il souligne qu'il faut tout questionner, surtout au moment où se crée une nouvelle organisation.

M. Gobeil n'a pas tardé à enclencher ces remises en question. Lundi dernier, il recontra déjà les cadres supérieurs des deux ministères qu'il lui faut fusionner. Il les a prévenus qu'il ne s'agira pas de coller ensemble deux ministères mais de créer une toute nouvelle structure à partir des meilleurs éléments de ce qui existe déjà.

La mise sur pied du nouveau ministère ne trahira pas. L'objectif de M. Gobeil est de faire en sorte qu'au plus tard le 30 septembre, le ministère des Affaires internationales soit pleinement opérationnel. À la fin du mois de juillet, les choix auront été faits quant aux structures à mettre en place, prévoit-il. Août et septembre permettront de voir qui est le plus apte pour remplir les postes qui seront créés.

Qui dit fusion dit rationalisation, souligne M. Gobeil qui admet que les effectifs du nouveau ministère seront moins importants que ceux des Relations internationales et du Commerce extérieur qui, ensemble, comptaient 539 postes. De même, il faut prévoir qu'on retournera au fonds consolidé une partie du budget de \$ 103 millions dévolu aux deux ministères. Le Conseil du trésor a déjà prévu qu'il y aurait des crédits préimés de ce côté, de dire M. Gobeil en riant.

L'objectif qui est poursuivi, explique M. Gobeil, est d'abord de faire en sorte que le nouveau ministère « fonctionne, qu'il fonctionne bien et qu'il soit efficace ». Il faut que le 30 septembre « tous et chacun sachent où ils vont et comment ils y vont », dit-il en faisant allusion aux discussions inutiles et autres difficultés qu'engendreraient la présence de deux ministères qui souvent étaient concurrents.

Le fait qu'il n'y a désormais qu'un ministre va grandement aider à rétablir la situation, croit M. Gobeil qui se réjouit des clarifications qu'apporte le projet de loi 42 quant au

mandat du nouveau ministère. Dorénavant, c'est ce ministère uniquement qui « planifiera, organisera et dirigera » l'action du gouvernement et de ses ministères à l'étranger. C'est lui aussi qui seul coordonnera les activités internationales du gouvernement au Québec.

Le changement sera radical puisque jusqu'à maintenant le Québec avait plusieurs voix à l'étranger : une pour la culture, une pour l'immigration, trois pour le commerce avec les ministères du Commerce extérieur, de l'Industrie et du Commerce et du Tourisme. Il s'agissait de voix que les délégués du Québec à l'étranger ne pouvaient faire toujours chanter à l'unisson faute d'avoir autorisé sur les conseillers économiques, commerciaux, culturels qui émargeaient aux budgets de leurs ministères respectifs.

M. Gobeil n'entend pas tomber dans l'excès contraire. La définition des politiques et projets que poursuivra à l'étranger le Québec se fera en collaboration avec tous les ministères intéressés. Le projet de loi 42 prévoit la création d'un comité ministériel à cet effet, souligne-t-il tout en promettant que ce comité aura son équivalent au niveau des fonctionnaires.

Venu faire un grand ménage de structures, M. Gobeil pense que le mariage des relations internationales et du Commerce extérieur pourra se faire harmonieusement dans la mesure où la division du ministère des Affaires intergouvernementales en deux ministères est relativement récente (en 1984 x la suite de rivalités entre Jacques-Yvan Morin et Bernard Landry) et que les fonctionnaires n'ont pas eu le temps de se créer de lourdes traditions qui pourraient s'opposer. Pour éviter toute chicane, le premier ministre Bourassa a d'ailleurs pris bien soin de nommer comme sous-ministre un nouveau venu, Jean-Claude Villiard, qui n'a de préjugé envers quiconque. Sous-ministre associé depuis un an à l'Énergie, il fut auparavant, pendant 10 ans, chez Lavallin à titre de vice-président. M. Villiard qui assistait à l'entrevue est tout aussi nouveau que M. Gobeil dans le ministère puisqu'il est entré en fonction le 15 juin seulement.

Les nouveaux postes qui seront créés seront attribués aux personnes les plus compétentes, peu importe leur ministère d'origine, dit M. Gobeil. Règle générale, chaque nouveau poste sera attribué par concours quoiqu'on se réserve le droit d'accorder des promotions sans concours pour des raisons d'efficacité. Il y aura des choix à faire mais aucun préjugé n'existe au point de départ, assure le ministre qui avoue ne connaître personne à son nouveau ministère. Qu'il s'agisse « d'un homme, une femme, un jeune, un noir ou un blanc, moi ça ne me dérange pas », dit-il en affirmant qu'il veut avoir les personnes les plus aptes.

M. Gobeil qui se définit comme un homme d'équipe entend diriger son ministère en collaboration avec son collègue André Valierand qui a le titre de ministre délégué aux Affaires internationales. Sans que rien ne soit encore défini, il se pourrait que celui-ci ait plus particulièrement la charge du dossier de la francophonie tout en partageant avec le ministre en titre la fonction de représentation.

Une semaine après sa nomination, M. Gobeil ne sait pas encore quelles seront les grandes orientations qu'il voudra donner à l'action de son ministère. Sur le plan commercial, il prévoit accorder beaucoup d'importance aux relations avec les États-Unis en raison du libre-échange. Une fois l'entente en vigueur le 1er janvier prochain, ce dossier du libre-échange lui reviendra d'ailleurs. Pour l'instant, il demeure entre les mains de Pierre MacDonald à l'Industrie et Commerce, cela pour des raisons d'efficacité car depuis le début c'est ce dernier qui l'a piloté.

Le ministre n'entend pas mettre tous les oeufs dans le même panier. Tout en s'occupant des États-Unis, il faut accorder beaucoup d'importance à l'Asie, à l'Europe qui s'unifiera au plan commercial en 1992, mais aussi à l'Europe de l'Est et à l'Afrique, croit-il. De ce côté, il s'interroge notamment sur l'opportunité d'ouvrir rapidement une délégation du Québec. Son intérêt a été épicé lorsqu'il a vu Proviso signer il y a peu une entente de coopération avec le Sénégal.

Un de ses objectifs sera de renforcer la collaboration entre les Affaires internationales et les entreprises privées. Déjà, il dit avoir demandé aux fonctionnaires de réfléchir aux moyens à prendre pour que celles-ci aient un accès plus direct et rapide aux informations que peut détenir le ministère.

Il pourrait aussi y avoir collaboration plus étroite entre les Affaires internationales et le gouvernement canadien. Comme son prédécesseur, Gil Rémillard, il croit que le Québec pourrait avoir des fonctionnaires en poste dans certaines ambassades. Des raisons d'économie et d'efficacité peuvent militer en faveur de tels échanges, croit-il.

Les changements qui seront apportés par M. Gobeil n'iront pas toutefois jusqu'à réaliser un vieux projet cher aux fonctionnaires de son ministère, la création d'un « jervice étranger » sur le modèle du corps d'emploi des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures à Ottawa. Si on le faisait, il faudrait aussi le faire pour d'autres ministères spécialisés comme les Finances.

Les fonctionnaires québécois qui vont à l'étranger ne mènent pas une carrière diplomatique, dit-il, expliquant qu'il s'agit de remplir une fonction à l'étranger pour le Québec. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille pas apporter certaines corrections, notamment pour éviter que des fonctionnaires en fin de mission soient gardés sur le qui-vive ne sachant pas ce que leur réserve l'avenir. Comme pour d'autres fonctions, il faut être aussi conscient que les postes de représentants du Québec à l'étranger ne sont pas réservés aussi aux seuls fonctionnaires et qu'il peut et qu'il doit y avoir certaines nominations dites politiques, note-t-il.

◆ Le festival

rique par les « Milesophiles » !

En cette neuvième édition la séparation entre les deux sites de l'événement semble définitivement consommée. La rue Sainte-Catherine entre la Place des Arts et le Complexe Desjardins est devenue le nouvel axe majeur du rassemblement, fréquenté principalement par un public bon enfant, un public familial, un public plus calme. On a installé un grand chapiteau couvert en plein milieu de la rue, et le jazz s'infiltre même entre les tables confortables des restaurants fast-food du Complexe Desjardins.

Les organisateurs ont installé des gradins en face de la scène du Complexe Desjardins, et on tremble d'avance en pensant à l'affluence de demain soir, alors que se produira gratuitement le groupe de Johnny Clegg, le zoulou blanc d'Afrique du Sud.

Sur la rue Saint-Denis c'est une autre histoire. Malgré qu'on ait placé deux scènes extérieures très éloignées l'une de l'autre (en haut d'Ontario et en bas de Maisonneuve), il arrive qu'on doive se payer un embouteillage de premier ordre.

Car tout au long du parcours les performances imprévues et insuitées naissent et meurent sans qu'on ait le temps de les compter. Jongleurs de haut niveau, acrobates à la petite semaine, tapocheux inspirés ou saxophonistes de caféteria, madames endimanchées qui se déhanchent en chantant *Let's Twist*, caricaturistes amateurs qui vous feront la gueule de votre voisin, dessinateurs de trottoir qui se prennent pour la réincarnation de Michel-Ange, robus égarés, ivrognes déversant leur trop-plein sur la pelouse, dragueurs aux yeux exorbités et travailleuses du trottoir qui tentent d'accrocher un client déjà emporté par la foule, le coup d'oeil est extraordinaire, quelquefois déprimant mais toujours changeant.

Quant aux vrais fans, non content de parcourir les sites au pas de char, ils tentent de se mettre au parfum en découvrant les jam sessions cachées dans les recoins de la ville.

Ainsi, hier soir à minuit Pat Metheny devait se produire à l'Air du Temps en compagnie de Carla Bley, Steve Swallow et Bob Moses. Le grand public ne l'a pas vu, puisque ce club peut contenir à peine cent personnes. Et les journalistes qui ont eu vent de la nouvelle dans la journée devaient jurer sur la tombe de Duke Ellington qu'il ne fallait pas la répéter. Mais le vrai fan fut la rue Saint-Denis et posséda des espions dans les clubs spécialisés...

◆ Un Airbus

monde », affirme encore M. Musavi, pour qui « ce geste ne pourra que contribuer à accentuer et étendre la résistance du peuple iranien face aux menaces et sur tous les fronts de la guerre ».

Le croiseur USS Vincennes, bâtiment à partir duquel des missiles ont été tirés sur l'appareil iranien, « a pris des mesures de défense appropriées » au cours d'un engagement avec des vedettes iraniennes, a expliqué le chef d'état-major Crowe. Il a souligné que l'USS Vincennes affrontait plusieurs vedettes iraniennes et s'est étonné que l'Iran « se lance dans des opérations de combats dans une certaine zone et y envoie en même temps un avion commercial ».

L'avion se dirigeait droit sur le Vincennes, a-t-il ajouté, et n'a pas répondu aux trois avertissements lancés sur les fréquences d'urgence civiles, ni aux quatre avertissements émis sur les fréquences militaires, ce qui a conduit les Américains « croire que c'était un appareil militaire ».

« Quand l'avion (civil) a refusé d'obéir aux avertissements répétés, le Vincennes a suivi les consignes et les procédures bien connues, ouvrant le feu pour se protéger contre une possible attaque », a ajouté de son côté M. Reagan.

« Nous regrettons profondément les pertes en vies humaines », a-t-il souligné.

M. Reagan a également affirmé que « le seul intérêt des États-Unis dans le Golfe était la recherche de la paix, et que cette « tragédie » renforçait le « besoin de parvenir à ce but avec toute la rapidité possible ».

L'agence iranienne IRNA avait auparavant annoncé que l'Airbus avait été « abattu par deux missiles sol-air tirés par la flotte américaine » lors d'un accrochage entre les « vedettes iraniennes en patrouille dans le Golfe et les forces américaines ».

Au cours de cet accrochage, deux vedettes iraniennes ont été coulées et une troisième endommagée, selon le Pentagone qui a précisé que cette opération a été effectuée en représailles à l'attaque par des vedettes iraniennes d'un hélicoptère rattaché au croiseur Vincennes. Le Pentagone avait aussi annoncé dans un premier temps avoir abattu un avion militaire iranien F-14.

Les corps de 100 passagers et les débris de l'Airbus ont été retrouvés par les équipes de secours iraniennes, a indiqué IRNA, ajoutant que la « désintégration des corps retrouvés et les débris de l'avion prouvent qu'il a bien été touché par missiles ».

Selon des sources aéronautiques de la région, les passagers de l'Airbus seraient pour la plupart des Iraniens. Ces sources n'ont pas pu préciser la nationalité des autres passagers, indiquant que généralement 20 % des clients d'Iran Air sur cette liaison sont des Asiatiques ou des Arabes.

Radio-Téhéran, captée à Paris, a précisé que « le pilote de l'Airbus avait contacté la tour de contrôle de l'aéroport de Bandar-Abass 7 minutes après son décollage et n'avait fait état d'aucune anomalie à bord ».

« Quelques minutes après ce contact, « l'appareil iranien a disparu de l'écran radar de l'aéroport d'Abass », a indiqué la radio.

L'Airbus, a expliqué l'agence IRNA, a été aperçu volant au-dessus de la zone de combats et l'appareil a été touché, à 7,500 pieds d'altitude, par deux missiles sol-air américains avant d'exploser dans le ciel au-dessus de l'île d'Hengam.

La trace de l'appareil a été perdue à 6 h 57 GMT, soit dix minutes après le décollage et trois quarts d'heure après que l'hélicoptère du Vincennes eut essuyé les tirs des vedettes iraniennes.

Cet événement rappelle le grave incident du 1er septembre 1983, lorsque l'URSS avait abattu un avion de ligne sud-coréen, tuant les 269 personnes qui se trouvaient à son bord.

Quelques heures après l'accrochage entre l'US Navy et les unités iraniennes, des vedettes de la marine de Téhéran ont attaqué dans le Golfe un pétrolier norvégien, hier après-midi, dans le sud de la voie d'eau. Deux vedettes rapides au moins ont tiré des roquettes contre le *Berge Strand* (55,361 tonnes) à une dizaine de milles des côtes de Chardjah, dans les Émirats arabes unis.

Le détroit d'Ormouz était cependant calme hier soir. Des bâtiments américains patrouillaient, mais on signalait peu de pétroliers et aucune vedette iranienne n'était en vue.

◆ Consternation

tera le gouvernement italien à multiplier ses efforts « en faveur d'une initiative de paix dans cette zone ».

Le ministre israélien des Transports, M. Haïm Corfou, a fait état hier soir, de la réaction d'Israël qui « déplore profondément » les pertes en vies humaines à bord de l'Airbus d'Iran Air. Israël fait confiance aux autorités américaines pour faire « toute la lumière sur ce drame », a-t-il indiqué.

La Libye a condamné, quant à elle, « le massacre horrible perpétré par les États-Unis ». Le commentateur de l'agence officielle libyenne JANA, reçue à Nicosie, a estimé que cette catastrophe est une « nouvelle preuve du terrorisme d'État appliqué par l'administration américaine, qui fait fi de toutes les lois et conventions internationales ».

Une organisation arabo-américaine, le Comité pour les relations arabo-américaines (AARC), a demandé hier au président Ronald Reagan de présenter des excuses à l'Iran et de retirer les forces navales américaines du Golfe après cette affaire.

La télévision soviétique ainsi que l'agence Tass ont annoncé sans commentaire qu'un Airbus de la compagnie Iran-Air avait été abattu dans le Golfe.

Menaces de réactions terroristes et inquiétudes sur le sort des otages américains au Liban : les commentaires sur la destruction accidentelle de l'Airbus iranien par un missile tiré du croiseur américain Vincennes faisaient la Une des journaux télévisés d'hier soir aux États-Unis.

Le favori démocrate à la course à la Maison Blanche, M. Mike Dukakis, s'est déclaré « attristé » par la nouvelle, tout en soulignant que les navires américains dans le Golfe « ont le droit de se défendre ». Il a ajouté espérer que l'enquête ouverte sur les circonstances du drame « répondra entièrement » aux questions qui se posent.

Son challenger, le pasteur noir Jesse Jackson, s'est de son côté déclaré inquiet du sort des otages américains du Liban, « qui, a-t-il dit, sont désormais encore plus menacés ».

Le sénateur démocrate Sam Nunn, président de la commission des forces armées du Sénat, a demandé de son côté des éclaircissements sur les règles d'engagement des navires américains dans le Golfe et sur les capacités du système AEGIS.

À l'instar de beaucoup d'autres, et malgré les explications fournies en début d'après-midi par le chef d'état-major interarmes, l'amiral William Crowe, il s'est également étonné que ce système ultra-moderne n'ait pu faire la différence entre un avion de combat et un appareil commercial comme l'Airbus.

L'amiral Crowe avait expliqué que l'écho radar des deux avions était semblable et qu'en outre certaines informations électroniques gardées secrètes avaient laissé penser que l'Airbus était un F-14.

Cette explication a été mise en doute par l'ancien général de l'US Air Force Fletcher Prouty. Il a ainsi affirmé que la signature radar du F-14 est différente de celle d'un avion de ligne. Il a ajouté que le F-14 est un appareil supersonique, qu'un avion commercial vole à une vitesse d'environ 700 km/h et que « les radars et les autres instruments peuvent déterminer la vitesse d'un avion rapidement et avec une grande exactitude ».

Les observateurs font cependant remarquer que les appareils de combat en approche d'attaque contre une cible au sol ou en mer ne volent pratiquement jamais au-dessus de la vitesse du son en raison de la difficulté de se livrer à des manœuvres serrées à haute vitesse.



Il ne s'en fait plus comme Arnette Cobb

■ Dizzy Gillespie avec humour ■ Frank Morgan avec amour

SERGE TRUFFAUT

Même s'il n'a pas encore atteint ses 77 ans, Dizzy Gillespie a accompli son œuvre. Entre ses mains, le jazz se transforme en un divertissement que les jeunes de 7 à 77 ans apprécient sans aucun complexe. L'équation musique plus humour égale un « bon show » n'a plus de secret pour le grand-père du jazz. Un spectacle bon enfant. Une prestation fort sympathique. En ce sens, le contrat a été fort bien exécuté.



Dizzy Gillespie



Frank Morgan

En compagnie de son *United Nations Festival Superband* John Birks Gillespie a noyé la salle Wilfrid Pelletier des compositions qui ont fait sa renommée. Sous nos yeux, il a même passé avec beaucoup d'élégance le sceptre de la « trompette » qui se joue avec vélocité et bien des aigus à son protégé, l'excellent Jon Faddis.

Cela s'est fait à l'occasion de la pièce *And Then She's Stop*. Sans atermoiements, Gillespie a laissé à Faddis le soin d'explorer à sa guise tous les lieux

qu'il désirait décrire comme l'avait fait pour lui Roy Eldridge il y a une trentaine d'années dans les studios de la compagnie Verve. Complice, le public n'a pas grincé des dents. De toute manière, cela ne pouvait pas se passer autrement.

Du premier set, il faut souligner le très beau témoignage du saxophoniste ténor Sam Rivers sur *Round Midnight*. Cette composition de Thelonious Monk a beau avoir été jouée et enregistrée des millions de fois, notre Rivers est parvenu malgré tout à y insuffler bien du lyrisme. Sa façon de rentrer et de sortir du canevas musical passait comme une lettre à la poste. Un travail de « pro ».

Même si, le respect aidant, on est prêt à tout accepter de Gillespie on ne peut néanmoins passer sous silence une toute petite déception. Elle est arrivée en plein *Kush*, un morceau qui fut écrit il y a bien longtemps de cela pour « Mama Africa ». Dans l'enregistrement public que Gillespie avait réalisé il y a vingt ans, le saxophoniste ténor James Moody s'était payé un solo à la fois chaleureux et véhément qui justement était de circonstance. Samedi soir,



Arnette Cleophus Cobb, qui « souffle comme les sirènes du *Queen Elizabeth* ».

après avoir exposé bien joliment la nappe sonore à coups de flûtes, ce même James Moody est resté silencieux. Dommage.

Un peu plus tôt au Spectrum, Arnette Cleophus Cobb lui ne s'est pas cantonné dans le silence. Saxophoniste râpeux comme pas un,

grand-père Cobb, vétéran du big band de Lionel Hampton, n'a pas fait dans le détail. Bien assis sur une formation rythmique qui a fait un sacré bon travail de plomberie, Cobb et ses blues... c'était tout simplement beau. Tellement délicieux et généreux ce specta-

cle qu'il y avait de quoi être nostalgique. Effectivement, à la fin de chaque morceau on se disait « c'est donc il s'en fait plus comme lui ». Tous les standards du style puissant, malgré une sonorisation du saxophone un petit peu avare dans les deux premiers morceaux, ont été passés à la moulinette avec le doigté d'un chef d'un quatre ★★★★★. C'est pas suffisant ? Bon, Cobb il souffle comme les sirènes du *Queen Elizabeth*. Et sans perdre haleine malgré ses 70 ans.

D'ailleurs, il fallait voir le sourire de ses accompagnateurs sur *Willow Weep For Me*. Les complices musicaux de Cobb, soit Malcolm Pinson à la batterie, Derrick Lewis à la contrebasse, Kenny Andrews au piano et Clayton Dyess à la guitare ont été plus qu'efficaces. Si on désire prolonger le plaisir musical qu'a dispensé Arnette Cleophus Cobb, il faut se procurer *Party Time* sur étiquette *Prestige* et *Arnette Cobb Is Back* sur *Progressive*, sinon il y a toujours *The Best Of Arnette Cobb* également sur *Prestige*.

Amateurs de Frank Morgan, si vous avez apprécié la prestation que cet artiste a donné vendredi soir au Spectrum, si vous avez notamment goûté ses introductions gracieuses, si vous avez été charmés par les ballades de Ronnie Mathews au piano, vous devez vous cacher. Vous devez vous taire, parce que vous êtes obligatoirement un puriste. Bref, vous devez faire attention à vous parce que vous n'êtes pas encore convertis à la religion des poncifs et des lieux communs.

L'an dernier c'était avec Johnny Griffin, cette année ce fut avec Frank Morgan. Vous dites simplement avoir aimé le « show » de Morgan, en évitant comme la peste l'analyse prétentieuse ou l'enflure verbale propre aux Libérace du jazz, et vous voilà taxé en moins de deux de puriste. À chaque fois, comme une litanie où perce plus une confusion des genres qui s'appuie sur une intolérance digne de l'inquisition, cette affirmation pubère revient sur le carreau.

Alors, oserons-nous affirmer sans aucune retenue qu'on a aimé le spectacle de Morgan ? « Oui ! Nom de Dieu ». On a aimé ce spectacle comme on préfère la peinture blanche des murs à la peinture à numéros qu'on peut se procurer au Carrefour Laval ou aux Galeries Saint-Bruno.

Évidemment, tout ne fut pas parfait. Heureusement d'ailleurs, parce qu'on aurait sombré dans l'académisme. Prenez par exemple le batteur Ben Riley, artisan de la subtilité, il lui a fallu deux morceaux pour se mettre en forme. Après avoir commencé avec *Now's The Time* de Charlie Parker et *Manha de carnaval*, Riley a retrouvé son sourire dans *Night In Tunisia* pour laquelle Morgan a fabriqué une introduction royale.

Sacré Morgan. Sur la foi de son spectacle enregistré au Village Vanguard pour la compagnie *Contemporary* on s'attendait à des solos parfois durs. On a eu droit, c'est le cas de le dire, à des envolées pleines de finesse. On l'attendait côté face, il a atterri côté pile. Un spectacle agréable à tous les égards. Un spectacle qui a renoué parfois le contact avec des beaux moments du « cool ». C'est bien simple, Morgan, il devrait habiter Montréal à l'année.

Diane Schuur à guichets fermés

« On ne peut chanter le blues sans l'avoir vécu »



PAUL CAUCHON

Elle, c'est vraiment la voix à tout casser, la voix en béton armé. Diane Schuur, 33 ans, collectionneuse de Grammys et d'invitations aux galas de la Maison-Blanche, est une des

plus fortes sensations des dernières années. Révélée aux Montréalais l'année dernière, elle revient ce soir à 18 h 30 au Saint-Denis dans un spectacle qui affiche complet.

Un spectacle avec le Count Basie Orchestra, maintenant dirigé par le saxophoniste Frank Foster. Après plusieurs décennies marquées, entre autre, par les voix de Jimmy Rushing et Joe Williams, le Count Basie Orchestra s'associe avec madame Schuur pour un disque récent déjà classique, et un spectacle rare (l'orchestre ne joue pas nécessairement en tournée avec elle).

« Je ne pense pas qu'on puisse chanter le blues sans l'avoir vécu », déclare-t-elle. Aveugle de naissance, la musique a été sa planche de salut. Admiratrice de Dinah Washington, elle fut découverte en 1976 lors d'une audition pour Doc Severinsen, mais sa carrière décolla vraiment avec un premier disque il y a moins de quatre ans.

Une véritable force de la nature, une puissance vocale stupéfiante (certains trouveront d'ailleurs qu'elle chante trop fort !), mais aussi une solidité à toute épreuve dans le blues et dans un répertoire somme toute classique. Amateurs d'émotions fortes, à vos marques...

Le rythme passe avant tout avec Youssou N'Dour

PAUL CAUCHON

Samedi soir dernier à minuit au Théâtre Saint-Denis : Youssou N'Dour, la star du Sénégal. Ces spectacles tardifs ne sont pas faciles : le public est épuisé après s'être promené toute la soirée, mais il est difficile de résister aux rythmes de N'Dour.

Une voix claire aux inflexions arabisantes, une présence charmante, des qualités mélodiques certaines qu'on ne retrouve pas chez tous les groupes africains qui nous visitent, mais surtout un noyau rythmique des plus impressionnants. Le groupe est constitué de six musiciens dont un batteur, un percussionniste et un véritable sorcier du tam-tam, spécialiste du petit tambour porté à l'épaule, aux doigts d'une agilité incroyables.

Youssou N'Dour affirme que le style *m'balax* se caractérise essentiellement par le rythme, et on a aucun mal à le croire ! « Au début nous étions plus traditionnalistes, nous a-t-il confié. En voyageant on s'est intéressé à la musique occidentale, on a réalisé par exemple que la guitare pouvait jouer un rôle de percussion ».

Youssou N'Dour, né à Dakar au Sénégal, appartient à la caste des griots, comme sa mère. Dans cette région le griot a un pouvoir exceptionnel, et traditionnellement il jouait le rôle de tous les médias : « le griot retient les choses, il est le porte-parole, le dépositaire, il informe et transporte les informations, et sert aussi de médiateur, en réglant les problèmes entre les gens ».

« Moi je suis un griot des temps modernes » conclut-il pour expliquer son travail de par le monde.

Depuis le début de sa carrière internationale avec Peter Gabriel Youssou N'Dour a édité deux disques. On en sortira bientôt un troisième, qui reprendra des morceaux éparpillés sur les... quinze cassettes réalisées pour le marché africain.

Youssou N'Dour, calme et gentil, s'emporte lorsqu'on lui parle de l'industrie musicale en Afrique, où le piratage est de règle. « Ils exagèrent, dit-il, on ne vend rien, puis tout à coup des dizaines de milliers de personnes viennent nous voir dans un stade parce qu'ils ont mis la main sur les cassettes ».

N'Dour, qui ne vit plus au Sénégal, veut parvenir à réaliser l'exact équiva-



Paul McCandless demeure l'un des maîtres du hautbois et un multi-instrumentiste talentueux.

libre entre les nouvelles influences occidentales et la musique traditionnelle. Il reviendra à Montréal en septembre avec la tournée d'Amnistie Internationale.

Dans un genre tout à fait différent, le trio Vincent Dionne, Paul McCandless/Roxanne Turcotte. McCandless, qui participa au Winter Concert avec Paul Winter et qui fut l'une des bases du groupe Oregon, demeure un des maîtres du hautbois et un multi-instrumentiste talentueux. Sa collaboration avec les deux Québécois est à marquer d'une pierre blanche.

L'excellent percussionniste Vincent Dionne a innové dans les années 1970 avec Michel Brégent, avec des explorations sonores demeurées trop méconnues. Roxanne Turcotte, sa collaboratrice d'aujourd'hui, s'occupe du synthétiseurs et de la programmation des sons, tout en conti-

nuant une recherche en musique contemporaine (elle prépare un long jeu solo).

Le trio vient de sortir au Québec un disque, *Destinations*, qui se veut un mariage musique nouvelle âge-jazz. Il faudrait probablement parler d'une musique de recherche sonore, plus énergique et plus dramatique que ce qu'on entend habituellement par « musique nouvel âge ».

Le disque a été présenté samedi dernier à la Bibliothèque Nationale : il s'agit d'un voyage en train et en bateau à travers les endroits mystérieux de la planète, la musique illustrant le propos narré par une comédienne en scène.

En fait, on pourrait très facilement se passer de cette narration, qui n'apporte strictement rien au contenu musical. Un musique enveloppante, des structures rythmiques riches et répétitives qui font quelquefois penser au travail de Steve Reich, mais en plus aigu, en plus vibrant. Un travail intéressant, sur lequel se distingue surtout les solos de McCandless, clairs et lyriques.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL

Lundi 4 juillet

Un spectacle à guichets fermés : Diane Schuur et le Count Basie Orchestra au Saint-Denis.

On peut se reprendre avec Kenny Burrell à 18 h 30 au Spectrum, guitariste de choc qui a fait ses classes avec Duke Ellington.



À 21 h à la Place des Arts (Wilfrid-Pelletier) : deux jeunes musiciens qui se promènent du jazz au rock et au rythm'n blues. Les vrais jazz-zeux apprécient moins, mais le guitariste Lee Ritenour et le saxophoniste Kenny G ont leur public.



À la même heure Théâtre Port-Royal : Dorothy Donegan, une pionnière qui pianote depuis trente ans, en duo avec le saxophoniste Phil Woods.



À 23 h 30 au Théâtre Saint-Denis une voix rare, celle d'Etta James, saluant le blues et le soul éternels.

À la même heure au Spectrum Ronald Shannon Jackson saura impressionner, lui qui a balisé de nouveaux terrains rythmiques avec sa batterie folle.



Parmi les spectacles gratuits : à midi au Complexe Desjardins Loketo, neuf musiciens du Congo et du Zaïre. À 15 h dans les jardins de la Place des Arts La bande Magnétique, groupe vocal québécois qui sait se faire théâtral.



À 16 h coin Sainte-Catherine/Saint-Urbain Sylvie Perron, une voix forte. À 16 h 30 le Concours de Jazz Alcan se poursuit au Théâtre Saint-Denis avec le Edmonton Jazz Ensemble.



À 17 h dans les Jardins de la Place des Arts Bloco LDL, en direct de Rio. À 19 h à la Bibliothèque Nationale le trio du pianiste François Marcaurelle.

À 20 h 30 coin Sainte-Catherine/Saint-Urbain Hedaldo Do Monte, un grand guitariste brésilien (également à 22 h 30).



À 20 h 30 coin Saint-Denis/Ontario le sextet de Bernard Primeau. À 21 h 30 à la Bibliothèque Nationale le Hugh Fraser Quintet, qui remportait le Concours de Jazz 1987.

À 21 h 30 devant le Complexe Desjardins le quartet de Mike Metheny, le frère de l'autre (attention : Pat aime bien son frère !)



En ce qui concerne le blues, il faut signaler la venue de l'organiste John Hammond Jr à 22 h 30 coin Sainte-Catherine/Jeanne Mance, qui se produira aussi au Club Soda à 23 h 30, à la suite de Duke et compagnie, un sextet de blues montréalais avec Jean Millaire à la guitare.



À la Cinémathèque québécoise à 18 h, 20 h et 22 h, un portrait du saxophoniste Lee Konitz signé Robert Daudelin.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Red Heat* lun. et mar. 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 9 h — *Short Circuit* mer. jeu. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

ASTRE II: — *Great Outdoors* ven. au mar. 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 50, mer. jeu. 1 h, 2 h 45, 4 h 30 — *License to drive* mer. jeu. 6 h 15, 8 h, 9 h 50

ASTRE III: — *Bull Durham* h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

ASTRE IV: — *La grenouille et la baleine* 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, *Rambo III* lun. mar. 8 h, 9 h 50 — *Red Heat* mer. jeu. 8 h, 10 h

BERRI I: (288-2115) — *La grenouille et la baleine* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BERRI II: — *Betegeuse* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BERRI III: *L'insoutenable légèreté de l'être* 1 h 20, 4 h 40, 8 h

BERRI IV: — *Colors* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

BERRI V: — *Biloxi Blues* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h

BOGART I: (844-9470) — *Coming to America* 7 h, 9 h 20

BOGART 2: *Big Business* 7 h, 9 h

BOGART 3: *Red Heat* lun. mar. 7 h 30, 9 h 30 — *Short Circuit II* mer. jeu. 7 h 15, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Great Outdoors* sem. 7 h 15, 9 h 15

BONAVENTURE II: — *The Unbearable Lightness of Being* sem. 8 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — *Satisfaction* lun. mar. 7 h 15, 9 h 15 — *License to drive* mer. jeu. 7 h 15, 9 h 15

BROSSARD II: *Great Outdoors* sem. 7 h, 9 h

BROSSARD III: *Big Sem.* 7 h 15, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL I: (688-3684) — *Blood Sport* sem. 7 h 15, 9 h 15

CARREFOUR LAVAL 2: *Great Outdoors* sem. 7 h 10, 9 h 20

CARREFOUR LAVAL 3: *Bull Durham* sem. 7 h 15, 9 h 40 — *License to drive* mer. jeu. 7 h 15, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL 4: *Police Academy 5* sem. 7 h 05, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 5: *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 20, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL 6: *Big Sem.* 7 h 05, 9 h 30

CHATEAUGUAY I: (698-0141) — *La grenouille et la baleine* tous les jours 2 h, 4 h, 7 h

CHATEAUGUAY 2: *Red Heat* ven. au mar. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 — *Short Circuit* mer. jeu. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINEMA DE MONTREAL I: (921-7870) — *La grenouille et la baleine* 12 h, 1 h 10, 3 h 35, 5 h 20, 7 h 10 — *Milagro* 9 h 10

CINEMA DE MONTREAL 2: — *Liaison fatale* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

CINEMA EGYPTIEN I: 1455 Peel, Mt. — *Big 1* h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

CINEMA EGYPTIEN 2: Mt. — *The Family* 12 h 15, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 45

CINEMA EGYPTIEN 3: Mt. — *Last Emperor* 1 h, 4 h 30, 8 h

CINEMA OMEGA 1: — *Biloxi Blues* sem. 7 h 30, 9 h 30

CINEMA OMEGA 2: — *The Last Emperor* sem. 8 h

CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *Red Heat* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 40

CINEMA POINTE-CLAIRE I: 6361 Trans-Canada — *Great Outdoors* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

CINEMA POINTE-CLAIRE 2: *Moonstruck* 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 15

CINEMA POINTE-CLAIRE 3: *Good Morning Vietnam* lun. mar. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 — *License to drive* mer. jeu. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CINEMA POINTE-CLAIRE 4: *Big 12* h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CINEMA POINTE-CLAIRE 5: *Bull Durham* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

CINEMA POINTE-CLAIRE 6: *La grenouille et la baleine* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINEMATHEQUE QUEBÉCOISE: (842-9768) — Du 1er au 10 juillet, films dans le cadre du festival de jazz de Mt.

CINEMA V: 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Coming to America* 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 30

LAVAL 2000 2: *Satisfaction* sem. 7 h, 9 h

LOEW'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

LOEW'S II: — *Big Business* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

LOEW'S III: — *Crocodile Dundee* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

LOEW'S IV: — *Crocodile Dundee* 2 12 h 30, 3 h, 5 h 30, 8 h

LOEW'S V: — *Crocodile Dundee* 2 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h

QUIMETSCOPE: (525-8600) — Salle 1 *Angel Heart* 19 h — *Wall Street* 21 h — Salle 2 *Le déclin de l'empire américain* 19 h 30 — *Birdy* 21 h 30 — Salle 3 *Institut Léon Tolstol*

PALACE I: (866-6991) — *Coming to America* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

PALACE II: — *Coming to America* ven. à mar. 12 h 30, 3 h 10, 5 h 50, 8 h 30 mer. jeu. 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h

PALACE III: — *Coming to America* ven. au mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25 — *Rambo III* mer. jeu. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20

PALACE IV: — *Red Heat* lun. mer. jeu. 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 20, mar. 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 9 h 30

PALACE V: — *Polltergeist III* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

PALACE VI: — *Rambo III* ven. à mar. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20 — *Short Circuit III* mer. jeu. 12 h, 2 h 30, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30

PARADIS I: (354-3110) — *La grenouille et la baleine* lun. au jeu. 7 h, 8 h 45

PARADIS II: — *Surprises de la vie* lun. au jeu. 7 h 15, 9 h 15

PARADIS III: — *Betegeuse* lun. au jeu. 7 h 30, 9 h 10

PARISIEN I: — *Double détente* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 20, 9 h 40

PARISIEN II: — *Et si on le gardait* 1 h 25, 3 h 30, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45

PARISIEN III: — *La lumière* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARISIEN IV: — *Rambo III* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15

PARISIEN V: — *Plaisirs interdits* 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Great Outdoors* tous les jours 12 h 30, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15

PLACE ALEXIS NIHON II: — *Big 12* h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 (lundi 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30)

PLACE ALEXIS NIHON III: — *Bellmann and True* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

PLACE DU CANADA: (861-4549) — *Bull Durham* sem. 7 h, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 15, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL 2: — *Betegeuse* sem. 7 h 30, 9 h 30

SAINT-DENIS I: (849-4211) — **SAINT-DENIS II:** — **UNIVERSITÉ:** Mt. — *Volci l'Amérique interdite* lun. au jeu. 6 h 10, 9 h 55 — *Cocaine* lun. au jeu. 8 h

VERSAILES I: (353-7880) — *Double détente* 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30

VERSAILES II: — *Coming to America* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25

VERSAILES III: — *Crocodile Dundee* 11 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25

VERSAILES IV: — *Big Business* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 35

VERSAILES V: — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35

VERSAILES VI: — *Rambo III* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35

WESTMONT I: (931-2477) — *Big Business* lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 15

YORK: (937-8978) — *The Presidio* 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — Jazz du mer au dim. de 22h à 02h 30

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mt. (285-0007) — Jazz du mer. au jeu. à 21h 30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGES: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Barbara Reney, vocal. le 4 juillet à 22h

BAR LE MELOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054) — « Shower Team » du 30 juin au 5 juillet à 22h

BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h à 19h 30

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Bob Walsh Blues Band, du 4 au 10 juillet à 22h

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Les Ludes, sessions d'improvisation à 19h — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h

BIDDLE'S / LE GOBELET: (Le Gobelet) 8405 St-Laurent, Montréal (382-2203) — Spectacles du lun. au sam. de 21h à 24h — La chanteuse-pianiste Tess Marsano, les 6-7-8-9 juillet

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h à la fermeture, et le samedi de 20h à 03h — Le Groupe Michèle Misaud du 29 juin au 27 août, du mer. au sam. à compter de 22h

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — La Bolle à Lily, à compter de 18h, du mar. au sam. souper en compagnie de Marie-Fraser Quintin — Festival de la chanson de Montréal du 23 juin au 14 juillet, du mer. au dim. — Le 6 juillet, Guy Desranleau, Marie-Josée Thériault, Alain Le Breu, Robert Bronsard, Lynne Chagnon et Gary Broudreau

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Tous les lundis, soirée reggae

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Mathias (373-3262) — « L'amour ou la fidélité conjugale » m. en s. Philippe Grenier, à compter du 1er juillet, mer. au ven. 21h, sam. 19h 30, 22h 30, dim. 20h

CAFÉ RIMBAUD: 5091 De Lanaudière, Montréal (525-2688) — Robert Sigmund et son clavier en concert, participations de Dominic Lavallée, comédien, m. en s. Jean Dalmain et scénographe d'Yvan Gaudin, les mer. ven. sam. dim. à compter de 18h

CAFÉ TILÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Cécile, le 4 juillet de 17h à 21h 30 — Trio Anonyme, le 4 juillet de 21h 30 à 01h 30

CAFÉ TIMÈNES: 4857 av. du Parc, Montréal (722-1734) — 3h à 8h tous les jours — Festival Jazz Off du 28 juin au 15 juillet à compter de 20h — le 5 juillet, Nico Bexi, percussion, guitare et voix, brésilien chaud

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Clare (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les mer. et jeu. au dim. de 17h 30 à 21h 30

LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620) — Dans le cadre du Festival de Jazz, Le Trio

LAVAL 2000 2: *Satisfaction* sem. 7 h, 9 h

LOEW'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

LOEW'S II: — *Big Business* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

LOEW'S III: — *Crocodile Dundee* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

LOEW'S IV: — *Crocodile Dundee* 2 12 h 30, 3 h, 5 h 30, 8 h

LOEW'S V: — *Crocodile Dundee* 2 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h

QUIMETSCOPE: (525-8600) — Salle 1 *Angel Heart* 19 h — *Wall Street* 21 h — Salle 2 *Le déclin de l'empire américain* 19 h 30 — *Birdy* 21 h 30 — Salle 3 *Institut Léon Tolstol*

PALACE I: (866-6991) — *Coming to America* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

PALACE II: — *Coming to America* ven. à mar. 12 h 30, 3 h 10, 5 h 50, 8 h 30 mer. jeu. 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h

PALACE III: — *Coming to America* ven. au mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25 — *Rambo III* mer. jeu. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20

PALACE IV: — *Red Heat* lun. mer. jeu. 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 20, mar. 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 9 h 30

PALACE V: — *Polltergeist III* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

PALACE VI: — *Rambo III* ven. à mar. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20 — *Short Circuit III* mer. jeu. 12 h, 2 h 30, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30

PARADIS I: (354-3110) — *La grenouille et la baleine* lun. au jeu. 7 h, 8 h 45

PARADIS II: — *Surprises de la vie* lun. au jeu. 7 h 15, 9 h 15

PARADIS III: — *Betegeuse* lun. au jeu. 7 h 30, 9 h 10

PARISIEN I: — *Double détente* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 20, 9 h 40

PARISIEN II: — *Et si on le gardait* 1 h 25, 3 h 30, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45

PARISIEN III: — *La lumière* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARISIEN IV: — *Rambo III* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15

PARISIEN V: — *Plaisirs interdits* 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Great Outdoors* tous les jours 12 h 30, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15

PLACE ALEXIS NIHON II: — *Big 12* h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 (lundi 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30)

PLACE ALEXIS NIHON III: — *Bellmann and True* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

PLACE DU CANADA: (861-4549) — *Bull Durham* sem. 7 h, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 15, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL 2: — *Betegeuse* sem. 7 h 30, 9 h 30

PARC WALTERS: Chemin Bord du Lac et boul. Pine Beach, Dorval — L'Harmonie Concert Lakeshore, soirée de musique variée, le 4 juillet à 19h 30

PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530) — « L'Univers est infini » du 23 juin au 14 août — Spectacles français du mar. au ven. 14h30, 20h30, sam. 14h15, 16h30, 20h30, dim. 13h, 15h30, 16h30 et 20h30, dim. 13h, 15h30, 16h30 et 20h30, en anglais du mar. au ven. 12h30, 19h30, sam. 13h, 15h30, 19h30, dim. 14h15 et 19h30

RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis, Montréal (842-2696) — Reynald Précourt, pianiste-chanteur anime les soupers-dansants, du jeu. au dim. de 18h à 24h

RESTAURANT LE MUSIC HALL: Le Nouvel Hôpital, 1740 boul. René-Lévesque (931-8841) — Les folles nuits de Jacques Offenbach, du 15 juin au 24 septembre, du mar. au ven. 21h, sam. 20h et 23h

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux-Montréal (284-0333) — Restaurant-dancing romantique, mer. au sam. de 18h à 3h — Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mer. au sam. de 19h 30 à 23h

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Blue Monday Jam Session, avec Kenny Hamilton Band, le 4 juillet à 22h

THÉÂTRE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal — Effet V présente le Conte Chanté « Bleu Grenouille » m. en s. Stéphane Lory, du 1er au 31 juillet, du mer. au dim. à 20h 30

VIIEUX PORT DE MONTREAL: sous le chapiteau d'Il va sans dire (métro Champ-de-Mars 286-9808) — « Import Export » m. en s. Dominic Champagne, du 16 juin au 7 août, du mer. au dim. à 21h

VIIEUX PORT DE MONTREAL: 7 rue de la Commune (649-1612) — « Images du futur 88 », exposition internationale présentant des oeuvres d'art et de technologie: hologrammes, animation par ordinateur, environnements sonores, plus de 80 artistes. Tous les jours de 12h à 23h jusqu'au 25 septembre.

VIIEUX PORT DE MONTREAL: Entrée McGill, Montréal — « Dublin-Machine » conception, texte et m. en s. Dennis O'Sullivan, du 1er juillet au 14 août, du mer. au dim. à 19h

BAR-THÉÂTRE LES QUATRE PIANOS: 150 rue Principale, St-Sauveur-des-Monts (227-8509) — Les monstres de l'humour, du 24 juin au 6 août, du mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h30

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271) — « Comédie dans le noir » de Peter Shaffer, traduction et adaptation Benoit Girard, m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 17 juin, mar. au ven. 21h, sam. 19h et 22h

CÉGEP DE VICTORAVILLE: 475 Notre-Dame, Victoriaville (819-758-5535) — Le Théâtre de la Troupe à Wilfrid présente « Les larrons font l'occasion » m. en s. Gill Champagne, du 16 juin au 27 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h 30

LE CHANTECLER: Ste-Adèle (229-3591) — « La muselière » de Yvon Brochu, m. en s. Louis Lalonde, du 21 juin au 28 août, mar. au dim. 20h 30

LA GRANDE COULÉE: Kingsley-Falls (819-848-2995 et 514-843-4886) — « On sait comment ça commence » avec Marcel Laboulet et Pauline Martin, du 22 juin au 3 sept. mer. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h

MONT AVILA: St-Sauveur (227-8411) — Sous le chapiteau « Le grand orchestre du Splendid » comédie musicale de Xavier Thibault et Rita Brantolou, m. en s. Alain Marcel et Rita Brantolou, du 22 juillet au 13 août, du mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h

PATRIOTE STE-AGATHE: Ste-Agathe (861-2244) — « Inspecteur de mes amours » de William Van Zandt et Jane Milmore, adaptation Catherine Varga, m. en s. Normand Chouinard, du 17 juin au 4 sept. du mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h, les dim. 10 juillet, 14 août et 4 sept. à 20h

PARC LAFONTAINE: Montréal — Concert des Fanfares Campbell 88, L'Harmonie Rive-Sud, le 4 juillet à 19h 30

Faut LE DEVOIR pour le croire!

L'INFORMATION Claire, précise et concise

188 ans d'histoire de cinéma

188 ans d'histoire de cinéma

188 ans d'histoire de cinéma

FAMOUS PLAYERS

PRIX DU JURY CANNES 87

UN FILM DE JEAN-CLAUDE LOR

YELEN LA LUMIÈRE

La PARISIEN

19, 15-21 30

ROCK DEMERS présente CONTE POUR TOUS n°6

JEAN-CLAUDE LOR

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE

Journal Montréal

Radio-Canada Television

CHATEAUGUAY PARADIS SHERBROOKE

LONGUEUIL CREMAZIE CARREFOUR LAVAL

ASTRE POINTE-CLAIRE TROIS-RIVIERES VALLEYFIELD

JOLLETTE ST-JEROME ST-HYACINTHE SOREL STE-ADELE ST-JEAN

CINÉ-PARC LAVAL CINÉ-PARC ODEON

2ième FILM AUX CINÉ-PARCS CINÉ-PARC CHATEAUGUAY CINÉ-PARC TROIS-RIVIERES

TELEVISION

2	CBFT	12.30	En passant	12.30	Le grand journal	
12.00	Première édition	12.35	Un bon programme	13.00	La Fourchette d'or	
12.15	Cette terre si fragile	13.30	Cinéma d'après-midi	13.30	Les p'tites vues/cinéma	
13.15	Cinéma		« Le prévenu » Am. 82 avec Mike Farrell, Teri Garr et Veronica Cartwright		« Ma cousine Rachel » amér. 84 avec Geraldine Chaplin, Christopher Guard et Charles King	
	« L'île des adieux » Am 76	15.30	Opinions sur la place	15.30	La soeur volante	
	Avec George C. Scott, Claire Bloom et David Hemmings	16.30	Santé	16.00	Jinny	
	17.30	Fais-moi un dessin	16.00	Chère Hughette	17.00	Double jeu
15.15	Aujourd'hui en France		14.00	Another World	17.30	Le grand journal
15.30	Palme d'or		15.00	General Hospital		
16.00	Le petit castor		16.00	Cope's Corner		
16.30	Les Schtroumpfs		16.00	The Price is Right		
17.00	D'une série à l'autre		17.05	Family Ties		
	« Secret diplomatique »		17.30	Cheers		
18.00	Montréal ce soir					
6	CBMT	12.00	Middy	11.30	Des chiffres et des lettres	
12.00	Community notes	12.57	All my children	12.00	Cité Sud	
13.00	Coronation Street	14.00	Guiding Light	13.00	Racines: Kateb Yacine et l'Algérie	
14.00	King of Kensington	16.00	Facts of Life	14.00	Thalassa: ascenseur pour les grands fonds	
15.02	Guiding Light	16.32	Sharon, Lois and Bram's Elephant Show	14.50	Téléfoot	
16.00	Facts of Life	17.00	Video Hits	15.30	Radio-France internationale	
16.32	Sharon, Lois and Bram's Elephant Show	18.00	Three's Company	16.00	Kazcado	
17.00	Video Hits		Newswatch	17.30	« La liberté Stéphanie » avec Agnes Torrent, Philippe Juttes et Charlotte Bonnet	
18.00	Newswatch			18.00	Le Journal	
10	CFTM	12.00	Les Pierrafeu	18.00	La chance aux chansons	

La télévision du lundi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, lundi 4 juillet 1988

Le marché japonais : des aubaines ou un traquenard ?

CLAUDE FORTIER
Collaboration spéciale

LA BOURSE

La Bourse de Tokyo atteint de nouveaux sommets. Sa performance du premier semestre décline nettement les marchés européens et américains. Mais le débat entre ceux qui prédisent une catastrophe « made in Japan » et ceux qui persistent à investir au Japon, se poursuit de plus belle.

Dans les journaux occidentaux, les tenants de la thèse à l'effet que la chute du marché japonais surviendra à coup sûr ont le haut du pavé.

Les analystes financiers considèrent que les actions japonaises se vendent à des multiples cours/bénéfices farfelus et les analystes techniques voient d'un mauvais oeil que les récents sommets à Tokyo ne soient pas confirmés par de nouveaux sommets sur les autres parquets boursiers.

Mais comment ceux qui maintiennent des placements au Japon le justifient-ils ? Par un réajustement des multiples cours/bénéfices et une analyse du cycle économique japonais.

Ceux qui détiennent des titres japonais font valoir que le marché japonais ne se transige pas à 61 fois les bénéfices, comme l'indique l'indice Morgan Stanley Capital International. Selon eux, les méthodes comptables japonaises sont conservatrices : une récente étude concluait que les bénéfices des sociétés japonaises devraient être haussés de 21 % pour les

rendre comparables aux bénéfices des sociétés américaines, ce qui réduit le multiple cours/bénéfice de 61 à 50.

De plus, les bénéfices des titres de cet indice à partir desquels le multiple est calculé correspondent à des exercices financiers qui se sont terminés entre mars et septembre 1987, ce qui correspondrait au creux d'une « récession » qui durait depuis deux ans déjà au Japon. Cette récession a été causée par la force du yen. Or, les bénéfices pour l'exercice terminé le 31 mars 1988 — commencent à peine d'être publiés — sont en moyenne de 15 à 20 % supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Ce qui fait tomber le multiple cours/bénéfices de 50 à 37.

Finalement, plus de 60 % de la valeur des titres inscrits à Tokyo sont détenus par d'autres sociétés elles-mêmes inscrites. Si vous achetez la différence (40 %) vous détiendriez en fait 100 % de la valeur de la Bourse de Tokyo. En ajustant par de savants calculs le multiple cours/bénéfices pour cette situation, la capitalisation globale du marché est réduite de moitié. Or si vous appliquez les mêmes bénéfices à des cours réduits de moitié, le multiple cours/bénéfices tombe de 37 à 18 !

C'est un multiple qui demeure élevé lorsqu'on le compare à ceux

des autres marchés boursiers, qui varient entre 8 et 14 fois les bénéfices. Mais les tenants de la thèse pro-Tokyo ajoutent immédiatement que la « qualité » des bénéfices est plus élevée au Japon. Ils n'ont toutefois pas réussi pas à prouver jusqu'à maintenant que le marché japonais était une aubaine. Il demeure plus dispendieux que les autres, même lorsqu'on dégonfle le multiple cours/bénéfices.

Par contre, les taux d'intérêts au Japon étant plus bas qu'ils ne l'étaient avant le krach d'octobre et les profits étant plus hauts, le marché japonais se vend 25 % moins cher qu'il ne l'était alors !

Mais cette argumentation en faveur du marché japonais est incomplète si on ne l'appuie pas sur une analyse des perspectives économiques japonaises. Le Japon est l'économie la mieux gérée des pays industrialisés, avec une croissance rapide de productivité, une inflation nulle, des salaires stables, une devise forte et une capacité inouïe de générer des liquidités. On estime que le PNB japonais augmentera de 5 % cette année, en dépit d'une performance négative du secteur des exportations.

C'est que le Japon, à la demande de ses partenaires commerciaux, a écarté l'accélérateur de la croissance domestique et qu'il n'appliquera les freins qu'en cas de problème majeur, c'est-à-dire de reprise marquée de l'inflation. C'est l'indice de prix de gros qu'on surveille pour la détecter et, pour le moment du



On était estomaqué. C'était en octobre dernier. Depuis, le marché boursier japonais décline nettement les marchés européens et nord-américains.

moins, un yen fort rend cet indice très docile.

Ceux qui ont des placements au Japon font le raisonnement suivant : en investissant présentement au Japon, vous achetez une économie qui est dans la première année d'une phase d'expansion à environ le même prix que l'économie américaine à la fin de son propre cycle d'expansion. Or, la phase d'expansion

d'un cycle économique au Japon dure en moyenne 3 ans et la présente phase n'aurait commencé qu'à l'été 1987.

Au moment où la plupart des autres économies importantes arrivent au sommet de leur période d'expansion, le Japon serait donc dans la première phase d'un vigoureux cycle de croissance. Dans ces circonstances, il est normal que le marché ja-

ponais se vende à prime par rapport aux autres marchés boursiers. Pour les tenants de cette thèse, le marché japonais représente encore la meilleure valeur en dépit de cette prime puisqu'ils affirment que la croissance économique à venir va pousser les cours à la hausse au moins pour la prochaine année et peut-être pour deux.

Les mesures annoncées

OTTAWA (PC) — Ottawa a annoncé la semaine dernière tout un train de mesures volontaires destinées à mettre un frein aux abus en matière de frais de services. Les grandes banques à charte fédérale, sauf la Toronto-Dominion, ont accepté, si ce n'est déjà fait, de donner à leurs clients accès à des comptes de base permettant d'effectuer, sans frais et sans exigences de solde minimum, des dépôts et des retraits d'espèces.

Cinq des grandes banques ont en outre notament convenu : de n'exiger aucun frais lors du dépôt d'un chèque sans provision dans un compte personnel, peu importe le montant du chèque; de n'exiger aucun frais pour fermer un compte personnel ouvert depuis plus de 90 jours; de ne plus faire payer le client pour une opération résultant de l'erreur de l'institution bancaire; de ne pas imposer sans avertissement des frais à un client possédant un compte inactif.

Des amendements seront apportés à la Loi sur les banques, destinés à mieux informer les consommateurs sur les frais bancaires susceptibles de leur être imposés. À l'ouverture d'un compte personnel, un client devra être informé des frais d'administration. Les banques devront fournir un avis préalable de nouveaux frais reliés à un compte personnel, et un avis variant de 30 à 60 jours de toute augmentation de ces frais.

Un nouveau mécanisme de traitement des plaintes sera mis sur pied. Les banques se sont engagées à désigner un employé pour recevoir et traiter les plaintes. Un client qui n'aura pas obtenu satisfaction auprès de sa banque pourra avoir recours au Surintendant des institutions financières, qui agira à titre de médiateur.

Eric BEAUCHESNE
Presse canadienne

OTTAWA — Sans être tout à fait KO, les grandes banques canadiennes sortiront sûrement amochées de la bataille qui les a opposées pendant huit mois aux consommateurs et aux politiciens sur la question des frais bancaires.

Le combat s'est soldé la semaine dernière par une nouvelle réglementation des frais bancaires, une promesse des banques de laisser tomber leurs frais les plus contestés et la mise en place de procédures pour porter plainte.

Pour les consommateurs, la victoire est modeste, mais pour les banques il s'agit de tracasseries dont elles se seraient bien passées.

Et en dépit des prétentions des banques au contraire, elles sont les seules victimes de cet affrontement, les compagnies de trust s'en étant tenues éloignées.

En fait, le ministre d'État aux Finances Tom Hockin a plutôt félicité ces dernières pour leur contribution au règlement du conflit.

On aurait pu croire que les banques — qui dépendent toutes de fortes sommes et des efforts considérables, tant individuellement que collectivement, pour polir leur image — auraient pressé leurs experts en relations publiques de trouver une solution au problème avant que celui-ci fasse l'objet d'une enquête gouvernementale.

Mais il n'en fut rien. Bien plus, lorsque le comité des finances des Communes eut terminé son enquête, qui établissait clairement l'issue du combat, il donna en-

core une chance aux banques de s'en sortir de manière honorable.

Le comité convia les dirigeants des banques à une rencontre privée, dans l'espoir qu'ils accepteraient volontairement d'éliminer les frais les plus contestés et de mieux informer leur clientèle du coût de chaque service.

Les politiciens ne demandaient pas grand-chose. D'ailleurs, certains frais exigés par les banques étaient clairement abusifs, tels ceux demandés pour des transactions dues à une erreur de la banque elle-même.

Accepter d'offrir un compte de base convenable ne les aurait pas non plus ruinées : certains de ces comptes ne rapportent plus qu'un maigre trois pour cent d'intérêt, un point de pourcentage de moins que le taux d'inflation et près de 10 points de moins que ce que la banque impose au client qui lui emprunte de l'argent.

D'ailleurs, si les banques se montraient réceptives lors de la rencontre, le comité était même disposé à diminuer ses exigences.

Par la suite, d'expliquer un membre du comité, une conférence de presse conjointe de réconciliation aurait été organisée pour annoncer que le problème était entièrement réglé.

Mais les banques n'ont pas bougé. Elles ont préféré rejeter les propositions du comité et sermonner ses membres en vantant le bon traitement qu'elles offrent à leurs clients.

Il y a bien eu quelques banques qui se sont montrées prêtes à quelques concessions juste avant la publication du rapport final du comité le mois dernier. Mais c'était trop peu, trop tard.

Pendant ce temps, les histoires

La patronne a de la classe: elle s'installe à L'EXÉCUTIF

ESPACES À BUREAUX
FORMULE «CLÉ EN MAIN» GAGNANTE

incluant;

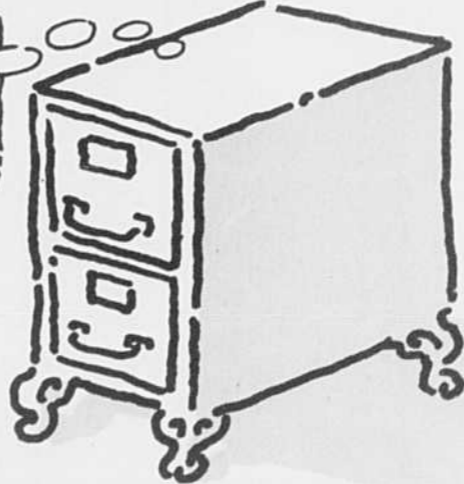
- Aire de réception
- Service de réceptionniste et de secrétariat
- Bureaux luxueusement meublés, climatisés, etc.
- Salles de conférence
- Système téléphonique
- Traitement du courrier
- Photocopieur, fax, air climatisé, etc.

UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE DANS UN ÉDIFICE PRESTIGIEUX

Le MANOIR DES GOUVERNEURS est situé au 3107 rue Sasseville, face à l'Auberge des Gouverneurs du boul. Laurier, à deux pas de l'échangeur du pont Laporte

L'EXÉCUTIF
VOTRE BUREAU D'AFFAIRES
3107, de Sasseville, Ste-Foy 681-0153

La patronne a de la classe: elle s'installe à L'EXÉCUTIF



ESPACES À BUREAUX
FORMULE «CLÉ EN MAIN» GAGNANTE

incluant;

- Aire de réception
- Service de réceptionniste et de secrétariat
- Bureaux luxueusement meublés, climatisés, etc.
- Salles de conférence
- Système téléphonique
- Traitement du courrier
- Photocopieur, fax, air climatisé, etc.

UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE DANS UN ÉDIFICE PRESTIGIEUX

Le MANOIR DES GOUVERNEURS est situé au 3107 rue Sasseville, face à l'Auberge des Gouverneurs du boul. Laurier, à deux pas de l'échangeur du pont Laporte

L'EXÉCUTIF

VOTRE BUREAU D'AFFAIRES

3107, de Sasseville, Ste-Foy 681-0153

L'EXÉCUTIF
VOTRE BUREAU D'AFFAIRES
3107, de Sasseville, Ste-Foy 681-0153

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur

Les banques sortent amochées de la bataille de huit mois sur les frais

Eric BEAUCHESNE
Presse canadienne

OTTAWA — Sans être tout à fait KO, les grandes banques canadiennes sortiront sûrement amochées de la bataille qui les a opposées pendant huit mois aux consommateurs et aux politiciens sur la question des frais bancaires.

Le combat s'est soldé la semaine dernière par une nouvelle réglementation des frais bancaires, une promesse des banques de laisser tomber leurs frais les plus contestés et la mise en place de procédures pour porter plainte.

Pour les consommateurs, la victoire est modeste, mais pour les banques il s'agit de tracasseries dont elles se seraient bien passées.

Et en dépit des prétentions des banques au contraire, elles sont les seules victimes de cet affrontement, les compagnies de trust s'en étant tenues éloignées.

En fait, le ministre d'État aux Finances Tom Hockin a plutôt félicité ces dernières pour leur contribution au règlement du conflit.

On aurait pu croire que les banques — qui dépendent toutes de fortes sommes et des efforts considérables, tant individuellement que collectivement, pour polir leur image — auraient pressé leurs experts en relations publiques de trouver une solution au problème avant que celui-ci fasse l'objet d'une enquête gouvernementale.

Mais il n'en fut rien. Bien plus, lorsque le comité des finances des Communes eut terminé son enquête, qui établissait clairement l'issue du combat, il donna en-

core une chance aux banques de s'en sortir de manière honorable.

Le comité convia les dirigeants des banques à une rencontre privée, dans l'espoir qu'ils accepteraient volontairement d'éliminer les frais les plus contestés et de mieux informer leur clientèle du coût de chaque service.

Les politiciens ne demandaient pas grand-chose. D'ailleurs, certains frais exigés par les banques étaient clairement abusifs, tels ceux demandés pour des transactions dues à une erreur de la banque elle-même.

Accepter d'offrir un compte de base convenable ne les aurait pas non plus ruinées : certains de ces comptes ne rapportent plus qu'un maigre trois pour cent d'intérêt, un point de pourcentage de moins que le taux d'inflation et près de 10 points de moins que ce que la banque impose au client qui lui emprunte de l'argent.

D'ailleurs, si les banques se montraient réceptives lors de la rencontre, le comité était même disposé à diminuer ses exigences.

Par la suite, d'expliquer un membre du comité, une conférence de presse conjointe de réconciliation aurait été organisée pour annoncer que le problème était entièrement réglé.

Mais les banques n'ont pas bougé. Elles ont préféré rejeter les propositions du comité et sermonner ses membres en vantant le bon traitement qu'elles offrent à leurs clients.

Il y a bien eu quelques banques qui se sont montrées prêtes à quelques concessions juste avant la publication du rapport final du comité le mois dernier. Mais c'était trop peu, trop tard.

Pendant ce temps, les histoires

d'horreur continuaient d'affluer, telle celle de cette veuve de 62 ans qui a dû payer \$ 2 pour obtenir de la monnaie pour son billet de \$ 20.

Sur le plan politique, le gouvernement n'avait donc plus le choix : il lui a fallu agir.

Reste encore à voir si la nouvelle politique du ministre Hockin, basée pour une large part sur la volonté des banques, aura un impact pour les consommateurs.

On saura cependant d'ici la fin du mois si les banques ont eu leur leçon en matière de relations publiques, alors qu'elles rencontreront des représentants de petites entreprises qui ont eux aussi plusieurs griefs à adresser au chapitre des frais à payer.

Et si malgré tout les banques n'ont encore rien compris, elles risquent fort de devoir endurer longtemps les vilains yeux au beurre noir qu'elles affichent actuellement.

RELAIS D'AFFAIRES
LAURENTIDES

Auberge St-Denis **** 23 chambres (18 avec foyer) IIIII cuisine française

(514) 227-4766 (MTL) 497-5602

St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R0
Membre international de «Romantik Hotels»

Hôtel **La Sapinière** Val David

Venez découvrir le calme et la tranquillité à 1 heure de Montréal. 70 chambres grand confort, cuisine raffinée — table d'hôte. Un endroit tout désigné pour réunions, séminaires, congrès, etc. 5 salles de conférence, équipement audio-visuel complet, pouvant accueillir 10 à 100 personnes. Sports, pistes privées de ski de fond, patinoire, etc.

Prix de l'excellence du tourisme Québécois.

C.P. 190 — Val David — J0T 2N0 / Mtl: 856-8262
Ext. de Mtl: 1-800-567-6635 / Val David: (819) 322-2020 Téléc: 05-839630 Fax: (819)332-6510

Un bouquet pour fleurir...vos réunions
CONFORT, CALME, DÉTENTE ET TOUT LE SERVICE AUQUEL VOUS VOUS ATTENDEZ:

- 26 chambres luxueuses • Restaurant gastronomique
- Salons aménagés pour réunions • Proximité de tennis intérieurs et de pentes de ski

(514) 229-4151 229-2991
1-800-363-2582 (Montréal)
3003, boul. Sainte-Adèle (route 117) Sainte-Adèle, Québec

LEAU ALA BOUCHE
HÔTEL-RESTAURANT

ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productive. À partir de 60\$ p. pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. A quinze minutes de Magog, Route 220, Orford, Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

AUBERGE HATLEY: Auberge de prestige Membre de **RELAIS ET CHATEAUX**, un relais pour les gourmets, gourmets, gagnant régional du Mérite de la Restauration du Québec, 22 chambres dont certaines avec foyer. L'atmosphère paisible et hospitalière fait de l'Auberge Hatley un site idéal pour la tenue de rencontres, groupes de travail et séminaires. 3 salles pouvant accueillir entre 6 et 30 personnes dans un climat propice à la réflexion et à la détente.

C.P. 330, North Hatley, J0B 2C0, (819) 842-2451.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

LES TITRES RÉA

FLUCTUATIONS HEBDOMADAIRES

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1988							
+AVCORP (IND.) (h)	\$ 4.00	\$ 10.00	\$ 3.00	\$ 3.50	\$ 3.45	-1.4%	11.9
CABANO EXPEDITEX (h)	\$ 4.00	\$ 6.50	\$ 2.40	\$ 2.70	\$ 2.60	-3.7%	6.7
SANI MOBILE A (h)	\$ 2.00	\$ 1.20	\$ 1.01	\$ 1.07	\$ 0.96	-10.3%	-
SANI MOBILE bon (h)	-	\$ 0.15	\$ 0.06	\$ 0.10	\$ 0.65	550.0%	-
T.C.G. (GROUPE) (h)	\$ 4.75	\$ 4.25	\$ 2.75	\$ 3.20	\$ 3.05	-4.7%	7.6
ÉMISSIONS 1987							
AMISK A	\$ 1.00	\$ 0.95	\$ 0.12	\$ 0.15	\$ 0.10	-33.3%	-
AUNORE (RESS.)	\$ 1.75	\$ 3.55	\$ 0.65	\$ 0.85	\$ 0.80	-5.9%	-
AUNORE (RESS.) bon	-	\$ 0.19	\$ 0.02	\$ 0.06	\$ 0.06	0.0%	-
BASTIEN	\$ 4.00	\$ 3.80	\$ 1.00	\$ 1.50	\$ 1.35	-10.0%	-
BIOREX (GROUPE)	\$ 1.50	\$ 1.60	\$ 0.40	\$ 0.65	\$ 0.60	-7.7%	-
BOCENOR BF (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 3.90	\$ 1.00	\$ 2.02	\$ 2.02	0.0%	5.3
BOMEM	\$ 3.25	\$ 3.15	\$ 1.75	\$ 1.90	\$ 2.00	5.3%	5.9
COVER (INDUSTRIES)	\$ 3.00	\$ 2.90	\$ 2.05	\$ 2.25	\$ 2.45	8.9%	18.8
COVER (IND.)	-	\$ 0.40	\$ 0.15	\$ 0.35	\$ 0.35	0.0%	-
DERAGON LANGLOIS	\$ 2.25	\$ 1.75	\$ 0.35	\$ 0.60	\$ 0.40	-33.3%	-
DIABRASIVE INTERN.	\$ 3.75	\$ 3.50	\$ 1.10	\$ 1.90	\$ 1.84	-3.2%	-
DOREL (INDUSTRIES)	\$ 5.00	\$ 5.12	\$ 1.90	\$ 2.19	\$ 2.00	-8.7%	6.5
DUMAGAMI (MINES)	\$ 16.00	\$ 15.00	\$ 8.00	\$ 12.00	\$ 12.75	6.3%	-
DUMAGAMI (MINES) bon	-	\$ 6.12	\$ 1.50	\$ 3.30	\$ 3.30	0.0%	-
EQUIPEMENTS DENIS B	\$ 4.50	\$ 3.75	\$ 1.25	\$ 2.15	\$ 2.15	0.0%	7.2
EQUIPEMENTS DENIS bon	-	\$ 0.60	\$ 0.10	\$ 0.01	\$ 0.01	0.0%	-
FIDUCIE DU QUEBEC A	\$ 7.00	\$ 7.37	\$ 3.50	\$ 4.05	\$ 4.30	6.2%	7.7
FORATEK INTERN.	\$ 2.50	\$ 2.20	\$ 0.75	\$ 0.90	\$ 0.90	0.0%	-
FORESBEC A	\$ 3.25	\$ 3.45	\$ 1.30	\$ 2.05	\$ 2.10	2.4%	6.0
GOLDEX MINES	\$ 6.63	\$ 7.37	\$ 2.20	\$ 2.35	\$ 2.50	6.4%	-
GOLDEX MINES bon	\$ 0.37	\$ 5.75	\$ 0.80	\$ 1.00	\$ 0.80	-20.0%	-
GOYETTE (GROUPE)	\$ 2.91	\$ 2.85	\$ 2.25	\$ 2.30	\$ 2.30	0.0%	11.5
GOYETTE (GROUPE) bon	-	\$ 0.40	\$ 0.15	\$ 0.35	\$ 0.35	0.0%	-
GUARDIAN TRUSTCO	\$ 5.63	\$ 6.12	\$ 3.25	\$ 3.75	\$ 3.25	-13.3%	10.5
HARRICANA (GROUPE) A	\$ 4.00	\$ 3.75	\$ 2.80	\$ 2.90	\$ 2.95	1.7%	10.5
IDEAL (GROUPE) A	\$ 8.00	\$ 8.25	\$ 2.50	\$ 7.12	\$ 7.00	-1.7%	7.9
IGLOO VIKSKI	\$ 2.00	\$ 1.75	\$ 0.50	\$ 0.80	\$ 0.75	-6.3%	-
LASSONDE IND. A	\$ 6.75	\$ 5.50	\$ 2.00	\$ 3.25	\$ 3.30	1.5%	11.8
LASSONDE IND. bon	-	\$ 2.05	\$ 0.12	\$ 0.12	\$ 0.12	0.0%	-
LAVALIN IND.	\$ 10.00	\$ 11.50	\$ 2.25	\$ 2.72	\$ 2.90	6.6%	-
LESSARD BEAUCAGE	\$ 2.75	\$ 2.35	\$ 0.80	\$ 1.05	\$ 1.25	19.0%	5.4
LESSARD BEAUCAGE bon	-	\$ 0.70	\$ 0.04	\$ 0.06	\$ 0.07	16.7%	-
MAAX	\$ 2.50	\$ 2.70	\$ 0.90	\$ 1.20	\$ 1.05	-12.5%	10.5
MABAIE	\$ 6.00	\$ 5.75	\$ 1.90	\$ 2.35	\$ 2.25	-4.3%	3.8
MACYRO (GROUPE)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 2.50	\$ 3.10	\$ 2.80	-9.7%	-
MEMOTEC DATA (a)	\$ 15.63	\$ 19.87	\$ 11.00	\$ 14.25	\$ 14.62	2.6%	6.4
METAL DEPLOYE A	\$ 4.50	\$ 2.75	\$ 1.00	\$ 2.40	\$ 2.35	-2.1%	8.4
METAL DEPLOYE bon	-	\$ 0.25	\$ 0.10	\$ 0.14	\$ 0.15	7.1%	-
MUSCOCHO (EXPLOR.)	\$ 3.70	\$ 6.88	\$ 2.80	\$ 3.70	\$ 3.85	4.1%	-
PREMIER CDN A	\$ 7.00	\$ 7.00	\$ 5.50	\$ 6.00	\$ 5.87	-2.2%	-
ROCTEST	\$ 2.50	\$ 2.50	\$ 0.75	\$ 1.11	\$ 1.10	-0.9%	8.5
SANI-GESTION	\$ 2.25	\$ 2.70	\$ 1.25	\$ 1.70	\$ 1.75	2.9%	10.3
SANI-GESTION bon	-	\$ 0.70	\$ 0.11	\$ 0.11	\$ 0.11	0.0%	-
SOFICORP (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.45	\$ 0.85	\$ 1.25	\$ 1.60	28.0%	-
SUMNER SPORTS	\$ 5.00	\$ 4.50	\$ 2.00	\$ 2.80	\$ 2.85	1.8%	5.6
SYSTEM	\$ 2.00	\$ 2.30	\$ 0.50	\$ 0.88	\$ 0.85	-3.4%	7.1
TAURUS CHAUSSURES A	\$ 7.00	\$ 6.88	\$ 2.50	\$ 2.90	\$ 2.95	1.7%	32.8
TECRAD	\$ 3.00	\$ 4.05	\$ 1.80	\$ 2.35	\$ 2.45	4.3%	8.8
TOLGECO (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.10	\$ 1.55	\$ 2.40	\$ 2.39	-0.4%	5.6
TRANSAT A.T.	\$ 3.00	\$ 3.60	\$ 0.90	\$ 2.40	\$ 2.35	-2.1%	-
UAP A	\$ 16.00	\$ 17.00	\$ 11.00	\$ 13.62	\$ 13.37	-1.8%	10.4
VAN HOUTTE A. L.	\$ 5.00	\$ 4.60	\$ 2.20	\$ 3.55	\$ 3.55	0.0%	11.1
VAN HOUTTE bon	-	\$ 1.10	\$ 0.20	\$ 0.32	\$ 0.32	0.0%	-
ÉMISSIONS 1986							
ACDS (SYS. GRAPHIQUE)	\$ 2.00	\$ 3.20	\$ 0.75	\$ 0.90	\$ 0.85	-5.6%	-
ADS ASSOCIES	\$ 5.00	\$ 3.95	\$ 0.75	\$ 1.05	\$ 1.00	-4.8%	50.0
ALGO (GROUPE) A	\$ 8.25	\$ 11.87	\$ 5.25	\$ 5.87	\$ 6.00	2.2%	-
ALGO (GROUPE) bon	-	\$ 3.85	\$ 0.12	\$ 0.15	\$ 0.12	-20.0%	-
ALI. COUCHE-TARD	\$ 2.12	\$ 4.20	\$ 1.65	\$ 2.00	\$ 2.00	0.0%	7.1
ALI. COUCHE-TARD bon	-	\$ 1.10	\$ 0.05	\$ 0.08	\$ 0.05	-37.5%	-
AMISCO (INDUSTRIES)	\$ 5.25	\$ 5.00	\$ 1.95	\$ 2.25	\$ 2.20	-2.2%	6.1
ARDEN (PLACEMENTS)	\$ 3.00	\$ 2.60	\$ 0.50	\$ 0.95	\$ 0.95	0.0%	-
ATLANTIQUE IMAGE A	\$ 6.50	\$ 4.40	\$ 2.30	\$ 2.65	\$ 2.65	0.0%	7.8
AUB. GOUVERNEURS	\$ 4.50	\$ 3.75	\$ 2.10	\$ 3.10	\$ 3.10	0.0%	6.1
AUB. GOUVERNEURS bon	-	\$ 0.80	\$ 0.04	\$ 0.05	\$ 0.05	0.0%	-
AUGMITTO	\$ 1.25	\$ 2.60	\$ 0.93	\$ 1.40	\$ 1.50	7.1%	-
AUR (RESS.)	\$ 2.40	\$ 13.50	\$ 4.40	\$ 4.95	\$ 4.60	-7.1%	-
AUTO POINT	\$ 2.00	\$ 2.50	\$ 1.00	\$ 1.51	\$ 1.48	-2.0%	8.7
AVCORP (IND.)	\$ 5.50	\$ 10.00	\$ 3.00	\$ 3.50	\$ 3.45	-1.4%	11.9
BANQUE NATIONALE (a)	\$ 14.13	\$ 15.25	\$ 8.50	\$ 11.00	\$ 11.00	0.0%	7.2
BANQUE ROYALE	\$ 34.00	\$ 36.62	\$ 25.75	\$ 32.50	\$ 31.75	-2.3%	6.7
BCE MOBILE (g)	\$ 10.00	\$ 18.50	\$ 8.00	\$ 17.50	\$ 17.75	1.4%	-
BESTAR	\$ 5.75	\$ 5.50	\$ 1.25	\$ 1.60	\$ 1.65	3.1%	55.0
BOIS FRANCO ROYAL	\$ 2.50	\$ 2.60	\$ 1.20	\$ 1.80	\$ 1.89	5.0%	6.5
BOMBARDIER B (a,b)	\$ 6.87	\$ 13.25	\$ 6.50	\$ 11.25	\$ 11.25	0.0%	10.5
CABANO EXPEDITEX	\$ 5.00	\$ 6.50	\$ 2.40	\$ 2.70	\$ 2.60	-3.7%	6.7
CAMBIOR INC.	\$ 10.00	\$ 31.75	\$ 12.87	\$ 16.37	\$ 15.12	-7.6%	15.8
CAMBIOR INC. bon	-	\$ 20.50	\$ 5.00	\$ 6.50	\$ 5.63	-13.4%	-
CANAM MANAC A	\$ 15.50	\$ 12.37	\$ 6.25	\$ 7.50	\$ 7.75	3.3%	7.5
CANTREX (GROUPE) A	\$ 3.80	\$ 5.63	\$ 2.50	\$ 3.35	\$ 3.50	4.5%	6.6
CANTREX (GROUPE) bon	\$ 0.20	\$ 1.13	\$ 0.07	\$ 0.12	\$ 0.12	0.0%	-
CFS (GROUPE)	\$ 3.00	\$ 3.00	\$ 1.00	\$ 1.35	\$ 1.35	0.0%	12.3
CFS (GROUPE) bon	-	\$ 1.05	\$ 0.10	\$ 0.11	\$ 0.11	0.0%	-
CGI (GROUPE) A	\$ 6.50	\$ 5.37	\$ 1.40	\$ 1.40	\$ 1.70	21.4%	8.5
CHAMPLAIN (GROUPE)	\$ 3.00	\$ 2.85	\$ 0.85	\$ 1.75	\$ 1.60	-8.6%	-
COGECO (GROUPE)	\$ 9.00	\$ 8.87	\$ 3.50	\$ 6.25	\$ 6.37	1.9%	11.2
COMPUTERTIME	\$ 1.50	\$ 1.45	\$ 0.25	\$ 0.35	\$ 0.41	17.1%	-
COTT	\$ 7.00	\$ 7.62	\$ 4.00	\$ 4.25	\$ 4.25	0.0%	-
CREDIT IND. DES. A	\$ 6.50	\$ 7.37	\$ 3.75	\$ 4.45	\$ 4.55	2.2%	12.3
DIONNE (TEXTILES)	\$ 5.00	\$ 4.60	\$ 2.20	\$ 3.25	\$ 3.35	3.1%	5.1
DIONNE (TEXTILES) bon	-	\$ 0.60	\$ 0.03	\$ 0.03	\$ 0.05	66.7%	-
DISNAT A	\$ 2.00	\$ 4.35	\$ 1.00	\$ 2.85	\$ 2.80	-1.8%	40.0
DMR A	\$ 8.00	\$ 8.50	\$ 3.20	\$ 3.50	\$ 3.65	4.3%	13.0
DOMCO	\$ 13.25	\$ 9.00	\$ 4.40	\$ 4.40	\$ 4.45	1.1%	15.3
DOMICIL	\$ 2.50	\$ 2.10	\$ 0.35	\$ 0.51	\$ 0.50	-2.0%	-
ESPADON-PETER	\$ 3.00	\$ 3.35	\$ 0.80	\$ 1.00	\$ 1.00	0.0%	16.7
ESPADON-PETER bon	-	\$ 1.75	\$ 0.10	\$ 0.15	\$ 0.15	0.0%	-
ESPALAU	\$ 3.00	\$ 5.37	\$ 3.35	\$ 3.90	\$ 3.85	-1.3%	4.8
ESPALAU Pr.	\$ 12.00	\$ 21.00	\$ 13.00	\$ 13.00	\$ 13.00	0.0%	-
FLETCHER (GROUPE)	\$ 3.50	\$ 6.25	\$ 4.00	\$ 4.65	\$ 4.65	0.0%	13.7
FORESBEC A	\$ 2.00	\$ 3.45	\$ 1.30	\$ 2.05	\$ 2.10	2.4%	6.0
GEOFFRION, LECLERC B	\$ 6.00	\$ 5.75	\$ 1.35	\$ 2.15	\$ 1.95	-9.3%	5.1
GEOFFRION, LECLERC bon	-	\$ 2.40	\$ 0.15	\$ 0.17	\$ 0.15	-11.8%	-
GRILLI (IMMOBILIER)	\$ 9.00	\$ 12.50	\$ 4.80	\$ 5.00	\$ 5.25	5.0%	4.8
GUILLEVIN INTER. A	\$ 6.00	\$ 8.75	\$ 3.50	\$ 5.12	\$ 5.37	4.9%	6.5
GUILLEVIN INTER. bon	-	\$ 3.85	\$ 0.20	\$ 0.35	\$ 0.40	14.3%	-
HEROULX	\$ 5.00	\$ 12.50	\$ 6.12	\$ 8.50	\$ 8.75	2.9%	16.2
HONCO	\$ 3.00	\$ 2.74	\$ 0.75	\$ 0.90	\$ 0.85	-5.6%	-
HUBBARD (TEINTURIERS)	\$ 5.00	\$ 2.90	\$ 1.06	\$ 2.10	\$ 2.10	0.0%	10.5
HYPOCRAT (ORDIN.)	\$ 3.20	\$ 3.00	\$ 0.50	\$ 0.60	\$ 0.60	0.0%	-
IAF BIOCHEM	\$ 5.00	\$ 18.75	\$ 4.50	\$ 8.00	\$ 7.75	-3.1%	-
IMASCO	\$ 34.50	\$ 37.00	\$ 23.00	\$ 26.12	\$ 26.75	2.4%	11.6
IMPERTEX	\$ 2.00	\$ 1.68	\$ 0.30	\$ 0.42	\$ 0.45	7.1%	-
IMPERTEX bon	-	\$ 0.60	\$ 0.03	\$ 0.02	\$ 0.02	0.0%	-
INFORMATRIX 2000	\$ 4.00	\$ 4.15	\$ 1.90	\$ 2.50	\$ 2.45	-2.0%	7.9
INNOTECH AVIATION	\$ 5.00	\$ 4.70	\$ 1.65	\$ 2.60	\$ 2.50	-3.8%	-
INTERCAN (LOCATION)	\$ 5.00	\$ 6.50	\$ 4.00	\$ 4.25	\$ 4.30	1.2%	15.4
JEAN COUTU(PJC) A	\$ 8.00	\$ 11.00	\$ 5.00	\$ 8.75	\$ 9.00	2.9%	16.1
J-M SAUCIER LTEE	\$ 4.50	\$ 2.30	\$ 0.75	\$ 0.85	\$ 0.85	0.0%	-
KAUFEL (GROUPE) B	\$ 6.25	\$ 12.12	\$ 5.00	\$ 9.50	\$ 9.75	2.6%	15.0
KAUFEL (GROUPE) bon	-	\$ 1.85	\$ 0.45	\$ 0.90	\$ 0.95	5.6%	-
LA LAURENTIENNE B	\$ 14.00	\$ 15.00	\$ 7.50	\$ 8.37	\$ 8.13	-2.9%	10.0
LAMBERT INT.	\$ 5.00	\$ 2.90	\$ 1.01	\$ 1.95	\$ 1.95	0.0%	15.0
LAPERR. VERREAULT	\$ 4.00	\$ 5.50	\$ 2.00	\$ 2.70	\$ 2.60	-3.7%	5.9
LEADER (MANUFACTURE)	\$ 3.00	\$ 2.45	\$ 0.15	\$ 0.40	\$ 0.40	0.0%	-
LEPINE-CLOUTIER	\$ 2.50	\$ 1.82	\$ 0.80	\$ 0.85	\$ 0.80	-5.9%	11.4
LEROUX (ACIERS)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 1.95	\$ 2.30	\$ 2.15	-6.5%	6.9
LEVESQUE, BEAUBIEN A	\$ 8.75	\$ 9.25	\$ 3.60	\$ 5.63	\$ 6.25	11.0%	10.2
LGS (CONS. INF.) A							

L'AUTOMOBILE

Pontiac Bonneville SSE : le renouveau de la belle Américaine

MARC BELVA
Collaboration spéciale

Depuis les années 30, les fabricants américains ont coutume d'offrir deux types de grandes berlines spacieuses : d'une part, des versions banales, alimentaires, « ordinaires », qui recevaient jadis des moteurs à 6 cylindres; et, d'autre part, des dévouées de bitume, flamboyantes et performantes, qui ont eu droit longtemps à des moteurs V-8.

Maintenant que le moteur V-8 a pratiquement disparu de la production américaine, il est devenu difficile de reproduire cette opposition traditionnelle entre la berline « à la vanille » et sa variante plus étoffée. Les mécaniques sont logées dans des compartiments si exigus qu'il serait impensable d'y installer un moteur plus substantiel. On a donc dû substituer au muscle du moteur V-8 une certaine forme de raffinement qui permet de distinguer le tout-venant du modèle hors du commun.

La Pontiac Bonneville SSE est un modèle de cette génération. Sur le papier, peu de choses la distinguent de la Bonneville courante, et il faut lire attentivement la fiche technique pour dénicher quelques différences. Cependant, elle possède une tout autre allure et offre au conducteur exigeant et sportif des satisfactions d'un autre ordre.

Quelques éléments stylistiques permettent de distinguer cette SSE, non seulement de sa sœur Bonneville, mais aussi de la vaste majorité des berlines actuelles. Dépouillée de chromes, la Bonneville SSE reçoit en lieu et place quelques ornements en métal doré qui permettent de l'identifier aisément. Son coffre arrière s'orne d'un aileron aérodynamique, et le « look » caréné comprend également des jupes de bas de caisse et une mentionnière sous le pare-choc avant. La calandre comporte un in-

signe nouveau genre en forme de badge; celui-ci permet à la SSE de se distinguer de toutes les autres Pontiac, mais nuit également à l'image de la marque; en effet, depuis plus de 50 ans, les Pontiac ont toujours eu une calandre coupée en deux par le milieu, et cette particularité a su traverser toutes les vicissitudes du style automobile jusqu'à présent. Il est un peu regrettable que l'un des modèles les plus huppés de cette division soit le premier à faire fi de la tradition. Surtout si l'on sait que Pontiac est, de toutes les divisions du groupe GM, celle dont le statut est le plus incertain, celle que l'on songe périodiquement à abandonner afin de rationaliser les opérations.

Sous le capot, au lieu du « simple » V-6 de 3,8 litres que l'on retrouve sur la Bonneville ordinaire, on a droit à une nouvelle incarnation de ce moteur, baptisée « 3800 ». Extérieurement, le « 3800 » ne se distingue du « 3,8 » que par sa tubulure d'admission redessinée, mais cela suffit pour enjoliver considérablement l'aspect du moteur. Dessinée par ordinateur, la nouvelle tuyauterie d'admission améliore sensiblement la respiration du moteur, et la cavalerie s'enrichit d'un supplément de 15 étalons particulièrement fringants. Grâce au vilebrequin à manetons décalés, la régularité est exemplaire, les vibrations ont pratiquement disparu, et les sonorités sont aussi harmonieuses que celles du petit V-6 de 2,8 litres, un modèle dans le genre. Grâce à ce moteur, la Bonneville SSE rejoint le club sélect des tractions avant de plus de 150 CV, où elle fréquente certains modèles Saab Acura ou Cadillac. En outre, la Bonneville parvient une fois de plus à surclasser ses cousines Cadillac (165 chevaux contre 155 pour la majorité des Caddy), et ce avec une mécanique de plus faible cylindrée comportant un plus petit nombre de cylindres, donc beaucoup moins complexe.

Bien servi par une boîte automatique un tantinet moins hésitante que ses sœurs, et dont le fonctionnement n'appelle aucun reproche, le « 3800 » manifeste en toutes occasions une obéissance digne d'éloges; que ce soit au démarrage à un feu rouge ou lors d'un dépassement à bonne allure, le moteur offre constamment une bonne dose de couple et une quantité considérable de chevaux, de sorte qu'il se montre à l'aise dans toutes les circonstances. Bien que nous ayons parcouru avec la Bonneville SSE des terrains pentus et sablonneux, le gros V-6 a absorbé en se riant toutes les difficultés du parcours.

Ce sont toutefois les roues de 16 pouces qui constituent le plus bel atout de la SSE. Alors que les autres Bonneville doivent se contenter de jantes plus modestes, de 14 ou 15 pouces, la SSE tire parti du diamètre supérieur de ses roues, ainsi que de la largeur de ses pneus Goodyear Eagle GT + 4, toutes saisons, pour se moquer de la majorité des obstacles, notamment lorsqu'ils se présentent sous la forme de trous. On sait en effet que, plus une roue est grande, plus il lui faut un gros trou pour tomber dedans. Pendant des lustres, les constructeurs britanniques ont pallié avec succès les insuffisances de leur suspension en montant de telles roues, et leur addition n'a que des effets bénéfiques sur le comportement de la Bonneville.

Le test-torture

Comme les roues de 16 pouces se complètent d'une suspension bien calibrée, dont l'indépendance ne nuit pas au guidage positif des roues arrière, la Bonneville SSE franchit allégrement les pires nids-de-poule et peut soutenir un train d'enfer, même sur une route très déformée. On enregistre tout au plus quelques amorce de talonnement vers le haut au passage des bosses, mais elles demeurent sans conséquence; le roulement semble parfois très ferme, mais les passagers ne se font pas boussuler.

Nous avons décidé de tester la robustesse de la SSE mais, grâce aux bons soins de la McLaren et des institutions tutélaires de la réserve Papineau-Labelle, ce test s'est transformé en une véritable torture. Nous avons choisi un itinéraire comportant un échantillonnage de difficultés variées, que nous avons emprunté à plusieurs reprises l'an dernier. Hélas! La numérotation des pistes du parc, ainsi que la configuration d'un carrefour important, ont été modifiées en substance sans que personne en soit avisé. C'est ainsi que, partis de Montpellier à vive allure, nous parvenions, moins de deux heures plus tard, dans un village qui nous sembla curieusement familier. Rien d'étonnant, puisqu'il s'agissait de Montpellier. Et encore, pour réussir cet exploit, la Bonneville SSE a franchi des obstacles que l'on réserve gé-



Aucune des rivales de la Bonneville SSE n'est vraiment supérieure et celle-ci présente quelques avantages du fait de son réseau plus étendu et de ses pièces plus économiques.

néralement aux 4x4; passages à niveau en dos d'âne non signalés; sens uniques signalés par des pancartes d'un style unique au monde; montées sablonneuses et ravinées parcourues par des torrents; arbres abattus en travers de la route, et inamovibles; un ponceau s'est même écroulé sous nos roues. Rien de tout cela n'a affecté le moindre de nos pneus Bonneville SSE, mais il faut avouer qu'une bonne part de nos ennuis sont dus à sa boussole électronique qui avait décidé ce jour-là de fixer le nord-ouest avec obstination.

En cette occasion, nous avons découvert que les freins de la Bonneville sont excellents: plusieurs porcs-épics en goguette n'ont dû leur salut qu'à la puissance, à l'endurance et à la modulation très facile qui caractérisent le freinage de la SSE. Il est si facile de les maintenir à l'amorce du blocage (qui produit le freinage le plus rapide) que, malgré le caractère difficile de notre parcours, nous avons dû freiner fortement en virage, sur une piste raboteuse et glissante, pour vérifier la présence d'un système SFA.

Celui-ci s'est d'ailleurs acquitté de sa tâche avec une efficacité méritoire, car l'adaptation du SFA à la traction demeure relativement délicate. De toute façon, sur cette Bonneville, le SFA est un luxe gratuit, tant l'efficacité des freins est indiscutable.

En somme, du point de vue des qualités routières, la Bonneville SSE est une machine très satisfaisante à conduire. Le style de sa carrosserie

est sans doute discutable, mais il est indéniable qu'elle ne manque pas de personnalité, ce qui ne saurait être qu'un atout en ce siècle où la plupart des grandes berlines se ressemblent comme autant de gouttes d'eau.

À l'intérieur, on retrouve quelques lacunes. Les commandes disparates et toujours trop nombreuses, la boussole qui a perdu le nord, les rangements insuffisants, constituent des déceptions, mais il faut bien avouer qu'elles sont relativement mineures car, du point de vue de la conduite pure, la Bonneville est une voiture très satisfaisante. On pourrait souhaiter une version dotée d'une boîte manuelle, mais elle grèverait l'espace intérieur sans que le supplément de charme le justifie, puisque les boîtes automatiques GM figurent toujours parmi les plus constantes et les plus fiables.

D'autre part, la Bonneville SSE se rachète en offrant un équipement remarquable: roues en alliage, phares anti-brouillard, serrure centrale vraiment efficace (qui verrouille même la trappe à essence), excellent stéréo, régulateur de vitesse, sièges électriques, climatisation électronique, réglages de la radio

montés sur le moyeu du volant, rétroviseurs chauffants, tableau de bord complet et analogique, chapeaux de roue colorés style « Mercedes » composent une voiture typée et remarquablement complète, qui peut se prêter aux usages les plus divers.

C'est donc en inspectant la facture que l'on ressent la plus douloureuse surprise: au niveau de prix de la Bonneville SSE, qui se situe à plusieurs coches au-dessus de celui de la Bonneville « courante », les rivales sont nombreuses et séduisantes. Aucune ne s'affirme comme incontestablement supérieure à la Bonneville SSE, et si celle-ci présente quelques avantages du fait de son réseau plus étendu et de ses pièces plus économiques et plus répandues, elle présente un intérieur moins bien étudié qui affecte quelque peu son charme. Par contre, son habitabilité, la souplesse de son moteur, sa conduite facile et le fait qu'elle est facile à conduire vite font de la SSE un modèle unique, qui pourrait fort bien constituer un compromis idéal pour celui qui recherche à la fois une berline spacieuse et confortable et une machine intéressante à piloter.

Fiche technique: Pontiac Bonneville

Type: Berline quatre portes, 5 places, à traction avant.
Moteur: V-6 à 90°, 3,8 litres, soupapes en tête (OHV), vilebrequin à manetons décalés, injection électronique, 165 CV à 4,800 t/min.
Boîte: Automatique à 4 rapports.
Direction: crémaillère, assistance variable.
Freins: mixtes (disques/tambours), assistés, système SFA (ABS).
Suspension: indépendante aux 4 roues.
Consommation: 10,1 litres/100 Km (28 mi/g) (Transports Canada pour Bonneville LE 150 CV).
Prix: Bonneville SSE : \$ 27,619 ; modèle d'essai : \$ 28,487
Le meilleur
 Moteur en verve
 Superbe tenue de route
 personnalité indiscutable
 Équipement amélioré
 Excellent freinage
 Habitabilité

Le moins bien

Suspension parfois sèche
 Prix confortable
 Manque de rangements
 Voiture peu discrète
 Accessibilité mécanique
 Places AR étriquées

LES CAHIERS SPECIAUX DU DEVOIR

tombées publicitaires	parutions	thèmes
13 mai	20 mai	Rapports annuels
13 mai	23 mai	Vacances d'été Québec • Ontario • Maritimes
5 août	19 août	Éducation et qualité du français
31 août	17 sept.	Les professions
23 sept.	7 octobre	Informatique
5 octobre	22 octobre	Outaouais
14 octobre	29 octobre	Vacances d'hiver ski et soleil
8 nov.	12 nov.	Salon du Livre de Montréal
11 nov.	26 nov.	Spécial cadeaux

Pour informations ou réservations publicitaires (514) 842-9645

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE



Grille de parution

- 1 **Septembre: Exportation**
tombée publicitaire: 29 juillet
parution: 26 août
- 9 **Octobre: Assurances**
tombée publicitaire: 26 août
parution: 30 septembre
- 8 **Novembre: Investissements / Abris fiscaux**
tombée publicitaire: 30 septembre
parution: 28 octobre
- 8 **Décembre: Perspectives économiques 1989**
tombée publicitaire: 28 octobre
parution: 25 novembre

Pour informations ou réservations publicitaires (514) 842-9645
 Pour réserver vos exemplaires supplémentaires (514) 844-3361

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE

286-1200

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être soulevées avant 14h30 pour être corrigées ou annulées le lendemain.

(Lundi au vendredi)

286-1200

Propriétés à louer 105

OUTREMONT location meublée, rue Stuart, face au Parc Beaubien, superbe maison, 11 pièces, boiseries, cuisine rénovée, serre, 288-4581

Propriétés à vendre 113

A VENDRE OU À ÉCHANGER
Pour bloc appartements ou chalet, voir 27 pi. ou plus, modèle Mirage 1987, tout équipé, présentement à 1-375-7055 — 1-378-1772

LEMOYNE triplex semi-détaché, chauffage élect. locataires, logement 10 pièces disponible à l'acheteur, 653-5419, 672-2050

LONGUEUIL 13 logements élect. loc., excellente condition, bien situé, facilité exceptionnelle à louer, Lucille Beau-dette 465-5580, 676-5777

VERDUN 6 logements, 9ième Avenue, revenu \$22.356. Prix \$190.000, 676-1722

Condos à louer 121

LONGUEUIL Estuaire 11, 4%, 17e étage, air, 2 espaces de garage, \$925, 466-2490

VIEUX-MONTREAL - 3%, 5 électroménagers, foyer, air climat, ascenseur, métro Victoria, \$850, 481-9020 — 849-3038

Condos à vendre 122

(2) CONDOS NEUFS Ile-des-Sœurs "Projet de l'île" Modèle 1, solarium, 2 c.c., foyer, garage chauffé, 255-5916 — 254-7722

CENTRE-VILLE condo vente pré-construction, 41, 5%, avec foyer et garage, pas d'agent, M. Leduc, appeler entre 8h30 et 17h30, 845-9624

Chalets à vendre 129

ST-EMILIE DE L'ÉNERGIE 1/2 ha de Mt. Nord de Riv. Noire, prix demandé \$27.000, 698-1973, 634-5037

ST-HERMÈNGÈLE Lac Wallace (non-pollué), chalet 4 saisons, const. 74, chauff. élect. — bois, garage double, Terrain 100 pi. lac, 1-819-844-2325

Maisons de campagne à vendre 141

A BROMONT Maison modèle d'inspiration anglaise, projet de semi-détaché, A 2 pas du golf, centre de ski, centres commerciaux et municipaux, \$88.000, subvention \$3.000, 534-3417, 534-2541

LAC CHAMPLAIN Grande maison en pierre, grand terrain, arbres matures, plage privée, \$168.000, 1-248-2101, (819)646-5523

MAURICIE Bien situé, Vue panoramique, Maison confortable dans la montagne, avec atelier de bricolage, sur terrain aménagé, \$85.000, négociable, (819)646-5523

ST-BARNABÉ NORD près de Louiseville, maison de campagne, 51 pièces, avec terre à bois, 40 arpents, place tranquille, 1-819-535-1059

Maisons de campagne à vendre 141

SCHEFFERVILLE Grande maison, 2 étages, 7 pièces, Grand Terrain, 5 acres, accès rivière, Vue splendide, Dans la région des Appalaches, \$61.000, (819)382-2500 ou (819)752-2637

Terres, fermes à vendre 145

CANTONS DE L'EST, WOTTON terre de 268 acres, sucre, maison, 1 étable, coupe de bois, 819-829-2126

FERME À VENDRE toute équipée, 300 arpents, 45 animaux à bœuf, 1 maison, 2 cours d'eau, \$275.000, Sans équipement, ni animaux, prix \$175.000, André, 1-800-363-5130 ou 1-829-3948 ou Jean-Paul, 1-829-3907

FERME AVEC ÉTABLIÈRE toute équipée, 300 arpents, 45 animaux à bœuf, 1 maison, 7 chambres, 2 cours d'eau, André 1-800-363-5130, 1-829-3948 Jean-Paul 1-829-3907

GRANDE MAISON confortable avec terre 115 arpents, 50 culture, 65 boeufs. Bâtisse 28 X 80 pi., couv. asphaltée, 1 puits artésien pour maison, 1 puits pour bâtiments, plusieurs gros arbres, pomiers dans le décor des bâtiments, Rang 12 Kingsley Falls, 1-819-358-2785

Terrains à vendre 149

RIVIERE ROUGE grand terrain boisé, financement 10%, léger dépôt, Gestion D.P. inc., 443-4566

ST-ELIE DE CANTON 3 terrains coniques, sur Petit Lac Long, 65 X 140 pi., 2 terrains arrières 100 X 200 pi. Possibilité de construction, Simon Laliberte, (819)536-4485

TERRAIN BOISE - 23,333 pi.ca. Bien situé, à Rawdon Parc Estate. Bonne opportunité, 1-460-3040

Transactions immobilières diverses 153

LIEU DE PELERINAGE À VENDRE
ST-MARGUERITE DU LAC MASSON Chapelle - Remise. Mobilier, objets religieux, etc. Terrain 161/2 arpents. Entrée, 504 Boul. de l'Est. Propriétaire Visites, dim. 1(514)228-3720

App. et log. à louer 160

A 9995, grand 61/2, Cartierville, neuf, climatisé, serre, bas duplex, libre, imm. 321-5291

ADJ. OUTREMONT Grand 51/2, 3ième, très clair, rénové, foyer, lave-vaisselle, poêle frigo, laveuse/secheuse, non-chauffé, \$900, Hélène Paré, 251-2724

AHUNTSIC - MÉTRO SAUVÉ 51/2, haut duplex, rénové \$590, 300, non-chauffé, 526-5511 — 389-7650

AHUNTSIC 41/2, chauffé, insonorisé, entrée lav./séch., piscine, 10901 Poirras, 389-3475, 388-5574

AHUNTSIC Domaine St-Sulpice (rue André-Grasset) luxueux 61/2, avec foyer, garage, 3 c.c., 2 s/bain, bouvier, armoires mélamine, poêle Ginn-Air, four encastré, tapis m/m, \$850, si louer avant 15 juillet, 384-2133

Bureaux à louer 251

845 pi.ca. — \$7,700/pi.ca. 6999, Côte des Neiges, Mt. Air climatisé, stat. 445-8128

A 88,000/pi.ca. ultra-moderne, services inclus, Pie IX et Montselet (Mt-Nord), 331-2291, 331-1739

A MONTREAL-NORD P.I.E. ET MONSELET Prestigieux services, 58/pi.ca. 331-5291 ou 331-7739

BUREAU À LOUER 1,600 pi.ca. 1 étage complet, \$800/mois, H.-Bourassa, Ch.-Colomb, 385-3636

DECARIE (PRÈS D'ISABELLA) 850 pi.ca., 1er étage, tapis, chauffage électrique, rénové, bien éclairé, appeler 489-0254

GRAND LOCAL idéal pour professionnel, rue St-Denis, à 2 pas du métro Bern-Demigny, Soir, 282-0353

PRESTIGIEUX Espace à bureaux 1320, Graham, centre de V.M.R. Cité en main, 500 pi.ca., 1,500 pi.ca. et 5,000 pi.ca. \$30 la corde, avec ascenseur, stationnement, Appeler, 667-6488 — 667-8850

CONSULTANT PERVAL 738-3312

REPENTIGNY Charlemagne, bureau professionnel avec air conditionné, aide idéal pour distribution, manuf., 600 pi.ca., 2 mois gratuits. Aussi magasin à louer, 654-1161

ROSEMONT 3014 Masson, local neuf, pour professionnels, 1,500 pi.ca. — Fernand Legault 637-5335

RUE ST-JACQUES sous-location, 480 pi.ca., \$14/pi.ca., téléphone pour rendez-vous, 844-2884

RUE STE-CATHERINE OUEST Jusqu'à 12,500 pi.ca. Immeuble moderne-plantes-atrium 849-4484

SITUÉ À l'entrée de L'île Bizard, pour professionnels, 640 pi.ca., air climatisé et chauffage inclus, 626-1263

ST-DENIS - COIN SHERBROOKE 1er étage, 2,000 pi.ca., tout inclus (idéel pour professionnel ou commerce, baie vitrée, stat. Int. 282-0359

VIEUX MONTREAL rue St-Jean, édifice prestigieux, entrée et s/bain privés, grandes fenêtres, pour 1 à 4 personnes, équipé si désiré. Disponible immédiatement, 288-5486

VIEUX-MONTREAL Espace moderne, élégant dans un décor historique, 1 à 1000 pi.ca. de Place Victoria, 800 - 2,000 pi.ca. totalement rénové, divisions selon vos besoins, air, ascenseur, excellent design, 845-1435

Espaces commerciaux à louer 259

BÂTISSSE INDUSTRIELLE et commerciale à louer, 11,000 pi.ca., possibilité subdivision, 8920 Pascal Gagnon 325-9918 ou 322-2475

CENTRE commercial neuf à louer, pour bureaux et commerces. Site d'avenir idéal à St-Jean, 1-349-5544

LOCAL 20 X 50, idéal salon de beauté, vidéo, pâtisserie, etc. Rue Hochelaga. Loyer raisonnable, taxe et chauffage inclus, 256-5218

NOUVEAU SECTEUR INDUSTRIEL EN PLEIN DÉVELOPPEMENT ESPACE COMMERCIAL À LOUER
10,000 à 15,000 pi.ca. pouvant être modifié selon besoin locataire. Partiellement accessible par autobus et voie rapide idéal pour distribution, manuf., fabrication, entreposage ou autres. Av. 8470, 19ème Ave. Mt. Tel: 725-5261

P.A.T. condos commerciaux à vendre ou à louer, 760 pi.ca., et plus, 640-4192

VILLE ST-LAURENT Près boul. Métropolitain, 1,500 pi.ca., avec porte garage, Environ 500 pi.ca. de bureaux, Entre 9h et 17h, 745-5211 après 17h, 455-5893

App. et log. à louer 160

OUTREMONT grands 41/2 (\$700), 51/2 (\$950), chauffés, eau chaude, cuisinière/frigo, locke. Dans immeuble de classe. Libre 1er juillet, 495-4421.

OUTREMONT Rue Wilderton: Entre Chemin Ste-Catherine et Willowdale, luxueux, spacieux, haut de duplex, 71/2, chauffe, 11 s/bain, chambre de lavage s/sol, 737-9295

OUTREMONT: Hartland, coin Du Manoir, Haut duplex, 3 c.c., solarium, \$1,050/mois, 879-1847, Soir: 844-9218

ROSEMONT - 1ère AVENUE: 41/2, 2 c.c., cave, garage, cour, \$550/mois, 585-6354

VAN HORNE, près Outremont, 41/2 semi s/sol (\$400), 2 chambres, 31/2 semi s/sol (\$310), impeccable, poêle, frigo, juillet, 389-2125, 648-3094

VILLE ST-LAURENT 81/2 ou 61/2, garage, luxe électroménagers et sous-sol fini, 331-1354

WESTMOUNT (adjacent) 81/2, 1er étage, s/sol fini, tapis mur à mur, chauffé, après de toutes commodités, métro et autobus. Garage, Tony le jour 685-4963, soir 488-2880

App. et log. à partager 164

71/2 À PARTAGER, dans le domaine des ARTS (ou voisins), meublé ou non, Michel, 598-8098 ou 874-1592

Bureaux à louer 251

845 pi.ca. — \$7,700/pi.ca. 6999, Côte des Neiges, Mt. Air climatisé, stat. 445-8128

A 88,000/pi.ca. ultra-moderne, services inclus, Pie IX et Montselet (Mt-Nord), 331-2291, 331-1739

A MONTREAL-NORD P.I.E. ET MONSELET Prestigieux services, 58/pi.ca. 331-5291 ou 331-7739

BUREAU À LOUER 1,600 pi.ca. 1 étage complet, \$800/mois, H.-Bourassa, Ch.-Colomb, 385-3636

DECARIE (PRÈS D'ISABELLA) 850 pi.ca., 1er étage, tapis, chauffage électrique, rénové, bien éclairé, appeler 489-0254

GRAND LOCAL idéal pour professionnel, rue St-Denis, à 2 pas du métro Bern-Demigny, Soir, 282-0353

PRESTIGIEUX Espace à bureaux 1320, Graham, centre de V.M.R. Cité en main, 500 pi.ca., 1,500 pi.ca. et 5,000 pi.ca. \$30 la corde, avec ascenseur, stationnement, Appeler, 667-6488 — 667-8850

Bois de foyer 383

PRÉVENEZ L'INFLATION BOIS DE FOYER
À VENDRE. Érabie seulement. Au meilleur prix, 12 po. ou 16 po., \$30 la corde, 4 pieds, \$60, la corde, 8 pieds, \$115, la corde. LIVRAISON GRATUITE. ROI DE LA BUCHE INC. (514) 229-7615 — 1-800-363-5621. Entre 8h et 16h, 31-08-88

Antiquités 391

ABSOLUT Meilleurs prix pour gravures LOUIS ICART, objets de verre par Tiffany, Galle, Lalique et Daum. Frais virés Thérèse, (514)849-4578, (514)486-8842

Oeuvres d'art 395

ACHETERAIS TABLEAUX COTÉS Paiement particulier. Lemieux, Richard, Riopelle, Pellon, Fortin, etc. Écrivez à DOSSIER 100, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mt. Qc. H2Y 3S6

PAYONS PLUS HAUT PRIX 407

Pour tableaux 19e et 20e siècles. Canadien — Européen, 353-9396

Animaux 397

CANICHES ROYAL FRANÇAIS pure sang enregistrés, blanc pur, \$350, (819)344-2763

Le PET FARM 407

Nous avons chiots toutes races, pur sang, enregistrés à Cornwall, (613)638-7970. Visa et M.C. acceptées. Ouvert 7 jours

Offres d'emploi 407

PROJET LOTOV vous pouvez faire \$250/jour ou \$100 d'extra/semaine. En montrant aux gens à devenir des GAGNANTS GARANTIS à la LOTO 6/49. Bilingue, en français. Appelez: 933-LOTO.

Cours 510

MAURITZ INSTITUT Offre un cours d'anglais (professeurs compétents) Inscrivez-vous maintenant 328-4791 ou 328-4792

Déménagement 551

♦♦♦ DÉMÉNAGEMENT À bas prix. 24h/7j. Local et longue distance. Assurances comprises, 276-4938

À BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 507-9491.

Offres d'emploi 407

Espaces commerciaux à louer 259
PROFESSIONNEL Édifice tout compris, 5,000 pi.ca. Idéal pour bureaux ou centre médical. Situé sur Boul. Gouin, près autoroute 13, 685-5400

RUE STE-CATHERINE OUEST Jusqu'à 12,500 pi.ca. Immeuble moderne-plantes-atrium 849-4484

ST-LÉONARD 4679 Lavoisier, magasin 2,000 pi.ca. dans mini c/achal, près écoles, idéal pour garderie, 722-3282

Espaces industriels à louer 268

RIVIERE-DES-PRAIRES BÂTIMENT industriel neuf, 3,650 pi.ca. LOCATION à \$4,500/pi.ca. 648-1595

ST-JÉRÔME, PARC INDUSTRIEL Façade sur autobus, locaux industriels et commerciaux (bureau), 2,500 à 11,000 pi.ca. 1-432-4320 ou 321-7141

Propriétés commerciales 269

BÂTISSSE À VENDRE au 2585 Rt. Bien situé, bonne opportunité. Reinvestissement, 725-9825, Lucie

Locaux à louer 275

LASALLE - MAIL BRICO Newman - Lapière, 7,000 pi.ca. ou moins, idéal boutique, etc., Raisonnable, 488-6033, 487-1823

ST-LÉONARD 4570 Jean-Talon Est. Attraction, quartier central, a/c, stationnement int./ext. 600-3,500 pi.ca. 376-4488

Commerces à vendre 283
BAR LAITIÈRE casse-croûte, \$65,000, maison \$90,000, les deux \$145,000, excellent chiffre d'affaires, 191 Principale, Huberdeau, 819-887-9562

GRANDE AUBAINE cause décès. Comprenant grand terrain, duplex, cantine, station service, dans les Cantons de l'Est, 445-2664, 1-819-657-4632

MOTEL 16 unités, bar-restaurant, avec terrasse, très grand terrain, situé près du fleuve, 1-418-763-7844, Micheline ou Mme Dionne

NETTOYEUR, plan et comptoir: voirie, nettoyage, \$200,000. Non revente. Comptant requis \$40,000. Riv-Sud, 674-1585

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle, Robert, 1-586-3636

RESTAURANT à vendre, par oppor. 35 milles au sud d'Ottawa, autoroute 16. Le duplex 11 ans, possibilité de club, 1-613-258-4176

RESTAURANT licencié, bon chiffre d'affaires, prix réduit, 593-9410

SALON DE COIFFURE établi depuis 15 ans, vente rapide, cause départ. À qui la chance? 663-8713

STUDIO DE PHOTOGRAPHE complet, — laboratoire et magasin à vendre, clientèle établie depuis 10 ans, sur la Riv. Sud. Communiquez avec le propriétaire, Robert, 1-586-3636

TERRAIN DE CAMPING Beau site, situé dans les Cantons de l'Est, 1(819)398-7085, 1-549-4612

Ameublements 351

URGENCE Déménagement. Vente d'équipement antique. Canapé lit, lit orthopédique. Articles de décoration. Items bien entretenus. Bas prix! Avant 11 heures a.m., sam. et dim. seulement. 486-4936

Téléviseurs, stéréos, vidéos 359

AC/DC, MTL 86, Floyd Mt. 87-88, U2 87, ELP, Genesis 77, Reppels, Madonna, Plant 88, 3,000 comptes, Rock en vidéo 1961-88, Jean, 437-9145

Mobiliers de bureau, accessoires 363

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION Meubles de bureau, tels que: Bureaux, séparateurs amovibles en cadres, étagères. Tout doit être vendu en deans de 48 heures. Pour Inf. Tel: 667-6488 — 667-8850

Bois de foyer 383

PRÉVENEZ L'INFLATION BOIS DE FOYER
À VENDRE. Érabie seulement. Au meilleur prix, 12 po. ou 16 po., \$30 la corde, 4 pieds, \$60, la corde, 8 pieds, \$115, la corde. LIVRAISON GRATUITE. ROI DE LA BUCHE INC. (514) 229-7615 — 1-800-363-5621. Entre 8h et 16h, 31-08-88

Antiquités 391

ABSOLUT Meilleurs prix pour gravures LOUIS ICART, objets de verre par Tiffany, Galle, Lalique et Daum. Frais virés Thérèse, (514)849-4578, (514)486-8842

Oeuvres d'art 395

ACHETERAIS TABLEAUX COTÉS Paiement particulier. Lemieux, Richard, Riopelle, Pellon, Fortin, etc. Écrivez à DOSSIER 100, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mt. Qc. H2Y 3S6

PAYONS PLUS HAUT PRIX 407

Pour tableaux 19e et 20e siècles. Canadien — Européen, 353-9396

Animaux 397

CANICHES ROYAL FRANÇAIS pure sang enregistrés, blanc pur, \$350, (819)344-2763

Le PET FARM 407

Nous avons chiots toutes races, pur sang, enregistrés à Cornwall, (613)638-7970. Visa et M.C. acceptées. Ouvert 7 jours

<

SPORTS



Photo AP

Steffi Graf, victorieuse aux Internationaux d'Australie, de France et de Grande-Bretagne, a ainsi réalisé trois des quatre levées nécessaires pour accomplir le Grand Chelem féminin. Après avoir gagné 21 matches, il ne lui reste plus qu'à en remporter sept lors des Internationaux des États-Unis à Flushing Meadow, dans deux mois à New York, pour rejoindre les deux seules joueuses à avoir réussi le Grand Chelem : l'Américaine Maureen Connolly (1953) et l'Australienne Margaret Court-Smith (1970).

Sept matches séparent Steffi Graf du Grand Chelem

CHRISTIAN COLLIN

LONDRES (AFP) — Avec Steffi Graf tout va très vite. Cette grande fille blonde brûle les étapes à une rapidité étonnante. À 19 ans, il ne lui manque plus que sept matches et un succès aux Internationaux des États-Unis pour accomplir le troisième Grand Chelem féminin de l'histoire du tennis.

Cette Allemande née à Bruhl, au cœur de la province du Baden-Württemberg, le 14 juin 1969, était passée professionnelle dès l'âge de 13 ans. Trois années plus tard, elle était demi-finaliste à l'US Open et gagnait son premier titre majeur aux Internationaux de France en 1987. Cette année-là, elle devint numéro une mondiale à partir du 16 août, délogeant les deux reines du jeu depuis plus de 10 ans, les Américaines Martina Navratilova et Chris Evert.

Trois titres

Cependant, tout en s'installant à la première place, Graf devait encore connaître l'échec en finale des Internationaux de Grande-Bretagne et des États-Unis contre Navratilova. Mais en 1988 sa domination a été totale dans les grands rendez-vous.

La jeune Allemande a tout d'abord remporté les Internationaux d'Australie, à Melbourne, en battant Evert en finale. Elle a ensuite conservé le titre français en « écrasant » la Soviétique Natalia Zvereva (6-0, 6-0). Et enfin elle a conquis, samedi, son premier titre à Wimbledon en détrô-

nant Navratilova, la maîtresse de l'endroit.

Pourtant, Graf, après avoir perdu le premier set, a été menée 2-0 dans le deuxième. Après avoir réglé un problème de raquette trop tendue, elle a complètement asphyxié Navratilova avec son coup droit terrifiant mais aussi une vélocité extraordinaire.

Wimbledon représentait pour Graf un test capital. Non seulement le gazon n'est pas à priori sa surface préférée mais elle avait en face d'elle une joueuse qui n'avait jamais perdu ses huit finales depuis 1978. Or, elle a réussi au-delà de toute espérance.

Fin d'une époque

Pourtant, Graf considère qu'elle peut s'améliorer encore : « Je suis certaine que je peux progresser. Il me faut deux ou trois ans pour, par exemple, attaquer un peu plus. J'ai une bonne volée mais je ne l'utilise pas assez. »

Pour Navratilova, cet échec est, à 31 ans, la fin d'un rêve. Elle voulait gagner une neuvième fois pour établir un record absolu de succès à Wimbledon, record qu'elle partage avec l'Américaine Helen Wills-Moody. « J'ai perdu devant une joueuse plus forte que moi. C'est pourquoi je ne suis pas triste. C'est seulement la fin d'une époque. Je ne sais pas si je peux encore gagner à Wimbledon. Cela dépendra de ma condition physique dans un an. Un an, c'est long... », a fait remarquer

La finale se poursuit aujourd'hui; Edberg mène 3-2 sur Becker Wimbledon est noyé sous la pluie

LONDRES (AFP) — La finale du simple messieurs du tournoi de Wimbledon entre le Suédois Stefan Edberg et l'Allemand de l'Ouest Boris Becker est vraiment maudite. Après avoir pu enfin commencer avec quatre heures et 30 minutes de retard sur l'horaire initial à cause de la pluie, elle a été interrompue en raison d'une nouvelle averse au bout de 22 minutes de jeu seulement.

Au début de cette finale, c'est Edberg, numéro 3 du tournoi, qui a pris le meilleur départ. Servant bien et réussissant de superbes retours, il a ravi le service de l'Allemand dans le deuxième jeu avant de se détacher 3-0. En totale confiance, le Suédois a même eu dans sa raquette une balle de 4-0 qu'il a gâchée en sortant un lob. Mais Becker a bien résisté pour « sauver » son service à la sixième égalité.

Becker, double champion de Wimbledon en 1985 et 1986, numéro 6 du tournoi, a ensuite bénéficié de trois erreurs successives d'Edberg à la volée dont la dernière a fait l'objet d'une timide contestation de la part du Suédois. L'Allemand n'a pas laissé échapper l'opportunité de revenir à la hauteur de son adversaire. Avec un retour superbe en revers décroisé, sur une deuxième balle, il a

gagné ce cinquième jeu. Avant qu'une pluie fine ne mette fin à cette finale...

Le jeu devait reprendre dès que les conditions atmosphériques pouvaient le permettre. Mais au moment de l'interruption, et à 3-2 Edberg, il était 18 h 56 à Londres. Or, le jeu n'est possible à Wimbledon que jusqu'à 21 h locale. Au-delà, les parties sont suspendues à cause de l'obscurité.

En conséquence, la finale Edberg-Becker était reportée à ce matin.

Depuis le début de la matinée d'hier, il n'a pas cessé ou presque de pleuvoir sur Wimbledon et ses environs. Un temps qui d'ailleurs est général dans cette partie de l'Europe. Un ciel noir et gris, des parapluies multicolores ouverts en permanence, des milliers de spectateurs attendant stoïquement une hypothétique éclaircie et des courts recouverts de bâches : tel a été le triste spectacle de cette journée de Wimbledon qui devait être théoriquement la dernière.

Les organisateurs ont longtemps espéré que le ciel se montre enfin clément en cette journée dominicale. Et justement, l'espoir est revenu en fin d'après-midi quand la pluie s'est arrêtée. Les deux finalistes du simple messieurs, Edberg et Becker, ont pu alors faire leur entrée pour enfin engager cette finale 88.

Cette finale était bien lancée quand la pluie a de nouveau fait son apparition, le match étant aussitôt arrêté à 3-2 pour Edberg avec service de Becker à suivre après 22 minutes de jeu seulement. Les organisateurs ont encore espéré pouvoir faire reprendre le jeu mais devant l'insistance du mauvais temps, ils ont décidé de reporter la partie à aujourd'hui.

C'est la première fois depuis 1972 (Smith face à Nastase) que la finale du simple messieurs est reportée de 24 heures. C'est aussi la première fois depuis 1922 qu'elle aura lieu le lundi de la troisième semaine mais, à cette époque, le repos dominical était respecté au nom de la tradition.

Depuis 1982, le tournoi de Wimbledon a été étendu au dimanche pour les besoins de la télévision. Or, cette année-là, la pluie avait encore perturbé la compétition. Les principales finales avaient pu se terminer le dimanche mais une finale juniors s'était jouée le lundi.

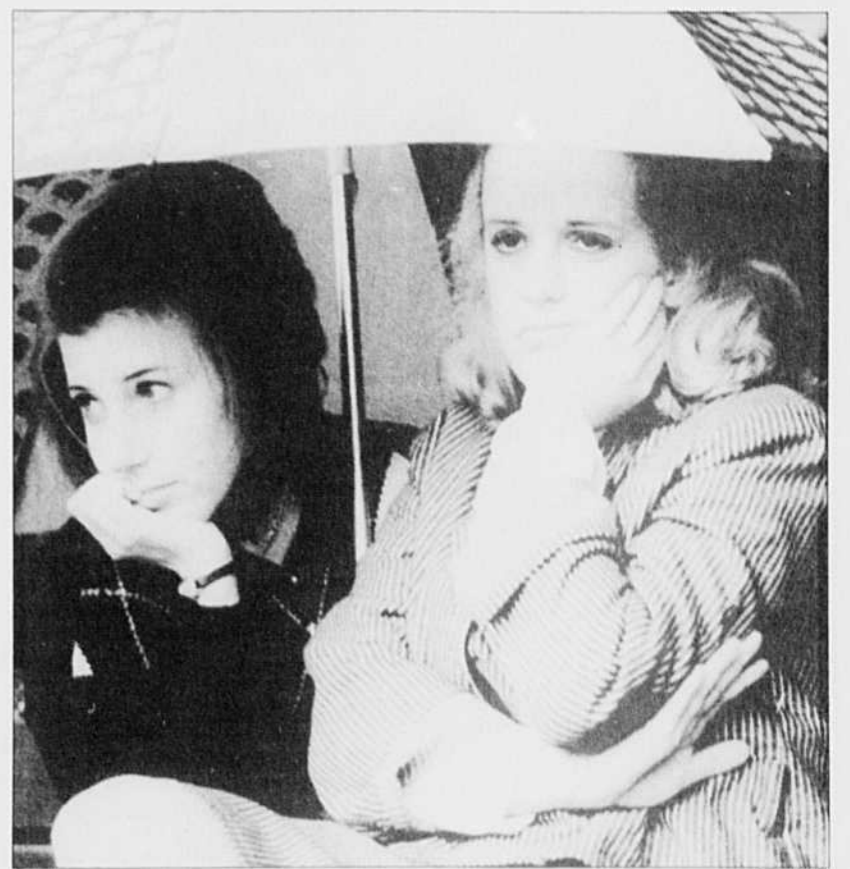


Photo AP

Lisa Day (à gauche) et Clarinda Weir n'avaient pas le goût de rire durant les quatre heures et demie qu'a duré l'attente, tout ça pour voir cinq parties de la finale masculine de Wimbledon.

Ces dernières années, la pluie a encore souvent contrarié le tournoi. À tel point que la question de la construction d'un toit mobile sur le « central » a été soulevée — comme l'ont fait les Australiens récemment à Melbourne. Mais les organisateurs, pour des raisons techniques et financières, n'ont jamais souhaité aborder sérieusement ce sujet.

L'Argentine Gabriela Sabatini, qui devait disputer la finale du double dames avec l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf hier à Wimbledon, a reçu 500 roses d'un admirateur à son hôtel à Londres. L'admirateur en question n'est pas un inconnu puisque ce n'est nul autre que le motard américain Kevin Schwantz, qui participe au championnat du monde de vitesse au guidon d'une... 500 cc Suzuki.

Le Tchèque Ivan Lendl, qui portait un bandage à la cuisse gauche samedi lors de la deuxième partie de sa demi-finale perdue con-

tre Becker, souffre d'une petite elongation au vastus medialis, le muscle moteur de la cuisse.

L'Indien Ramesh Krishnan, éliminé au deuxième tour du simple messieurs par l'Australien Mark Woodforde, n'a pas quitté Wimbledon où il passe des vacances. Krishnan assiste aux matches de ses collègues en compagnie de son épouse. Le joueur indien a déclaré apprécier le tennis sur herbe des deux côtés de la barrière.

L'Australien John Fitzgerald est le seul des quatre finalistes de l'épreuve du double messieurs à ne pas avoir été condamné à payer une amende durant la quinzaine. Son partenaire le Suédois Anders Jarryd a écopé de 500 livres d'amende pour injures verbales tandis que les Américains Ken Flach et Robert Seguso se sont vu infliger respectivement des amendes de 500 et 350 livres pour jet de raquette.

Autre doublé des McLaren en France Alain Prost remporte « son » Grand Prix

PATRICE BURCHKALTER

LE CASTELLET, France (AFP) — Alain Prost effectue un tour d'honneur sur le circuit Paul Ricard au Castellet (Sud-Est de la France) sous les acclamations du public. Le Français vient de remporter « son » Grand Prix de France. Celui qui lui tenait tant à cœur.

Contrairement à l'habitude, Prost s'est lancé dans un tour supplémentaire. Histoire de remercier le public. « Son » public. Le double champion du monde se rappelle sans doute l'image de spectateurs debout, hurlant leur joie, en le voyant déboucher en tête dans la ligne droite des stands dans ce fameux 61e tour. Cet instant superbe où il avait réussi une manœuvre magistrale pour dépasser Ayrton Senna et prendre le commandement.

« Je pense qu'Ayrton a perdu de l'appui aérodynamique en suivant une voiture dans une courbe rapide, parce qu'il est sorti très large, explique Prost. Je l'ai surpris à cet endroit et puis j'ai freiné très tard dans le virage suivant. » Un passage à l'intérieur alors que Senna se trouvait bloqué par la Minardi de Pier Luigi Martini. Une décision, une manœuvre effectuée au millième de seconde. Du grand art. Comme toute la course du Français.

Motivé comme jamais, décidé à attaquer « à la Ayrton » (dixit Prost), le double champion du monde se sera montré sous son meilleur jour. N'hésitant pas, même, à prendre tous les risques dans les dépassements. Du super Prost. Mais il fallait bien cela pour venir à bout de Senna.

Dès le départ, on savait que le duel serait serré. Que la victoire pourrait se jouer à un petit rien. Comme un changement de pneus manqué par exemple. Cet arrêt que redoutait Prost... à juste titre.

Confiant

Auteur d'un départ remarquable, le Français s'était assuré un petit avantage d'environ deux secondes qu'il allait conserver jusqu'au moment de son changement de pneus. Deux tours après Senna. « Mes roues gauches ont bloqué », explique Prost. Une, voire deux secondes de perdues. « A moins que Senna n'ait profité du tour où je chauffais mes pneus pour me prendre une seconde », se demande-t-il.

Toujours est-il que Senna se trouvait en tête de la course avec quelques trois secondes d'avance. Pour Prost la poursuite commençait. À coup de millièmes de seconde, l'écart se réduisait. La Marlboro-McLaren-Honda numéro 11 remontait sur la 12. Pour arriver roue dans roue. Prost restera pendant dix tours dans le sillage de son coéquipier jusqu'à ce fameux 61e tour. « J'attendais l'opportunité, j'étais très confiant », dit Prost.

La 32e victoire de sa carrière était au rendez-vous. La quatrième de la saison. Mais surtout la confirmation après l'épisode nord-américain que Prost était resté lui-même. C'est à dire un pilote extraordinaire de talent. Le seul à pouvoir s'imposer à Senna.

Face au fantastique duel des Marlboro McLaren Honda, de leur cinquième doublé, leurs adversaires se trouvaient réduits à un rôle de figurant. Pour Ferrari, dont le duel devait revenir à Michele Alboreto devant Gerhard Berger, comme pour Nelson Piquet (Lotus-Camel-Honda), cinquième, et l'Italien Alessandro Nannini (Benetton Ford) qui sauvait l'honneur des moteurs atmosphériques (sixième).

Prost et Senna avaient écrasé le Grand Prix de France de leur supériorité. Monopolisés tous les intérêts... Peut-être encore plus que d'habitude.

Ça ça fait du bien!

PARTICIPACTION

SPORTS



John Dopson est venu près d'égaliser un record inusité hier, celui d'un blanchissage malgré 14 coups sûrs. Mais les Braves ont marqué deux points après huit manches et deux tiers et Dopson a dû se contenter de la victoire.

Rex Hudler vole le marbre dans un gain de 9-2 des Expos Les Braves perdent malgré 15 coups sûrs

RICHARD MILO

(PC) — Les Expos ne tarderaient pas à rejoindre les Mets s'ils n'affrontaient que les Braves d'Atlanta, la pire équipe du circuit. Hier, les Braves ont frappé 15 coups sûrs pour perdre 9-2 devant 25,753 personnes.

Les Expos en ont réussi 11. Oui, Andres Galarraga a encore frappé en lieu sûr même s'il n'a produit aucun point. Lors des quatre matchs, il a réussi 12 coups sûrs en 17 présences pour prendre la tête des frappeurs.

John Dopson (2-5) a profité de la visite des Braves pour remporter sa première victoire en neuf départs depuis le 18 mai. Il a donné 14 coups sûrs pour établir une nouvelle marque d'équipe pour le nombre de coups sûrs dans un match.

Dopson a cédé le monticule quand Dion James l'a privé de son jeu blanc après deux retraits à la neuvième.

S'il l'avait retiré, il aurait égalé une vieille marque du baseball majeur qui remonte à 1913. Larry Chaney, des Cubs de Chicago, avait réalisé un jeu blanc en donnant 14 coups sûrs.

« J'ignorais tout de ce record, a dit Dopson en riant. Mon but était de finir mais j'étais trop fatigué. »

Plus opportunistes que les Braves, les Expos ont réussi une manche de six points, à la troisième. Mike Fitzgerald a réussi le gros coup en claquant un double de trois points tandis que Hubie Brooks a frappé un simple de deux points. Mitch Webster a couronné la troisième en produisant son premier point depuis le 7 juin.

German Jimenez (0-2), un gaucher, a subi la défaite. À la première, Rex Hudler a réussi un rare exploit en volant le marbre, après deux retraits.

« Hudler a donné le ton au match », a tranché Buck Rodgers.

Les Expos ont remporté trois des

quatre matchs contre les Braves (27-51). Ils ont totalisé 29 points et 44 coups sûrs. Hier, le gérant des Braves, Russ Nixon, a par ailleurs été expulsé dès la première manche...

Voilà du marbre

La rapidité de Hudler a servi la cause des Expos, à la première.

Hudler a déposé un amorti bon pour un simple. Il a atteint le deuxième à la suite d'une feinte illégale, puis volé le troisième but et le marbre.

Hubie Brooks était au bâton quand il s'est dirigé vers le marbre. Il a plongé pour toucher la plaque avant que le receveur Bruce Benedict n'applique la balle contre lui.

Chez les Expos, il s'agissait du premier vol « direct » du marbre depuis août 1977 (Andre Dawson à St. Louis). Depuis, Tim Wallach a réussi deux fois sur des vols à retardement tout comme Chris Speier, en 1981.

L'an dernier, Mitch Webster a volé le marbre quand le receveur remettait la balle au lanceur. Il ne s'agissait pas d'un « vrai » vol.

Six points

À la troisième, les Expos ont effectué une poussée de six points sans chasser pour autant le partant des Braves.

Luis Rivera a amorcé l'attaque avec un simple. Après un retrait, Otis Nixon a réussi un double grâce à sa rapidité, puis Galarraga a obtenu un but sur balles.

Avec un compte d'aucune balle et deux prises, Brooks a frappé un simple de deux points pour atteindre le cap des 50 points produits. Wallach a obtenu un but sur balles et Fitzgerald a réussi un double de trois points.

Webster a couronné l'attaque en frappant un simple d'un point, son premier point produit depuis le 7 juin.

À la septième, des triples de Nixon et Hudler ont produit un point. Hudler a ensuite marqué quand Brooks s'est commis dans un double-jeu.

Neal Heaton a parlé de l'arbitre Bill Hohm à la suite du circuit de Ron Gant, à la 15e manche, qui procurait un gain de 5-4 aux Braves samedi soir. « Je pensais l'avoir retiré sur le lancer précédent mais l'arbitre en a jugé autrement », a-t-il tranché. Gant a expédié l'offre suivante par-dessus la clôture du champ centre, pour réussir son neuvième circuit. Il s'agit de son troisième point produit gagnant. « C'était une balle rapide sous l'avance à trois coups, mais elle a failli se faire surprendre sur le neuf ultime. »

Little, qui a touché un chèque de \$75,000 pour sa victoire, a commis deux bogeys dans le dernier droit et Davies l'a même rejointe en tête au 15e trou. Davies, d'origine britannique et une recrue sur le circuit de la LPGA, a connu une dernière ronde de 70, pour un total de 280, huit coups sous la normale.

La troisième place est allée à Sherri Turner, qui a bouclé le tournoi à 282.

Trois golfeuses ont terminé à égalité à 285, soit Deb Richard, Amy Alcott et Jan Stephenson.

La Classe de golf du Maurier, présentée au Club de golf de Vancouver, est considérée comme un des quatre principaux tournois à être présentés sur le circuit de la LPGA cette saison. Il s'agit par ailleurs du seul tournoi de la LPGA à se dérouler en sol canadien cette année.

La meilleure canadienne a été Dawn Coe, de Lake Cowichan, qui a terminé à 289, un coup au-dessus du standard. Elle a connu des rondes de 72, 70, 74 et 73.

Pour une troisième fois d'affilée, Andres Galarraga a été proclamé le joueur par excellence des Expos au mois de juin. Il a reçu 11 des 12 votes de première place au scrutin de l'Association des chroniqueurs de base-



Rex Hudler a donné le ton à la rencontre hier en volant le marbre dès la première manche, malgré les efforts du receveur Bruce Benedict.

ball, devenant ainsi le premier Expo de l'histoire à être ainsi honoré trois fois de suite. En fait, seulement trois joueurs ont été choisis trois fois au cours d'une saison, soit Mike Marshall en 1972, Larry Parrish en 1979, et Tim Lincecum en 1985. Ils ont tous obtenu le titre de joueur de l'année à la fin de la saison. Galarraga a obtenu 56 points pour devancer le droitier Dennis Martinez (23) et le receveur Jeff Parrett (19). En juin, le « gros chat » a frappé pour 301, claqué sept circuits et produit 23 points.

Les Expos n'ont causé aucune surprise en offrant au repêchage le gaucher Bob McClure pour permettre à Andy McGaffigan de réintégrer la formation. « Je suis triste à l'idée de quitter les gars mais c'est un nouveau défi qui s'offre à moi, a dit McClure. Je vais trouver du travail ailleurs. Plusieurs équipes n'ont aucun gaucher. Je n'ai pas l'intention d'être sélectif mais je préfère la côte Ouest. » McClure, 35 ans, a appris la nouvelle samedi. Il a dit qu'il s'attendait à quitter les Expos.

DIMANCHE

BRAVES	pb	p	cs	pp	EXPOS	pb	p	cs	pp
Gant 2b	5	0	2	0	Onixen cg	4	2	3	0
Oberkfl 3b	4	0	3	0	Hudler 2b	4	2	2	1
DJames cc	0	0	0	0	Galarrg 1b	2	1	1	0
DMrphy cd	4	1	0	0	Wjhnns 1b	0	0	0	0
Griffey cg	5	1	2	0	Brooks cd	4	1	2	0
Thomas cc	0	0	1	0	Winghm cc	0	0	0	0
Simmons 1b	2	1	2	0	Wallach 3b	3	1	0	0
Royter fr	1	0	1	0	Foley 3b	0	0	0	0
DJames cc	5	2	2	0	Fitzgerld r	4	1	3	0
DMrphy cd	5	0	1	0	Webster cg	4	0	1	0
Griffey cg	4	0	2	0	Rivera ac	4	1	0	0
Thomas cc	4	0	1	0	Dopson 1	4	0	0	0
Simmons 1b	3	1	1	0	McGffgn 1	0	0	0	0
Benedict r	4	0	1	0					
Jimenez j	1	0	0	0					
Crnck fs	1	0	0	0					
Puleo l	0	0	0	0					
Runge 3b	2	1	1	0					
Totaux	39	2	15	2	Totaux	39	9	11	7

BASEBALL

Ligue nationale

Vendredi

New York 3, Houston 2

Montreal 9, Atlanta 3

Cincinnati 5, Philadelphie 3

San Diego 5, St. Louis 1

Chicago 9, Los Angeles 2

Pittsburgh 5, St. Francisco 2

Samedi

Atlanta 5, Montreal 4

Philadelphie 5, Cincinnati 3

St. Francisco 2, Pittsburgh 1

New York 7, Houston 2

Los Angeles 8, Chicago 1

San Diego 7, St. Louis 5

Hier

Montreal 9, Atlanta 2

New York 5, Houston 0

Cincinnati 3, Philadelphie 2

Chicago 2, Los Angeles 1

St. Francisco 4, Pittsburgh 0

St. Louis 5, San Diego 4

Aujourd'hui

Chicago, Maddux (13-3)

à San Francisco, Robinson (3-1), 16 h 05

Buts volés: Raines 22, Nixon 12, Webster 10, Galarraga 12, Hudler 6, Brooks, Winningham 5, Candaele, Foley, Reed, Rivera 1.

Ligue américaine

Vendredi

Oakland 2, Toronto 1

Seattle 11, Cleveland 3

Detroit 11, Californie 0

Chicago 2, New York 1

Baltimore 7, Texas 1

Kansas City 8, Boston 7

Minnesota 5, Milwaukee 4

Samedi

Oakland 11, Toronto 3

New York 4, Chicago 0

Detroit 6, Californie 1

Cleveland 10, Seattle 7

Kansas City 3, Boston 1

Minnesota 8, Milwaukee 2

Baltimore 7, Texas 4

Hier

Seattle 7, Cleveland 6

Oakland 9, Toronto 8

Chicago 4, New York 3

Kansas City 3, Boston 2

Milwaukee 4, Minnesota 3

Aujourd'hui

Oakland, Burns (0-0)

à Cleveland, Candiotti (7-7), 13 h 35

Seattle, Moore (4-8) à Detroit, Tanana (10-4), 13 h 35

Baltimore, Tibbs (3-4) à Chicago, Perez (6-5), 19 h

Minnesota, Anderson (4-6) à Milwaukee, August (4-2), 19 h 05

Californie, Lazorko (0-1) à Toronto, Cliney (4-10), 19 h 35

Boston, Clemens (11-5) à Kansas City, Power (4-1) ou Bannister (7-6), 20 h 05

New York, Hudson (5-3) à Texas, Hough (8-7), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

Detroit 48 30 615

New York 46 33 582 2 1/2

Cleveland 42 38 525 7

Boston 39 37 513 8

Milwaukee 39 41 488 10

Toronto 39 43 476 11

Baltimore 24 55 304 25

Section Ouest

Oakland 51 29 638

Minnesota 44 34 564 6

Kansas City 43 37 538 8

Texas 37 41 474 13

Chicago 36 43 456 14 1/2

Californie 35 45 438 16

Seattle 32 49 395 19 1/2

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est

Detroit 48 30 615

New York 46 33 582 2 1/2

Cleveland 42 38 525 7

Boston 39 37 513 8

Milwaukee 39 41 488 10

Toronto 39 43 476 11

Baltimore 24 55 304 25

Section Ouest

Oakland 51 29 638

Minnesota 44 34 564 6

Kansas City 43 37 538 8

Texas 37 41 474 13

Chicago 36 43 456 14 1/2

Californie 35 45 438 16

Seattle 32 49 395 19 1/2

Classique de golf féminin du Maurier

Little gagne au dernier trou

COQUITLAM, C.-B. (PC) — Sally Little a calé un birdie de 20 pieds au 72e et dernier trou pour remporter, hier, la Classique de golf du Maurier avec une avance d'un coup sur Laura Davies.

Little mettait ainsi un terme à une disette de six ans sur le circuit de la

LPGA. Elle a ramené une carte finale de 71, un coup au-dessus de la normale, pour terminer à 279, neuf sous le par.

Little, d'origine sud-africaine mais naturalisée américaine en 1982, a complété trois rondes consécutives sous la normale après une première

Omnium de golf Western

Première victoire pour Jim Benepé

OAK BROOK, Illinois (AP) — Peter Jacobsen a commis un double bogey au 18e et dernier trou et Jim Benepé en a profité pour le devancer et enlever les honneurs de l'omnium de golf Western qui s'est déroulé à Oak Brook, dans l'état de l'Illinois.

Fait à souligner, Benepé en était à sa première victoire — et à son premier départ — sur le circuit américain de la PGA.

Dans une fin de tournoi dramatique, Benepé a d'abord concédé la tête à Jacobsen au 72e trou, mais Jacobsen lui a rendu la pareille — et mieux — à son tour.

Benepé, 24 ans, diplômé de Northwestern, a fait ses classes sur le circuit satellite mondial au cours des deux dernières années. Il était à égalité avec Jacobsen en tête à l'approche du trou final, mais il lui a fallu trois rousés pour terminer et il a bouclé le tournoi sur une fausse note avec un bogey.

Jacobsen, qui détenait une priorité de quatre coups au terme des trois premières rondes, se devait seulement d'assurer le par au dernier trou pour remporter sa première victoire depuis 1984.

Mais il a expédié son coup d'approche dans l'eau à la droite du vert. Après avoir encaissé un coup de pénalité, il a déposé son prochain coup à 20 pieds du drapeau. Il aurait pu forcer la prolongation en calant son roulé, mais il a échoué et il a dû se contenter d'un double bogey et du deuxième rang.

Benepé, qui avait peine à croire ce qui lui arrivait, est devenu vainqueur en observant passivement le jeu de Jacobsen depuis les lignes de côtés.

Benepé, recrue de l'année et vainqueur de l'omnium de la Colombie-Britannique sur le circuit canadien en 1987, a joué 70 hier pour terminer à 278, 10 coups sous la normale.

Jacobsen a connu une dernière ronde de 75 pour un total de 279.

Cette victoire a valu une bourse de \$162,000 à Benepé mais, plus important encore, elle lui a assuré sa carte d'accès au circuit américain de la PGA jusqu'en 1990. Jacobsen, pour sa part, a touché un chèque de \$97,200.

Le Japonais Isao Aoki et Brad Faxon ont terminé ex aequo à 280, suivis de Dan Forsman et D.A. Weibring sur un pied d'égalité à 281.

Gain contesté de Sznajder à Sillery

SILLERY (PC) — Andrew Sznajder a remporté hier une 22e victoire en 23 matches sur le circuit satellite canadien de tennis en défaisant Eduardo Velez en deux manches de 6-4 et 7-6 (7-5 au bris d'égalité) pour gagner la finale du tournoi de Sillery.

Avec un pointage de 4-4 au bris d'égalité, Sznajder a profité d'une décision serrée pour prendre définitivement les devants sur son adversaire. Et bien que la foule ait hurlé que la balle était à l'extérieur, le juge de ligne et l'arbitre en chef n'ont pas modifié leur décision. Le Mexicain a vivement protesté, encore plus qu'il ne l'avait fait à quatre ou cinq reprises plus tôt au cours de l'affrontement, toujours en vain.

Ce point permettait au Torontois de prendre l'avance 5-4 avec encore un service à exécuter. Totalement déconcentré, Velez a raté un coup facile et à 6-4, c'en était fait de ses espoirs de remporter la deuxième manche et de provoquer la tenue d'une troisième.

« J'ai été chanceux de l'emporter, a avoué Sznajder. Je n'ai pas bien joué et j'ai manqué un pourcentage élevé de mes premiers services. De

plus, j'ai commis plusieurs erreurs impardonnables. Heureusement que j'avais pris l'avance tôt dans les deux manches. Velez est revenu dans le match mais soudainement, et je ne sais pas pourquoi, il a commencé à commettre les mêmes erreurs que moi. C'est à partir de ce moment que nous nous sommes échangés les points. »

Menant 3 à 0 dans la première manche, le Canadien a vu son adversaire remporter les trois matches suivants et créer l'égalité. Les joueurs ont ensuite remporté chacun une partie avant que Sznajder ne gagne les deux suivants... et la manche.

Les deux athlètes ont amorcé la deuxième manche en préservant en trois occasions leur service. Velez a ensuite pris les devants 4-3 en brisant le service de son opposant. Sznajder l'a imité et il a gagné les deux prochaines parties pour prendre les devants 5-4. Le Mexicain a rebondi en triomphant à deux reprises. À 6-5 pour Velez, le champion a brisé à nouveau le service de son rival pour porter la marque à 6-6 et provoquer le bris d'égalité.

EN BREF...

Will Clark et Greg Maddux honorés

NEW YORK (AP) — Will Clark, des Giants de San Francisco, et Greg Maddux, des Cubs de Chicago, ont été sélectionnés joueur et lanceur du mois de juin dans la Ligue nationale de baseball. Clark a frappé pour une moyenne de .329, avec huit circuits et 29 points produits en juin. Quant à Maddux, il a remporté les six décisions dans lesquelles il a été impliqué et il conservé une moyenne de points mérités de 2.22. Andres Galarraga, des Expos, Chris Sabo, des Reds de Cincinnati, et Sid Bream, des Pirates de Pittsburgh, ont aussi été considérés au scrutin du joueur par excellence, tandis que Orel Hershiser, des Dodgers de Los Angeles, Dennis Rasmussen, des Padres de San Diego, et John Smiley, des Pirates, ont obtenu des votes chez les lanceurs.

La robustesse attend le Supra

WINNIPEG (PC) — Le Supra de Montréal doit se préparer à disputer un match robuste, ce soir contre le Fury de Winnipeg, mais il a prouvé lors de sa victoire contre l'Intrepid d'Ottawa, le 19 juin dernier, que les équipes au style agressif ne le dérangent pas. Le Fury constitue une équipe physique, avec des joueurs de grande taille, a commenté l'entraîneur du Supra, Andy Onorato. Ils vont certainement mettre beaucoup de pression sur nos joueurs. Mais je ne suis pas inquiet puisque nous nous en sommes bien tirés contre Ottawa, qui présentait à peu près le même style. Il s'agira pour le Supra de sa dernière rencontre d'un séjour de quatre matches à l'étranger. Après une défaite contre les Rockets de North York, le dimanche 26 juin, un match nul contre les Steelers de Hamilton trois jours plus tard, puis un gain de 3-2 contre les Brick Men d'Edmonton vendredi soir dernier, la formation montréalaise aimerait bien revenir à domicile avec une fiche gagnante pour la durée de ce séjour à l'étranger.

SOCCER

LIGUE CANADIENNE

Vendredi

Montréal 3, Edmonton 2

Calgary 3, Winnipeg 0

Vancouver 2, Toronto 2

Hier

Toronto à Ottawa